

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

CABINET

P088 : GOUVERNANCE
ENVIRONNEMENTALE ET CHANGEMENT
CLIMATIQUE

SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE

Projet de Gestion Intégrée et Durable de
l'Aire protégée du PONASI



BURKINA FASO
*La Patrie ou la Mort,
Nous Vaincrons*

RAPPORT D'ETUDE

ETABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE
DU PROJET DE GESTION INTEGREE ET DURABLE DU
PAYSAGE DE L'AIRE PROTEGEE DU COMPLEXE PO-
NAZINGA-SISSILI (PONASI)

Version finale



Bureau d'Etudes Actions pour
Développement et Innovations
beadi.consulting@gmail.com

Juin 2025

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	iv
RESUME EXECUTIF	v
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION.....	1
II. METHODOLOGIE	1
2.1 Zone d'étude.....	1
2.2. Démarche méthodologique	2
2.2.1. Conduite de l'étude	2
2.2.2. Collecte des données.....	5
2.2.3 Calcul de la taille d'échantillon pour la collecte quantitative	7
2.2.4 Recrutement des enquêteurs.....	7
2.2.5 Formation des enquêteurs.....	8
2.2.6 Collecte de données terrain	9
2.2.7 Traitement des données.....	9
2.2.8. Rapportage et livrables	10
2.2.9 Assurance qualité des données.....	10
2.3. Principales difficultés rencontrées dans la conduite de l'étude	12
III. ANALYSE DES RESULTATS	12
IV. Critères de vulnérabilité	40
V. RECOMMANDATIONS.....	40
VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	41
VII. Annexes.....	x
Annexe 1 : Situation de référence des indicateurs	xi
Annexe 2 : Liste des scoops enquêtées.....	xvii
Annexe 3 : Listes des personnes enquêtées	xviii
Annexe 4 : Les questionnaires administrés	xix

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation des différentes phases et hypothèses de la mission	3
Tableau 2 : matrice de conduite des tâches pour les activités indiquées.....	11
Tableau 3: Proportion des hommes et des femmes dans les filières PFNL ;	21
Tableau 4: Synthèse des sous indicateurs	24
Tableau 5: Synthèse des sous indicateurs.....	25
Tableau 6: Evolution du nombre de victimes des conflits Homme-faune sur les 5 dernières années.....	27
Tableau 7: Equations multi-espèces pour les estimations de volumes de bois dans le secteur Nord-soudanien du Burkina Faso (d1,30 m $\geq$ 5 cm).....	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la zone d'étude	2
Figure 2: Niveau de surveillance des ressources forestières et fauniques.....	15
Figure 3: Degré d'implication des communautés locales dans la gestion des ressources forestières et fauniques.....	16
Figure 4: Niveau de suivi écologique	16
Figure 5: Degré d'exploitation des ressources forestières	17
Figure 6: Pratiques de gestion forestières durables	17
Figure 7 : évolution des montants d'indemnisation des conflits homme-faune	28

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGN	Anges Gardiens de la Nature
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AP	Aire Protégée
AVEC	Associations villageoises d'épargnes et de redits
CAF	Chantier d'Aménagement Forestier
CO₂	Gaz Carbonique
DFR	Direction des Forêts et de la Reforestation
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DRARAH	Direction Régionale de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIE	<i>Fonds d'Intervention pour l'Environnement</i>
GGF	Groupements de Gestion Forestière
IFN2	2ème Inventaire Forestier National
IMETT	Integrated Management Effectiveness Tool
LAB	Lutte Anti Braconnage
MEEA	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
OFINAP	Office Nationale des Aires Protégées
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAG	Plan d'Aménagement Forestier
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PNKT	Parc National Kaboré Tambi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONASI	PO-Nazinga-Sissili
PV	Procès-Verbal
SCOOPS	Société Coopérative Simplifiées
SPCND	Secrétariat Permanent du Conseil National de Développement Durable
UAF	Unités d'Aménagement Forestier
UBT	Unité de Bétail Tropical
UCP	Unité de Coordination du Projet
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZOVIC	Zone Villageoise d'Intérêt Cynégétique

RESUME EXECUTIF

Pour assurer un suivi rigoureux et une évaluation optimale des avancées du projet PONASI, ce présent rapport vise à établir une situation de référence actualisée des indicateurs clés. Elle permettra de disposer de données récentes pour mesurer l'évolution des activités, les effets, et les impacts du projet, tout en garantissant son efficacité dans la préservation de la biodiversité et le développement durable.

L'approche méthodologique pour la conduite de l'étude de référence du PONASI a combinée à la fois, une recherche documentaire, des méthodes quantitatives et qualitatives, ayant permis à l'équipe de consultants de faire une analyse globale des facteurs internes et externes pouvant influencer directement ou indirectement la situation actuelle du projet.

La situation de référence sur les indicateurs se présentent comme suit :

Indicateur obligatoire 1 (de l'IRRF) : Les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages.

- a) **Superficie des habitats terrestres sous (nouvelle) protection** : *la valeur de base de l'indicateur est 0.*
- b) **Superficie de l'aire protégée existante sous gestion améliorée** : *la valeur de base de cet indicateur est 0.*
- c) **Superficie sous gestion forestière durable (hectares)** : *la valeur de base de cet indicateur est 0.*
- d) **Superficie des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes** : *la valeur de base de cet indicateur est 0.*

Indicateur obligatoire 2 : Nombre de bénéficiaires directs du projet, bénéficiant de moyens de subsistance créés ou améliorés en relation avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage PONASI (Indicateur de base 11 FEM-7)

Les valeurs de références des sous-indicateurs qui concourront à l'atteinte de cet indicateur sont 0 vu que le projet n'a pas encore débuté ces activités sur le terrain. Il s'agit des sous-indicateurs suivants :

- a) **Nombre hommes dans les CAF** :
- b) **Nombre d'hommes et femmes dans les forêts communales et villageoises (autres que les AP et les CAF)** :
- c) **Nombre d'hommes et femmes dans les filières des produits forestiers non ligneux [miel) karité VC : liane goïne]** :

- d) Nombre d'hommes et femmes dans le tourisme
- e) Nombre d'hommes et femmes - travaux rémunérés (ouverture de pistes, ouverture et entretien de pare-feu, gestion des feux précoces, réhabilitation du corridor n° 2, etc.)

Indicateur 3 : Tendance statistiquement significative de la taille de la population d'éléphants dans le paysage PONASI :

Cette valeur est estimée entre 900 et 1000.

Indicateur 4 : Émissions de GES évitées par une gestion intégrée du paysage en réduisant le taux de déforestation dans les paysages forestiers et en restaurant les habitats naturels :

L'étude n'a pas permis de déterminer la quantité de CO₂ séquestrée par le paysage du complexe PONASI.

Indicateur 5 : Superficie du paysage de PONASI gérée efficacement conformément au plan directeur de gestion du paysage :

La valeur de référence de cet indicateur est 0 vu que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre de ces activités. L'analyse du document de projet montre qu'une activité (activité 1.4.1) prévoit l'élaboration du plan directeur de gestion du paysage PONASI. Ce qui devrait permettre de déterminer cette valeur.

Indicateur 6 : Changement de la capacité institutionnelle des agences de gestion des aires protégées, tel que mesuré par le tableau de bord du développement des capacités du PNUD et pour les projets du FEM :

Valeurs de références des sous indicateurs : 1) Capacités d'engagement (67%) ; 2) Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances (40%) ; 3) Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations (56%) ; 4) Capacités de gestion et de mise en œuvre (50%) ; 5) Capacités de suivi et d'évaluation (17%).

Indicateur 7 : Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée, comme en témoigne l'évolution des scores METT des aires protégées existantes par rapport aux valeurs de référence.

- a) Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée comme en témoigne l'évolution des scores METT des aires protégées existantes : les valeurs de base de cet indicateur ont été déterminées pendant l'élaboration du projet à l'aide de l'outil METT. Elles présentent pour chaque espace de conservation le score et la superficie

respectivement : PNKT (39) et (169 000 ha) ; Sissili (47) et (19 500 ha) ; Nazinga (75) et (91 300 ha) ; Corridor # 1 (31) et (4 503 ha) ; ZOVIC Biéha (3) et (10 002 ha) ; ZOVIC Guiaro et Po (55) et (14 279 ha).

- b) **Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor # 2) (Indicateur de base 1.1 de FEM-7 : la valeur de référence de cet indicateur est 0 vu que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre de ces activités.**

Indicateur 8 : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds :

Cette valeur s'élève à vingt-deux (22) en 2024 pour les procès-verbaux (PV) validés après vérification par le FIE.

Indicateur 9 : Nombre annuel moyen d'indications (preuves) directes et indirectes d'activités illicites enregistrées par sortie de patrouille, y compris les carcasses, les pièges, les rencontres visuelles et les arrestations de braconniers :

Cette valeur est estimée à 25 en moyenne par an.

Indicateur 10 : État des ressources dans les aires protégées, y compris les aires protégées par l'État, les ZOVIC et les corridors :

Des inventaires fauniques ont été réalisés sur le complexe PONASI en 2023 dont le rapport n'est pas encore disponible. L'exploitation de ce rapport pourra renseigner les valeurs de ces indicateurs.

Indicateur 11 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agrosylvopastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat), y compris

- a) **superficie des terres agro-pastorales aménagées :** *cette valeur est estimée à 14 994 ha selon les enquêtes.*
- b) **superficie des forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagés :** *cette valeur est 0.*
- c) **superficie des zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuelle :** *cette valeur s'élève à 220 ha selon les données d'enquête.*
- d) **superficie des Chantiers d'Aménagement Forestier dont le modèle est évalué, révisé et mis en œuvre :** *cette valeur est 0.*

Indicateur 12 : Revenu individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PFNL et du tourisme.

Cet indicateur est lié à la mise en oeuvre des activités du projet et vu que les

activités n'ont pas débutés alors les valeurs des sous-indicateurs ci-dessous devant soutenir cet indicateur est 0.

A) Tourisme

- Revenu mensuel moyen (FCFA) lié au tourisme des aires protégées : *la valeur de base de cet indicateur est 0.*
- Nombre de bénéficiaires directs lié au tourisme des aires protégées : *la valeur de base pour cet indicateur est 0.*

B) Filières des PFNL

Karité

- Revenu mensuel moyen (FCFA) de la filière karité : *cette valeur est 0.*
- Nombre de bénéficiaires directs de la filière karité : *cette valeur est 0.*

Liane goïne

- Revenu mensuel moyen (FCFA) de la filière Liane goïne : *cette valeur 0.*
- Nombre de bénéficiaires directs de la filière Liane goïne : *cette valeur est 0.*

Miel

- Revenu mensuel moyen (FCFA) de la filière miel : *cette valeur est 0.*
- Nombre de bénéficiaires directs de la filière miel : *cette valeur est 0.*

Indicateur 13 : État des ressources en : a. Zones forestières, y compris les zones de gestion forestière (CAF), les communes et les forêts villageoises et en b. Zones de pâturage

- a. Zones forestières, y compris les zones de gestion forestière (CAF), les communes et les forêts villageoises** : *un inventaire forestier réalisé par Nitidea en 2023 sur neuf (09) espaces de conservation à savoir les unités d'aménagement forestier (UAF) de Nazinon Gallo, Yallé, les zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) de Boala, Tacien, Sya, Kountioro, Natiédougou et les forêts villageoises de Bourou et Danfina ,ontre que ces zones comptent 109 espèces ligneuses appartenant à 73 genres et 26 familles.*
- b. Zones de pâturage** : *l'étude n'a pas permis de déterminer la valeur de base de cet indicateur. Cet indicateur étant lié à la mise en œuvre des activités du projet, la mise en œuvre des activités devrait permettre d'établir la capacité de charges (UBT) du complexe PONASI.*

Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources :

Cette valeur est 0

Indicateur 15 : Proportion de groupes/associations villageois qui appliquent les connaissances partagées dans le cadre du projet, en dehors des sites d'intervention pilotes :

Cet indicateur est lié à la mise en œuvre des activités du projet. Il pourra être renseigné dans le cadre de sa mise en œuvre.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le complexe PONASI (Pô, Nazinga, Sissili), couvrant 354 781 ha, représente un écosystème unique pour la conservation de la biodiversité au Burkina Faso. Malgré sa richesse écologique (espèces fauniques, floristiques, et services écosystémiques), cet espace est menacé par des activités anthropiques, le braconnage, et une gestion inadéquate.

Le Projet de Gestion Intégrée et Durable de l'Aire protégée du PONASI, formulé depuis 2018-2019 a été initié dans le but d'augmenter les revenus des populations locales provenant de la conservation et de la gestion durable du complexe des trois (03) forêts classées Pô, Nazinga et Sissili. Le projet a pour objectif général de sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso. A terme le projet PONASI permettra :

- d'améliorer la gestion de plus de 350 000 ha d'aires protégées, de corridors et de zones de chasse ;
- d'améliorer la gestion 55 000 ha de chantiers d'aménagement forestiers gérés par les communautés ;
- de réduire les émissions de carbone (5,4 millions de tonnes CO₂ évitées) ;
- de créer ou améliorer la gestion des moyens de subsistance et relations avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage du PONASI.

Pour assurer un suivi rigoureux et une évaluation optimale des avancées du projet PONASI, ce présent rapport vise à établir une situation de référence actualisée des indicateurs clés. Elle permettra de disposer de données récentes pour mesurer l'évolution des activités, les effets, et les impacts du projet, tout en garantissant son efficacité dans la préservation de la biodiversité et le développement durable. Ce rapport qui établit les valeurs de base des indicateurs du projet et est structuré comme suit : le contexte et la justification du projet, la méthodologie de l'étude, les limites de l'étude, l'analyse des résultats, les défis et les recommandations.

II. METHODOLOGIE

2.1 Zone d'étude

L'étude a été menée dans l'aire protégée du complexe Pô-Nazinga-Sissili. Le Complexe

PONASI de coordonnées géographiques 11°19'N 01°22'W (Figure 1) est situé sur les limites territoriales de trois régions administratives et que sont :

- la Région du Centre-est (chef-lieu Tenkodogo);
- la Région du Centre-ouest (chef-lieu Koudougou);
- et la Région du Centre-sud (chef-lieu Manga).

Ce complexe a été défini comme une unité de conservation de la faune en 1996 et comprend trois (3) aires protégées de l'État : le parc national de Pô / Kaboré-Tambi (PNKT), la forêt classée et le ranch de gibier de Nazinga, et la forêt classée et la zone de chasse de la Sissili, et onze (11) zones de chasse villageoises (ZOVIC) en tant qu'aires protégées gérées par la communauté et contiguës au domaine de l'État. Le site d'intervention du projet comprend également deux corridors fauniques. Le complexe d'AP PONASI couvre une superficie d'environ 354 781 ha et constitue le seul ensemble et continuum écologique pour la conservation de la biodiversité d'importance mondiale dans les régions Centre-Est, Centre-Sud et Centre-Ouest du Burkina Faso. Elle est également contiguë aux aires protégées du nord du Ghana.

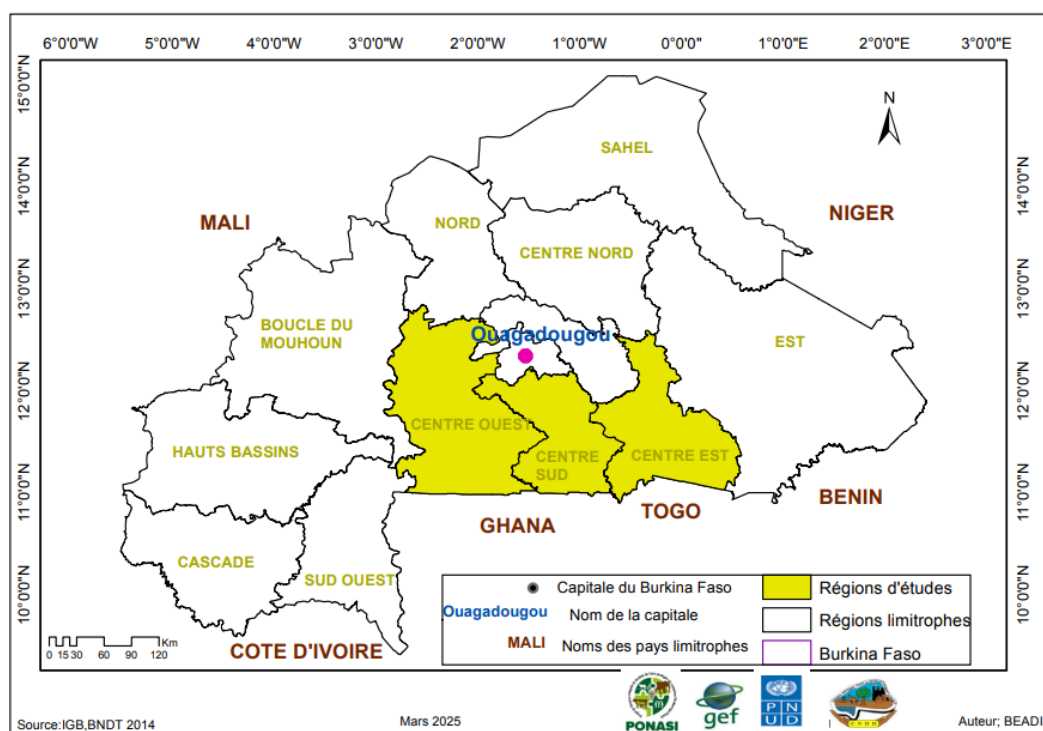


Figure 1: Localisation de la zone d'étude

2.2. Démarche méthodologique

2.2.1. Conduite de l'étude

L'approche méthodologique pour la conduite de l'étude de référence du PONASI a combinée à la fois, une recherche documentaire, des méthodes quantitatives et

qualitatives, ayant permis à l'équipe de consultants de faire une analyse globale des facteurs internes et externes pouvant influencer directement ou indirectement la situation actuelle du projet. Les stratégies de mise en œuvre utilisées ont fait également l'objet d'examen afin de voir si elles sont appropriées et faire des propositions de réadaptations nécessaires pour la mise en œuvre du projet.

Au regard des objectifs assignés à cette mission, la démarche méthodologique a été participative, interactive et sensible aux thématiques transversales permettant une interaction directe avec les participants et groupes cibles dans les zones d'intervention ainsi que l'ensemble des acteurs impliqués.

Elle a impliqué de façon active, l'équipe de mise en œuvre du projet, les autorités traditionnelles, les membres de la communauté et de la société civile, les bénéficiaires, les autorités locales, les autorités administratives, les services techniques déconcentrés, le personnel des partenaires et/ou d'autres parties prenantes jugées importantes, les Directions centrales et déconcentrées etc.

La démarche méthodologique s'est basée sur les approches suivantes :

- ❖ **La triangulation** : elle a permis de comparer les informations provenant de différentes sources indépendantes. Dans le cadre de cette évaluation, la triangulation a permis d'une part de comparer les données de même nature mais de sources différentes d'une part et d'autre part elle a permis d'établir les complémentarités entre les données qualitatives et quantitatives. Cela augmente la fidélité et la validité dans l'évaluation ;
- ❖ **Collecte digitale** : La collecte de données a été une tâche cruciale dans la conduite de l'étude. Pour disposer de données fiables, BEADI a mis l'accent sur une collecte digitalisée à travers l'utilisation de la plateforme KoBoToolBox /ODK via Smartphone pour les données quantitatives ;

Ainsi dit, l'approche proposée s'est appuyée sur une démarche en trois phases notamment (i) la phase préparatoire, (ii) la phase de collecte des données terrain, et (iii) la phase de rapportage (Tableau 1).

Tableau 1 : Présentation des différentes phases et hypothèses de la mission

Phase/ Etape	Objectif et contenu	Livrable	Hypothèse de risque
Phase préparatoire (revue documentaire, conception et adoption des outils et de la méthodologie, mise en route et concertations)			
Etape 1 : réunion de cadrage	Séances de travail avec l'équipe de mise en œuvre du projet Clarification de la mission	Un rapport de démarrage en deux (02) exemplaires, sera déposé cinq (05) jours après le début de la mission. Ce	Tenue de la rencontre dans les délais Transmission de la documentation au

Phase/ Etape	Objectif et contenu	Livrable	Hypothèse de risque
	Récupération de la documentation	rapport indiquera la démarche méthodologique, les outils à utiliser, l'échantillon à sonder, le calendrier précis de la mission, le plan du rapport de l'étude, les acteurs à rencontrer ou à contacter	consultant dans les délais
Etape 2 : Revue documentaire	Compréhension et familiarisation avec le projet (contexte, acteurs, actions) Revue et analyse des documents Conception des outils Identification des acteurs Echantillonnage Actualisation du calendrier de collecte des données Lettre d'introduction		Gestion des aspects contractuelles Transmission du document détaillé présentant la méthodologie les outils, l'échantillon de collecte et le calendrier par le consultant dans les délais. Validation dudit document détaillé par le dans les délais
Phase de collecte de données			
Etape 1 : entretien avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet	Entretien / interview semi-structurées avec les services techniques, les responsables des communes d'intervention du projet, les acteurs du complexe de l'aire protégé PONASI, les partenaires privés, etc	Rapport de Collecte prenant en compte les cibles prévues à enquêter et celles effectivement touchée en termes de personnes ou de discussions, les difficultés rencontrées, les stratégies de contournement, le contexte sécuritaire et les recommandations.	Les bénéficiaires et les acteurs à rencontrer sont disponibles La situation sécuritaire ne se dégrade pas dans les communes entraînant le déplacement des participants et des acteurs
Etape2: sorties terrain	Recrutement des enquêteurs terrains Formation des enquêteurs sur la collecte en zone à défis sécuritaire Paramétrage des outils sur la plate-forme KoboToolbox y compris les smartphones Collecte des données à l'aide des smartphones et, guide d'entretien	Rapport de Collecte prenant en compte les cibles prévues à enquêter et celles effectivement touchée en termes de personnes ou de discussions, les difficultés rencontrées, les stratégies de contournement, le contexte sécuritaire et les recommandations.	Les bénéficiaires et les acteurs à rencontrer sont disponibles La situation sécuritaire ne se dégrade pas dans les communes entraînant le déplacement des participants et des acteurs

Phase/ Etape	Objectif et contenu	Livrable	Hypothèse de risque
Etape 3 : Analyse des données	Apurement et validation des données Interprétation des données information, comparaison, interprétation et analyse Discussion et réflexion sur les premiers résultats basés sur la revue documentaire, les entretiens Validation des hypothèses et des propositions Mise à jour du cadre de résultats y compris les indicateurs, leurs situations de référence etc. Identification des données complémentaires à collecter (Objet, méthodes et outils)	Un rapport provisoire version 1 de l'étude de référence en deux (02) exemplaires, est attendu trente (30) jours après la validation du rapport de démarrage. Ce rapport devra présenter tous les résultats concernant l'étude d'impact environnemental et social du projet et sera examiné par un Comité technique mis en place à cet effet.	L'équipe de consultants devrait travailler à rendre le rapport préliminaire dans les délais prévus
La phase de rapportage			
Etape1: Reporting provisoire/ Débriefing/ restitution	Restitution (pré-validation) avec le comité technique pour partager les conclusions, recommandations de l'étude	Rapport provisoire de l'étude de référence du projet PONASI intégrant les amendements du comité techniques du rapport préliminaire.	L'équipe de consultants devrait travailler à rendre le rapport final provisoire et ses annexes dans les délais prévus
Etape 2 : Reporting final définitif	Finalisation et soumission des livrables de la mission	Le rapport final intégrant les Commentaires/remarques/échanges/ discussions du rapport final provisoire. Certificat de bonne fin marquant l'acceptation des livrables et fin de la mission d'évaluation finale.	Le comité technique accepte rapport final et délivre dans les délais le certificat de bonne fin.

2.2.2. Collecte des données

a) Public cible

La collecte a pris en compte les parties prenantes suivantes :

- ✓ les bénéficiaires du projet (notamment les agriculteurs, les éleveurs et leurs ménages et les femmes) ;
- ✓ les autorités traditionnelles ;
- ✓ les autorités administratives locales ;
- ✓ l'UCP du PONASI ;
- ✓ OFINAP,
- ✓ DGEF;
- ✓ Nitidea ;
- ✓ ONG Ange Gardien de la Nature (AGN) ;
- ✓ NATURAMA ;
- ✓ Union Internationale pour la Conservation de la Nature ;
- ✓ le PNUD ;
- ✓ le SP-CNDD ;
- ✓ les Directions centrales en charge des eaux et forêts, les Directions régionales, provinciales et départementales des régions, provinces et communes couvertes ;
- ✓ les communautés riveraines, les conservateurs ;
- ✓ les collectivités territoriales ;
- ✓ le personnel des partenaires et/ou d'autres parties prenantes jugées importantes.

b) Techniques de collecte

La collecte des données a été effectuée à travers :

➤ Une revue de la documentation pertinente

Dans le but de disposer d'une compréhension approfondie et d'une appropriation du projet, une revue documentaire a été conduite par l'équipe de consultants. Ainsi l'équipe de consultants à travers cette revue a disposé de données sur la conception et la mise en œuvre des activités du projet, une fine connaissance sur le contexte, la conception, le suivi et l'évaluation, l'apprentissage, la redevabilité et le rapportage des activités. La revue a permis également d'identifier et d'examiner les stratégies de mise en œuvre et d'adaptation au regard du contexte sécurité, de mieux cerner les parties prenantes leurs rôles et responsabilités dans la conception et la mise en œuvre du projet.

A l'issue de la revue documentaire, l'équipe de consultants a proposé des outils en fonction des groupes cibles pour la collecte de données d'une part et d'autre part de disposé de données dont la confrontation avec les données terrains a permis d'évaluer la situation de base des indicateurs qui servira de référence aux suivis et à l'appréciation des effets du projet durant sa mise en œuvre qui couvre les périodes de 2023 à 2029. L'approche participative, a été utilisée comme méthode de collecte et d'évaluation. Les outils suivants ont été utilisés pour la collecte des données sur le terrain.

➤ Interview semi-structurée

A l'aide de guides d'entretiens, des interviews semi structurées (entrevues) ont été réalisées avec le personnel du PONASI, les autorités traditionnelles, les membres de la communauté et de la société civile, les participants au projet, le personnel clé du gouvernement, les autorités locales notamment les membres des délégations spéciales, les autorités administratives les services techniques déconcentrés, le personnel des partenaires et/ou d'autres parties prenantes jugées importantes. Ces interviews ont été effectués par focus group et par entretien individuel.

✓ Focus group

Des groupes de discussion ont été organisés avec les participants de l'étude.

✓ Entretien individuel

Il s'est agi de s'entretenir de manière individuelle avec les bénéficiaires notamment les agriculteurs, les éleveurs, les gestionnaires de faune et de la flore.

2.2.3 Calcul de la taille d'échantillon pour la collecte quantitative

❖ Échantillonnage

▪ Estimation de la taille de l'échantillon quantitatif

La Taille minimale nécessaire et optimale de l'échantillon a été déterminée en tenant compte des cibles du projet.

La formule suivante de Ardilly (2006), a permis de déterminer la taille minimale de l'échantillon de cibles à enquêter :

$$n = \frac{N}{e^2 * N + 1} * 1,1$$

Avec :

- **n** : le nombre minimal de bénéficiaires à enquêter;
- **N** : Nombre total des cibles ;
- **e** : la précision ou marge d'erreur souhaitée, fixée à 5%;
- 1,1 : le taux de non réponse.

Les données ont été collectées auprès de 17 SCOOPS, 1 RANCH, 3 Directeurs Régionaux, 5 Directeurs Provinciaux et 6 services départementaux des Eaux et Forêts, 3 Directeurs provinciaux, de 4 services départementaux de l'agriculture et des ressources animales, 6 Projets partenaires et coopératives d'épargnes intervenant dans le complexe, 160 personnes riveraines, 7 structures centrales, Nitidea, AGN et Naturama soit au total 212 personnes.

2.2.4 Recrutement des enquêteurs

Le recrutement des enquêteurs s'est fait sur la base des critères suivants :

- ✚ L'expérience dans la collecte des données en lien avec les différentes thématiques ;
- ✚ Maîtrise de la collecte mobile ;
- ✚ Être résident dans la zone de collecte ;
- ✚ Connaissance parfaite de langue locale ;
- ✚ Être disponible et avoir une moto.

Les enquêteurs avaient pour rôle de collecter les données sur le terrain (remplissage des questionnaires) pendant les jours de collecte.

Les superviseurs avaient pour rôle de veiller au respect de la méthodologie de l'enquête (choix des cibles, remplissage des questionnaires) afin de s'assurer de la fiabilité des données. Ils ont été en contact avec l'équipe de consultation qui assurait d'une part la préparation de l'étude, l'organisation de la collecte sur la base des résultats des enquêtes dont ils ont la responsabilité de la qualité des données. D'autre part, elle coordonnait l'ensemble des activités de l'étude pour que les résultats soient d'une meilleure qualité répondant aux attentes du commanditaire à travers la supervision et le suivi-contrôle des superviseurs et des enquêteurs.

2.2.5 Formation des enquêteurs

La formation approfondie du personnel chargé de l'enquête est l'un des principaux moyens de garantir l'exactitude et la qualité des données. L'expérience que nous avons acquise grâce aux enquêtes précédentes montre que des lacunes au niveau de la préparation, notamment la formation inadéquate du personnel chargé des enquêtes, rend la vérification des données difficile, ce qui peut significativement retarder l'achèvement de l'enquête. Il est par conséquent plus efficace et efficient d'appliquer des méthodes d'enquête rigoureuses que d'essayer de nettoyer ou de corriger les données une fois qu'elles ont été recueillies.

Concernant la préparation de l'enquête dans le cadre de cette évaluation, nous avons organisé un atelier de formation.

L'objectif général de cet atelier est de donner aux collecteurs terrain, les connaissances et les compétences nécessaires pour mener l'enquête avec exactitude et fiabilité. La formation des agents de collecte s'est articuler autour des points suivants :

- ✚ l'objectif général de l'enquête ;
- ✚ la manière de poser les questions et de consigner les réponses ;
- ✚ l'objectif et la signification de chaque question, ainsi que la façon d'avoir un bon contact avec le répondant ;

- ✚ les questions d'éthique que soulève la conduite d'une enquête, l'importance de parler du consentement éclairé, et les moyens de respecter la vie privée et la confidentialité des données du répondant ;
- ✚ la résolution de problèmes sur le terrain ;
- ✚ le mode de saisie des données pour les formulaires électroniques ;
- ✚ le mode de recueil des coordonnées géographiques des sites visités à l'aide d'un GPS ;
- ✚ les erreurs courantes lors du recueil et de la saisie des données.

Un pré-test a été organisé après la formation afin de sélectionner les agents compétents pour la mission terrain.

2.2.6 Collecte de données terrain

Bien avant le démarrage de la collecte de données sur le terrain, le consultant en collaboration avec le commanditaire enverra une lettre aux autorités locales pour les aviser sur le démarrage de l'opération collecte. Une fois la formation des enquêteurs terminée, ils seront envoyés sur le terrain et munis des gadgets suivants :

- ✚ une lettre d'accréditation ;
- ✚ un téléphone portable ;
- ✚ un bloc note et deux stylos ;
- ✚ tous les matériels nécessaires pour la bonne conduite de la mission.

2.2.7 Traitement des données

A la suite de la collecte des données sur le terrain, celles-ci ont été compilées et traitées. Le traitement a permis d'organiser l'information disponible pour répondre à l'ensemble des questions. Les données quantitatives ont été présentées éventuellement sous formes de tableaux ou de graphiques.

L'analyse des données qualitatives s'est basée sur l'analyse de contenu avec une triangulation des réponses. Afin de faciliter le traitement rapide des données recueillies par l'équipe, des maquettes de transcription ont été conçues dès l'élaboration des outils de collecte. Ces données ont été catégorisées et traitées à partir de la littérature constituée ainsi que des grands thèmes qui ressortent fréquemment des entretiens réalisés sur la base des centres d'intérêt de l'évaluation tels que décrits dans les termes de référence.

Les données quantitatives ont été traitées avec le progiciel SPSS et Excel pour obtenir des tableaux, des graphiques de distribution et des taux d'évolution des indicateurs selon les cas.

A partir de l'analyse des données, de grandes questions auxquelles l'étude est censée

apporter des réponses ont été traitées à travers les critères de pertinence, de cohérence d'efficacité, d'efficience, d'impact et de redevabilité. Dans cette dynamique, les aspects transversaux tel que le genre, l'inclusion, l'environnement, les synergies n'ont pas été en reste.

2.2.8. Rapportage et livrables

Les livrables de cette mission d'étude sont constitués comme suit :

-  Un rapport de démarrage en deux (02) exemplaires, à déposer cinq (05) jours après le début de la mission.
-  Un rapport provisoire version 1 de l'étude d'impact environnemental et social en deux (02) exemplaires, à déposer trente (30) jours après la validation du rapport de démarrage.
-  Un rapport provisoire version 2 intégrant les amendements du comité technique,
-  un rapport définitif en trois (03) exemplaires en copie et une version électronique sur une clé USB à déposer une semaine après l'atelier .

2.2.9 Assurance qualité des données

Pour la mission de terrain, la supervision a été effectuée par des personnes compétentes. Les superviseurs ont eu essentiellement pour mission de superviser le travail des équipes de collecte. Ils ont fait une mission très rapprochée sur le terrain avec des termes de référence bien précis soumis à eux par le bureau d'étude. Ils ont été également responsables d'assurer la qualité des données collectées. Autrement dit, ils ont effectué un contrôle quotidien des données collectées qui ont été envoyées chaque soir sur le serveur du cabinet. Après la mission, ils ont déposé un rapport technique de mission auprès du bureau d'études. Leurs missions ont tourné autour des points suivants :

-  collecte de données fiables avec des méthodes de collecte de données robustes, telles que des enquêtes, des entretiens et des observations sur le terrain, la triangulation pour obtenir des informations précises sur les résultats du projet ;
-  analyse des données collectées de manière approfondie pour identifier les tendances, les réussites et les défis rencontrés pendant la collecte des données;
-  le superviseur écoute les interviews concrètes et suit les premières étapes de la collecte, pour vérifier si le guide est utilisé correctement et si les techniques d'interview sont efficaces et uniformes d'une interview à l'autre ;
-  vérification et contrôle de l'application des consignes ;

🌐 vérification des données collectées et envoyées chaque soir sur la plate-forme afin d'identifier les incohérences éventuelles et relancer les enquêteurs au besoin pour les corrections.

Le tableau 2 ci-dessous fait la synthèse de la conduite de l'étude. Il s'agit de la matrice intègre la compréhension des tâches, les outils nécessaires, les acteurs impliqués, ainsi que des commentaires pour une exécution optimale.

Tableau 2 : matrice de conduite des tâches pour les activités indiquées

Tâches	Compréhension/ Explications	Outils nécessaires	Acteurs impliqués	Commentaires
Collecter des données dans les neuf communes	Comprendre les caractéristiques forestières, agricoles, agro-pastorales, et d'élevage dans chaque commune. Identifier les spécificités locales pour une gestion adaptée.	Questionnaires, GPS, cartes géographiques, Smartphones pour les enquêtes	Services techniques locaux (agriculture, environnement, élevage), autorités communales, leaders locaux	Prévoir des guides locaux pour faciliter l'accès et l'acceptation.
Caractériser les activités anthropiques	Identifier les pratiques humaines impactant la biodiversité (défrichage, chasse, pêche, collecte, etc.) et leur intensité.	Enquêtes auprès des populations locales, outils SIG, journaux d'activités des zones protégées	Associations communautaires, ONG locales, gestionnaires des aires protégées, populations riveraines	Recueillir des données quantitatives et qualitatives pour mesurer les impacts.
Actualiser les données socio-économiques de base	Identifier les tendances actuelles de population, revenus, infrastructures, etc., et analyser les besoins économiques.	Fiches d'enquête socio-économique, logiciels d'analyse (SPSS, Excel), guides d'entretien	Services de statistiques, associations de développement local, ménages bénéficiaires	S'assurer que les données collectées respectent les dimensions sociales et genre.
Répertorier les infrastructures structurantes	Localiser, décrire et évaluer l'état des infrastructures essentielles au projet (bétail, agriculture, commerce).	GPS, inventaires physiques, questionnaires, photos géolocalisées	Services techniques locaux, organisations paysannes, usagers des infrastructures	Prioriser les infrastructures nécessitant une réhabilitation ou un renforcement.
Établir une liste de critères de vulnérabilité	Identifier les facteurs sociaux, économiques, et environnementaux affectant les groupes les plus vulnérables.	Analyses socio-économiques, critères d'inclusion, outils participatifs	Services sociaux, populations cibles (femmes, jeunes, ménages vulnérables), associations de base	Assurer la participation des groupes vulnérables pour valider les critères.

Tâches	Compréhension/ Explications	Outils nécessaires	Acteurs impliqués	Commentaires
Identifier et affiner les indicateurs	Identifier des indicateurs mesurables pour suivre l'évolution des interventions. Proposer de nouveaux indicateurs si nécessaire.	Cadres logiques existants, benchmarks, logiciels de suivi-évaluation	Expert SE, équipe projet, partenaires techniques (PNUD, Fonds Mondial pour l'Environnement)	Alignement avec les standards nationaux pour faciliter les rapports.
Constituer la situation de référence de 2024	Analyser les données collectées pour établir un état de départ pour tous les indicateurs clés.	Bases de données, logiciels d'analyse statistique	Consultants experts, équipe projet, acteurs locaux	Éviter les biais et intégrer toutes les données pertinentes.
Intégrer le genre et les aspects sociaux dans l'étude	Évaluer les impacts du projet sur les femmes, les jeunes, et les communautés marginalisées.	Guides de genre, outils participatifs, questionnaires spécifiques	Associations de femmes, chefs coutumiers, ONG travaillant sur le genre	Insister sur l'accès au foncier, l'autonomisation des femmes et des jeunes.
Faire des recommandations méthodologiques et opérationnelles	Fournir des orientations claires pour améliorer la mise en œuvre du projet.	Synthèses des résultats, benchmarks, rapports similaires	Équipe projet, comité de suivi, partenaires financiers	Proposer des actions concrètes et priorisées selon leur faisabilité et leur impact attendu.

2.3. Principales difficultés rencontrées dans la conduite de l'étude

Cette étude a connu quelques limites dans sa conduite. Il s'agit de :

- 🚧 l'indisponibilité de certaines données ;
- 🚧 l'indisponibilité de certains acteurs cibles pour la collecte des données;
- 🚧 exigence d'une autorisation à travers une note d'information adressée au gouverneur des régions concernées par certains acteurs cibles ;
- 🚧 un retard a été accusé concernant la disponibilité de ces autorisations.

III. ANALYSE DES RESULTATS

En rappel, l'objectif global du projet est de « ***contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-*** »

sud du Burkina Faso ». L'atteinte de cet objectif global passe par la réalisation de 15 indicateurs prévus dans le Prodoc. La démarche méthodologique de l'étude a permis d'établir les valeurs de références des 15 indicateurs.

Indicateur obligatoire 1 (de l'IRRF) : Les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages.

Selon la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Protocole de Nagoya, les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages désignent les éléments naturels (eau, forêts, biodiversité, sols, ressources génétiques, etc.) qui font l'objet d'une gestion équilibrée afin de garantir leur préservation tout en permettant leur exploitation raisonnée. Cette gestion implique :

- ✚ **L'utilisation durable** des ressources qui est relative à l'exploitation des ressources de manière à ne pas compromettre leur disponibilité pour les générations futures ;
- ✚ **La conservation** qui signifie protection et restauration des écosystèmes pour maintenir la biodiversité et les fonctions écologiques ;
- ✚ **L'accès réglementé** qui implique la mise en place de règles pour encadrer l'accès aux ressources afin d'éviter leur surexploitation ;
- ✚ **Le partage des avantages** : Répartition équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources, notamment pour les communautés locales et autochtones qui en dépendent.

Cet indicateur est désagréé en sous indicateurs suivants : a) Superficie des habitats terrestres sous (nouvelle) protection, b) Superficie de l'aire protégée existante sous gestion améliorée, c) Superficie sous gestion forestière durable (hectares), d) Superficie des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes.

a) Superficie des habitats terrestres sous (nouvelle) protection

Cet indicateur désigne l'étendue de terres récemment classées sous un statut de protection formelle pour la première fois dans le but de préserver la biodiversité, les écosystèmes naturels et les services écosystémiques ou qui sont intégrés dans un nouveau cadre de conservation. Cet indicateur vise à limiter ou interdire certaines activités humaines (exploitation forestière, agriculture intensive, urbanisation) par la prise d'un acte réglementaire ou juridique. En d'autres termes, « nouvelle protection » fait référence à des zones qui n'étaient pas précédemment protégées et qui sont désormais placées sous un statut de conservation (ex. parc national, réserve naturelle,

aire protégée).

Dans le cadre de ce projet, il s'agit de la superficie du corridor de 33 665 qui est visée pour la nouvelle protection. Dans le cadre de cette étude, il ressort que le projet de texte portant création du corridor est en cours d'adoption par l'autorité compétente. De ce fait la valeur de référence de l'indicateur est 0.

Par ailleurs, les habitats terrestres bénéficiant de protection (disposant de document juridique) sont la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga, de la forêt classée et zone de chasse de la Sissili et du parc national de Pô / Kaboré-Tambi (PNKT) d'une superficie totale de 293 000 ha. Aussi, les ZOVIC de Tiakané et Walem, de Sia, de Boassan, Saro, de Kountiouro, Koumbili, de Natiédougou de superficies respectives de 3 195 ha, de 1 285 ha, de 345 ha, de 853 ha, de 2 257 ha, de 5 820 ha et de 544 ha disposent d'arrêtés de création.

b) Superficie de l'aire protégée existante sous gestion améliorée

Cet indicateur désigne l'étendue des terres protégées où des mesures de gestion ont été renforcées afin d'assurer une conservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes. Il s'agit des superficies des terres du complexe PONASI que sont la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga, de la forêt classée et zone de chasse de la Sissili et du parc national de Pô / Kaboré-Tambi (PNKT). Cet indicateur vise 1) une meilleure surveillance pour limiter le braconnage et l'exploitation illégale des ressources ; 2) la mise en place de plans de gestion intégrés tenant compte des enjeux écologiques et sociaux ; 3) le renforcement des capacités des gestionnaires (formations, financement accru) et 4) une meilleure implication des communautés locales dans la gouvernance et les bénéfices de la conservation.

Le projet n'ayant pas commencé la mise en oeuvre d'actions entrant dans le cadre de la gestion améliorée du complexe PONASI, la valeur de référence de l'indicateur est 0.

Nonobstant cela, le complexe PONASI bénéficie de surveillance en témoigne les résultats de l'enquête ci-dessous :

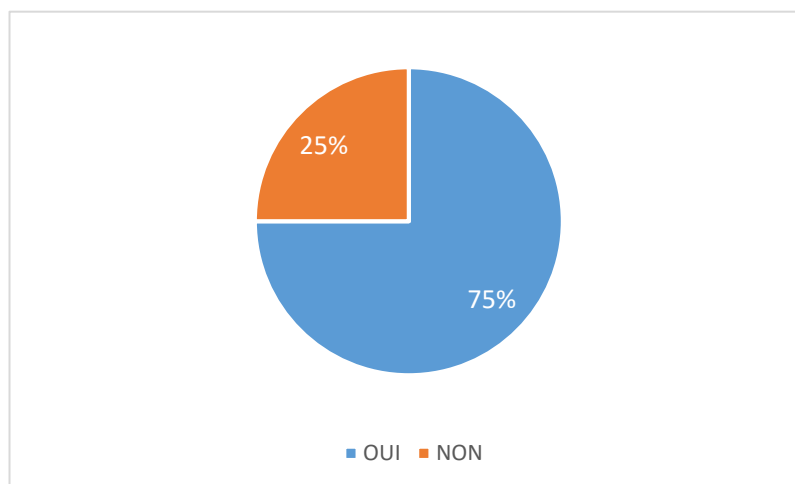


Figure 2: Niveau de surveillance des ressources forestières et fauniques.

c) Superficie sous gestion forestière durable (hectares)

Cet indicateur désigne l'étendue des forêts gérées selon des principes écologiques, sociaux et économiques garantissant leur préservation à long terme tout en permettant une exploitation responsable des ressources forestières. Il s'agit des superficies des Chantiers d'aménagement forestier (Nazinon, Gaongo et Zoundweogo). La gestion durable inclut i) l'exploitation raisonnée du bois (réduction des coupes illégales, reboisement) ; ii) la protection des écosystèmes et de la biodiversité ; iii) l'implication des communautés locales dans la gestion et les bénéfices et iv) la lutte contre les feux de forêt et l'érosion des sols.

Le projet n'ayant pas encore commencé à mettre en œuvre des actions, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Le projet vise l'amélioration de la gestion des Chantiers d'aménagement forestier d'une superficie totale de 73 969 ha. Il s'agit des superficies des CAF de Nazinon d'une superficie de 27 889 ha disposant d'un PAG (2018-2037) non encore approuvé, de Gaongo-Doulougou d'une superficie de 21 000 ha disposant de PAG (2017 – 2031) non encore approuvé et de Zoundweogo 28 000 ha. Bien que leurs PAG ne soient pas encore approuvés, ces aires protégées bénéficient entre autres d'actions de surveillance, des cahiers de charges à respecter (CAF) et des actions de sensibilisation des populations riveraines (Figure 2). Par ailleurs, la ZOVIC de Sya d'une superficie de 936 ha dispose d'un PAG valide (2024-2029).

Ainsi, les enquêtes de terrain ont permis de collecter la perception des acteurs sur les indicateurs de gestion durable des forêts. Ces indicateurs portent sur le taux d'implication des communautés locales dans la gestion des ressources (figure 3), le

niveau de suivi écologique (figure 4), le degré d'exploitation des ressources forestières (figure 5) et les pratiques de gestion forestières durables (figure 6).

➤ **Taux d'implication des communautés locales dans la gestion des ressources forestières fauniques**

75% des enquêtés affirment être impliqués dans la gestion des ressources.

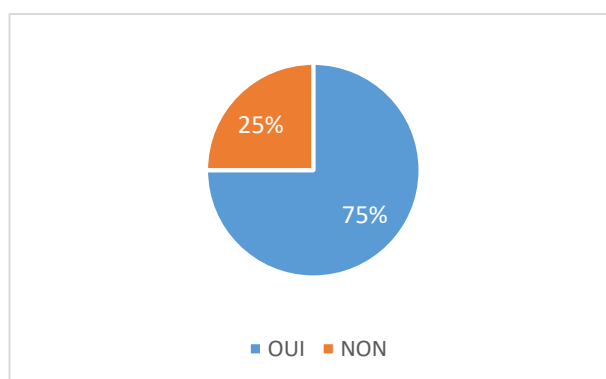


Figure 3: Degré d'implication des communautés locales dans la gestion des ressources forestières et fauniques

➤ **Niveau de suivi écologique**

75% des enquêtés affirment un bon niveau de suivi écologique du complexe PONASI

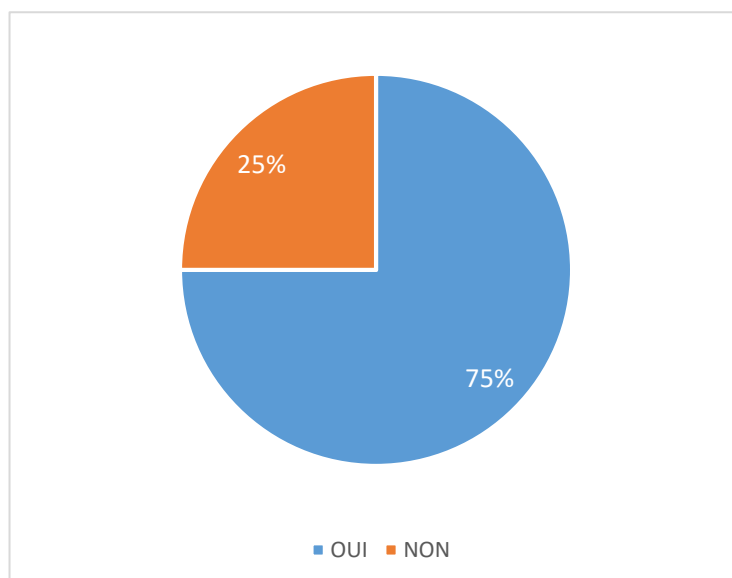


Figure 4: Niveau de suivi écologique

➤ **Degré d'exploitation des ressources forestières**

71% des enquêtés affirment que les ressources sont surexploitées

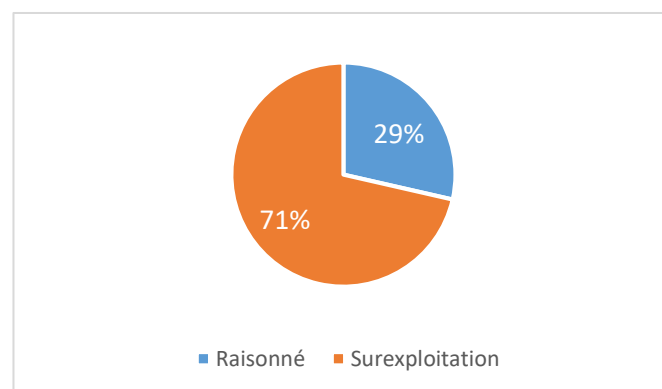


Figure 5: Degré d'exploitation des ressources forestières

➤ Pratiques de gestion forestière durable

Les principales actions menées en termes de gestion durable des ressources sont les reboisements, les ouvertures de pares-feux et la gestion des feux de brousses.

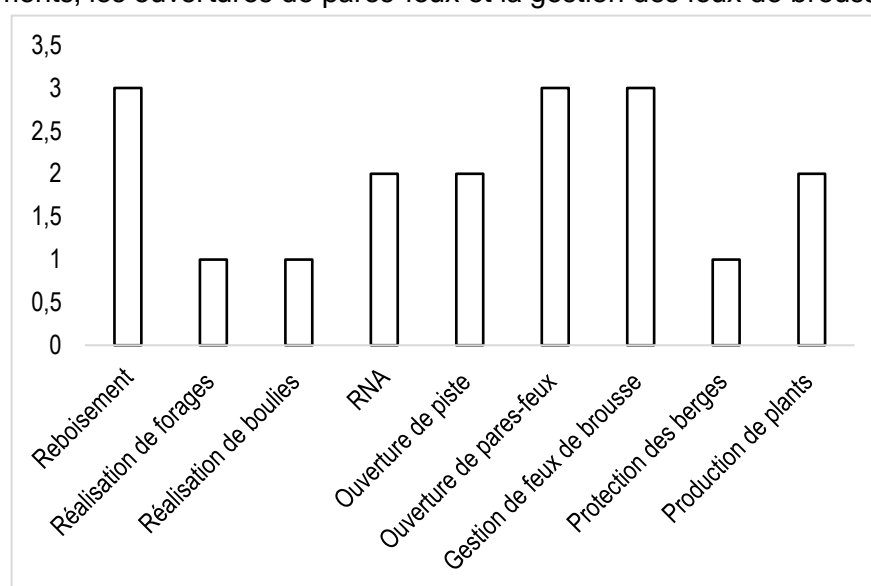


Figure 6: Pratiques de gestion forestières durables

d) Superficie des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes.

Cet indicateur désigne l'étendue des terres agricoles ou pastorales où des méthodes respectueuses de l'environnement sont appliquées dans le but d'améliorer la productivité tout en réduisant l'impact du changement climatique et en renforçant la résilience des écosystèmes. Cet indicateur vise une utilisation équilibrée des ressources naturelles au profit de l'élevage, en évitant la surexploitation des pâturages et en maintenant la fertilité des sols. En outre, cet indicateur vise une adaptation de l'agriculture aux défis climatiques tout en réduisant les émissions des gaz à effet de

serre et en augmentant la productivité. En d'autres termes, il s'agit des superficies des terres agricoles et pastorales soumises aux bonnes pratiques de production agricole et pastorale.

Pour cet indicateur, la valeur de référence est 0 parce que le projet n'a pas encore mis en oeuvre des activités dans ce sens. Cependant, les enquêtes ont montré que 4929 ha sont déjà soumis des pratiques intelligentes au climat. Ce sont 4536 ha qui sont consacrées à l'agriculture intelligente face au climat et 393 ha aux pratiques durables de gestion pastorale.

Les principales actions menées dans le paysage PONASI dans le cadre de l'agriculture intelligente face au climat sont entre autres : la récupération des terres dégradées, l'utilisation d'engrais biologique, l'itinéraire technique adaptée, la pratique d'agroforesterie et l'utilisation de semences améliorées (figure 7). Quant aux pratiques durables de gestion pastorale, il s'agit de la restauration de terres dégradées, de la production de fourrage, du maintien de la biodiversité fourragère et des actions d'amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail.

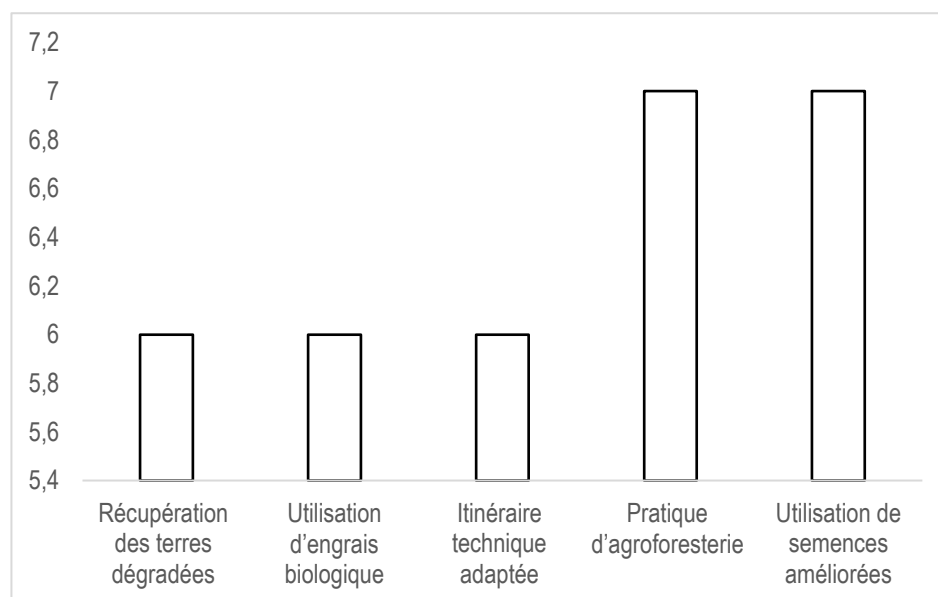


Figure 7 : Pratiques agricoles menées pour s'adapter aux effets des changements climatiques

Indicateur obligatoire 2 : Nombre de bénéficiaires directs du projet (hommes et femmes agriculteurs, travailleurs forestiers et agricoles / éleveurs, hommes et femmes dans les filières et les activités touristiques), bénéficiant de moyens de subsistance créés ou améliorés en relation avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage PONASI (Indicateur de base 11 FEM-7)

Cet indicateur correspond au total des personnes (hommes et femmes) qui tirent un

avantage direct des actions mises en œuvre dans le cadre du projet, visant à améliorer ou créer des moyens de subsistance liés à la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage du complexe PONASI. Les catégories de bénéficiaires sont : des agriculteurs et éleveurs dans le complexe qui sont les personnes qui bénéficient d'un accès amélioré aux ressources fourragères, de pratiques agricoles durables ou d'un soutien à la production. Il s'agit aussi des travailleurs forestiers et agricoles qui sont les personnes employées dans des activités liées à la gestion des forêts, des terres agricoles et des ressources naturelles. Par ailleurs, les bénéficiaires directes concernent des acteurs des filières produits forestiers non ligneux (PFNL) et activités touristiques qui regroupent les personnes travaillant dans des secteurs comme l'écotourisme, la transformation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux.

Cet indicateur est désagrégé en sous indicateurs suivants : a) Nombre d'hommes dans les CAF ; b) Nombre d'hommes et femmes dans les activités pastorales ; c) Nombre d'hommes et femmes dans les activités d'agriculture intelligente face au climat -terroirs ; d) Nombre d'hommes et femmes dans les forêts communales et villageoises (autres que les AP et les CAF) ; e) Nombre d'hommes et femmes dans les filières des produits forestiers non ligneux [miel) karité VC : liane goïne] ; f) Nombre d'hommes et femmes dans le tourisme et g) Nombre d'hommes et femmes - travaux rémunérés (ouverture de pistes, ouverture et entretien de pare-feu, gestion des feux précoces, réhabilitation du corridor n° 2, etc.)

Cette étude a permis d'établir le nombre de personnes (hommes et femmes) œuvrant dans les secteurs agricoles, élevage, foresterie PFNL, CAF, etc.) dans le complexe PONASI, ainsi que dans les activités touristiques et non les bénéficiaires directs du projet vu que le projet est en phase de démarrage des activités. Ces personnes œuvrant dans des domaines d'intérêts pour le projet pourraient constituer des bénéficiaires potentiels du projet. De ce fait les valeurs de base des sous indicateurs (a, b, c, d, e, f et g) sont 0.

a) Nombre hommes dans les CAF

Cet indicateur désigne le nombre de personne par sexe employés dans la mise en œuvre des activités de gestion, de restauration et/ou d'exploitation durable dans les chantiers d'aménagement forestier. Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des chantiers d'aménagement forestier, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il permet également d'analyser l'équilibre homme-femme dans le secteur forestier et la promotion d'une plus grande inclusion des femmes. ***La valeur de base de cet indicateur est 0 vu que le projet est en phase de démarrage.***

Cependant, le nombre de personne œuvrant dans le CAF de Sapoui Biah est de 57

dont 3 femmes. Nous n'avons pas pu disposer des données des autres CAF concernées. L'étude a permis d'identifier 53 groupements de gestion forestière (GGF) autour du complexe PONASI (selon la DFR). Ces CAF produisent en moyenne 80 814, 83 stères de bois par an avec un revenu moyen de 177 792 633,33 FCFA par an selon les données collectées auprès de la DFR.

b) Nombre d'hommes et femmes dans les activités pastorales

Cet indicateur désigne le nombre d'hommes et de femmes exerçant des activités pastorales. Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités pastorales, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il permet également d'analyser l'équilibre homme-femme exerçant des activités pastorales et la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.

c) Nombre d'hommes et femmes dans les activités d'agriculture intelligente face au climat -terroirs

Cet indicateur désigne le nombre de personne hommes et femmes œuvrant dans les activités agricoles respectueuses de l'environnement, réduisant l'impact du changement climatique et renforçant la résilience des écosystèmes. Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux défis climatiques, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.

L'étude n'a pas permis de déterminer les valeurs des indicateurs b et c ci-dessus. Cependant, l'annuaire statistique agro-sylvo pastorale 2023 indique que la population agricole est estimée à 774 300 personnes dont 25,82% de femmes dans les 9 communes d'intervention du projet. Cette population agricole constitue une base pour l'identification des bénéficiaires du projet.

d) Nombre d'hommes et femmes dans les forêts communales et villageoises (autres que les AP et les CAF)

Cet indicateur désigne le nombre de personne hommes et femmes œuvrant dans la gestion et l'aménagement des forêts communales/villageoises. Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités de gestion et d'aménagement des forêts communales et villageoises autres que les AP et les CAF, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.

Le projet n'ayant pas encore débuté la mise en oeuvre d'actions pour accompagner les personnes exerçant dans les forêts communales et villageoises, la valeur de référence de cet indicateur est 0 pour le projet.

Cependant, les enquêtes ont montré que 88 personnes exercent dans les 11 ZOVIC concernés par le projet.

e) Nombre d'hommes et femmes dans les filières des produits forestiers non

ligneux [miel,karité VC ;liane goïne].

Cet indicateur désigne le nombre de personnes hommes et femmes œuvrant dans la promotion (production, transformation et commercialisation) des filières PFNL en l'occurrence celles karité, miel et liane goïne. Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des filières des produits forestiers non ligneux (karité, miel, liane), notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.

La valeur de référence de cet indicateur est 0 vu que le projet n'a pas encore identifié ces bénéficiaires directs. Cependant, le traitement des données collectées auprès des ONGs telles que Naturama et AGN a montré **que 3369 personnes exercent dans ces filières** (Tableau 3). **Par ailleurs, 1119 acteurs interviennent dans les filières liane goïne et karité.**

Tableau 3: Proportion des hommes et des femmes dans les filières PFNL ;

Indicateur obligatoire 2. e) Nombre d'hommes et femmes dans les filières des produits forestiers non ligneux [miel) karité VC : liane goïne].		
Variable	Valeur	Pourcentage (%)
Karité	1759	52,21%
Liane goïne	441	13,09%
Miel	50	1,48%
Liane goïne + Karité	1119	33,21%
Total	3369	100%

Sources : équipe de consultant sur la base des données terrain

f) Nombre d'hommes et femmes dans le tourisme

Cet indicateur désigne le nombre de personnes hommes et femmes œuvrant dans la promotion des activités liées au tourisme. Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités de tourisme, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.

La valeur de référence de cet indicateur est 0 dans le cadre de ce projet. Cependant, le croisement de données collectées auprès de AGN et NAZINGA montre que **100 personnes dont 10 femmes exercent dans ce domaine.**

L'activité touristique a connu une baisse due à la situation sécuritaire. Cependant, les activités touristiques sont en bonne reprise suite aux efforts sécuritaires qui ont été déployés dans la zone.

g) Nombre d'hommes et femmes - travaux rémunérés (ouverture de pistes, ouverture et entretien de pare-feu, gestion des feux précoces, réhabilitation du corridor n° 2, etc.)

Cet indicateur désigne le nombre de travailleurs selon le sexe employé dans des travaux

d'ouverture de pistes, d'ouverture et d'entretien de pare-feu, de gestion des feux précoces, de réhabilitation du corridor n° 2. Il permet de mesurer l'impact socio-économique des activités de gestion et d'aménagement, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.

Dans le cadre de ce projet, la valeur de référence de cet indicateur est 0. Cependant, le croisement de données collectées auprès du Directeur de la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga et auprès des gestionnaires de CAF montre que 147 personnes sont employées.

Indicateur 3 : Tendance statistiquement significative de la taille de la population d'éléphants dans le paysage PONASI

Cet indicateur désigne l'évolution mesurable et confirmée par des analyses statistiques du nombre d'éléphants présents dans cet écosystème au fil du temps.

La valeur de référence de l'indicateur correspond aux données d'inventaire réalisé par l'OFINAP en 2023. ***Cette valeur est estimée entre 900 et 1000.***

Indicateur 4 : Émissions de GES évitées par une gestion intégrée du paysage en réduisant le taux de déforestation dans les paysages forestiers et en restaurant les habitats naturels. (Indicateur de base 6 du FEM-7 -Réduction des émissions de gaz à effet de serre (tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone)

Cet indicateur correspond à la quantité de GES qui n'est pas émise dans l'atmosphère grâce à des pratiques durables de gestion des terres. Cela inclut la réduction du taux de déforestation dans les paysages forestiers et la restauration des habitats naturels. Le projet vise à éviter l'émission de 5 448 924 tCO₂ eq de GES correspondant à une réduction de 50% du taux de déforestation sur 394 564 ha (aires protégées et paysages forestiers) et à la restauration de 11 000 ha d'écosystèmes agro forestiers.

Notre étude n'a pas permis de déterminer la quantité de CO₂ séquestrée par le paysage de PONASI. Cependant, l'exploitation du rapport d'inventaire forestier réalisé par Nitidea en 2023 dans neuf (09) espaces de conservation à savoir les unités d'aménagement forestier (UAF) de Nazinon Gallo, Yallé, les zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) de Boala, Tacien, Sya, Kountioro, Natiédougou et les forêts villageoises de Bourou et Danfina (soit une superficie totale de 11061 ha) montre que la moyenne des stocks de carbone dans la biomasse ligneuse est de 42,5 (± 32,4) tC/ha soit 2 322 810 (±1 415 808 tC/ha). Aussi, des entretiens avec l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONDD), il ressort que le processus d'évaluation du CO₂ séquestré par le paysage PONASI est en cours. Ce qui devrait permettre de disposer de la valeur de référence réelle de cet indicateur.

Indicateur 5 : Superficie du paysage de PONASI gérée efficacement conformément au plan directeur de gestion du paysage.

A la suite des 4 premiers indicateurs d'impacts ci-dessus, la réalisation de l'indicateur 5 permet l'atteinte de l'objectif spécifique 1 (OS1) du prodoc. En rappel, cet OS 1 est intitulé « renforcer le cadre de gestion intégrée du paysage du PONASI ».

Cet indicateur désigne l'étendue des terres au sein du paysage de PONASI qui est administrée et utilisée de manière durable, en conformité avec les orientations et prescriptions du Plan Directeur de Gestion du Paysage. Cet indicateur vise à assurer une gestion intégrée et durable du paysage de PONASI afin de garantir la préservation des écosystèmes, le maintien des services environnementaux et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. ***La valeur de base de cet indicateur est zéro. Toutefois, le recoupement des informations a indiqué que le plan directeur de gestion du paysage PONASI est en cours d'élaboration. Ce qui devrait permettre de réévaluer la valeur de base de cet indicateur. Par ailleurs, l'évaluation de l'efficacité dans la gestion porte sur des scores alors que l'indicateur s'intéresse aux superficies. Il faudrait donc reformuler l'indicateur.***

Indicateur 6 : Changement de la capacité institutionnelle des agences de gestion des aires protégées, tel que mesuré par le tableau de bord du développement des capacités du PNUD et pour les projets du FEM :

La mise en œuvre de l'indicateur 6 va permettre de l'atteinte de l'objectif spécifique 2 qui est de « renforcer le système d'aires protégées du PONASI ».

Cet indicateur fait référence aux lignes directrices relative aux meilleures pratiques des aires protégées de l'IUCN-CMAP. Elles offrent des leçons et des conseils pour une gestion efficace des aires protégées. Ces directives aident les gouvernements nationaux, les agences d'aires protégées, les organisations non gouvernementales, les communautés et les partenaires, et particulièrement le Programme de Travail des aires protégées à remplir leurs engagements et leurs objectifs vis à vis de la Convention sur la Diversité Biologique. Cet indicateur permet de mesurer les efforts d'amélioration des capacités institutionnelles et individuelles pour une gestion efficace, équitable et durable des systèmes d'aires protégées face aux défis rencontrés.

Dans le cadre de ce projet, le suivi de cet indicateur permet d'améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées sur les 354 781 ha, y compris les aires protégées de l'État, les aires protégées communautaires et les corridors fauniques au sein du complexe PONASI. Aussi, il permet de gérer les connaissances et de concevoir des règles d'utilisation et d'aménagement des ressources naturelles

Les valeurs des sous indicateurs devant servir d'évaluation de cet indicateur ont été déterminées à travers une évaluation participative impliquant les parties prenantes concernées, à l'aide de la fiche d'évaluation du développement des capacités du PNUD pour les projets FEM dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet (Tableau 4). Ces sous indicateurs sont 1) Capacités d'engagement ; 2) Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances ; 3) Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations ; 4) Capacités de gestion et de mise en œuvre ; 5) Capacités de suivi et d'évaluation. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des valeurs des sous indicateurs. Les valeurs de références correspondent aux scores de l'OFINAP et de la DGEF évalués lors du développement du document de projet en 2019. Les indicateurs 1, 2, 3 sont définies dans le tableau de bord du développement des capacités du PNUD

Tableau 4: Synthèse des sous indicateurs

Indicateurs	Valeurs de référence	Valeurs finales à la fin du projet
1) Capacités d'engagement	67%	89%
2) Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances	40%	67%
3) Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations	56%	67%
4) Capacités de gestion et de mise en œuvre	50%	67%
5) Capacités de suivi et d'évaluation	17%	67%

Source : document de projet PONASI

Indicateur 7 : Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée, comme en témoigne l'évolution des scores METT des aires protégées existantes par rapport aux valeurs de référence suivantes : PNKT (39), Sissili (47), Nazinga (75), corridor # 1 (31), ZOVIC Biéha (36) et ZOVIC Guiaro et Po (55) (Indicateur de base 1.2 de FEM-7) b) Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor # 2) (Indicateur de base 1.1 de FEM-7)

a) Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée comme en témoigne l'évolution des scores METT des aires protégées existantes

Cet indicateur correspond à l'étendue des terres des aires protégées où des mesures ont été mises en place pour améliorer leur gestion et leur conservation. Ces améliorations peuvent inclure i) la mise en œuvre de plans de gestion adaptés ; ii)

l'augmentation des ressources humaines et financières dédiées ; iii) le renforcement de la surveillance et de la protection contre les menaces (braconnage, déforestation, etc.) ; iv) l'implication accrue des communautés locales et des parties prenantes et v) l'application d'outils d'évaluation de l'efficacité de la gestion (comme le METT : Management Effectiveness Tracking Tool). Cet indicateur permet de mesurer les progrès réalisés dans la gestion durable des aires protégées et leur contribution à la conservation de la biodiversité.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée pendant l'élaboration du projet à l'aide de l'outil METT. Ces valeurs sont synthétisées dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 5: Synthèse des sous indicateurs

Sous indicateurs	Scores	Superficies (ha)
PNKT	39	169 000
Sissili	47	19 500
Nazinga	75	91 300
Corridor # 1	31	4 503
ZOVIC Biéha	3	10 002
ZOVIC Guiaro et Po	55	14 279

Source : document de projet PONASI

**b) Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor # 2)
(Indicateur de base 1.1 de FEM-7)**

Cet indicateur correspond à l'étendue des terres qui a récemment obtenu un statut officiel d'aire protégée, conformément aux cadres juridiques et réglementaires en vigueur. Il s'agit du classement de la superficie de l'aire protégée sous un statut de protection formel dans le but de préserver la biodiversité, les écosystèmes naturels et les services écosystémiques. Cet indicateur vise à limiter ou interdire certaines activités humaines (exploitation forestière, agriculture intensive, urbanisation) par la prise d'un acte réglementaire ou juridique de classement de nouvelles superficies de l'aire protégée.

Dans le cadre de ce projet, la valeur de base de l'indicateur est 0. Cependant, l'étude a permis de découvrir l'existence d'un document d'avant-projet de loi portant création et classement du corridor écologique du Nazinon (ou corridor n°2) d'une superficie de trente-trois mille six cent soixante-cinq (33 665) hectares (figure 2). Par ailleurs, l'étude a permis de découvrir l'existence d'un autre avant-projet de loi portant création et classement du corridor écologique de Pô-Nazinga (ou corridor n°1) sur une superficie de quatre mille cinq cent trois (4 503) hectares. Ces deux avant projets de lois sont dans le processus auprès de la Direction des affaires juridiques et du contentieux (DAJC) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement et devrait faire l'objet de soumission à l'Assemblée

Législative de Transition (ALT) pour vote. Les projets de lois portant classement des corridors 1 et 2 étant en cours, le projet pourraient appuyer le processus d'adoption de ces 2 projets de lois. Ce qui pourrait porter les superficies concernées à 38 168 ha correspondant aux superficies des Corridors 1 (4503ha) et 2 (33665ha).

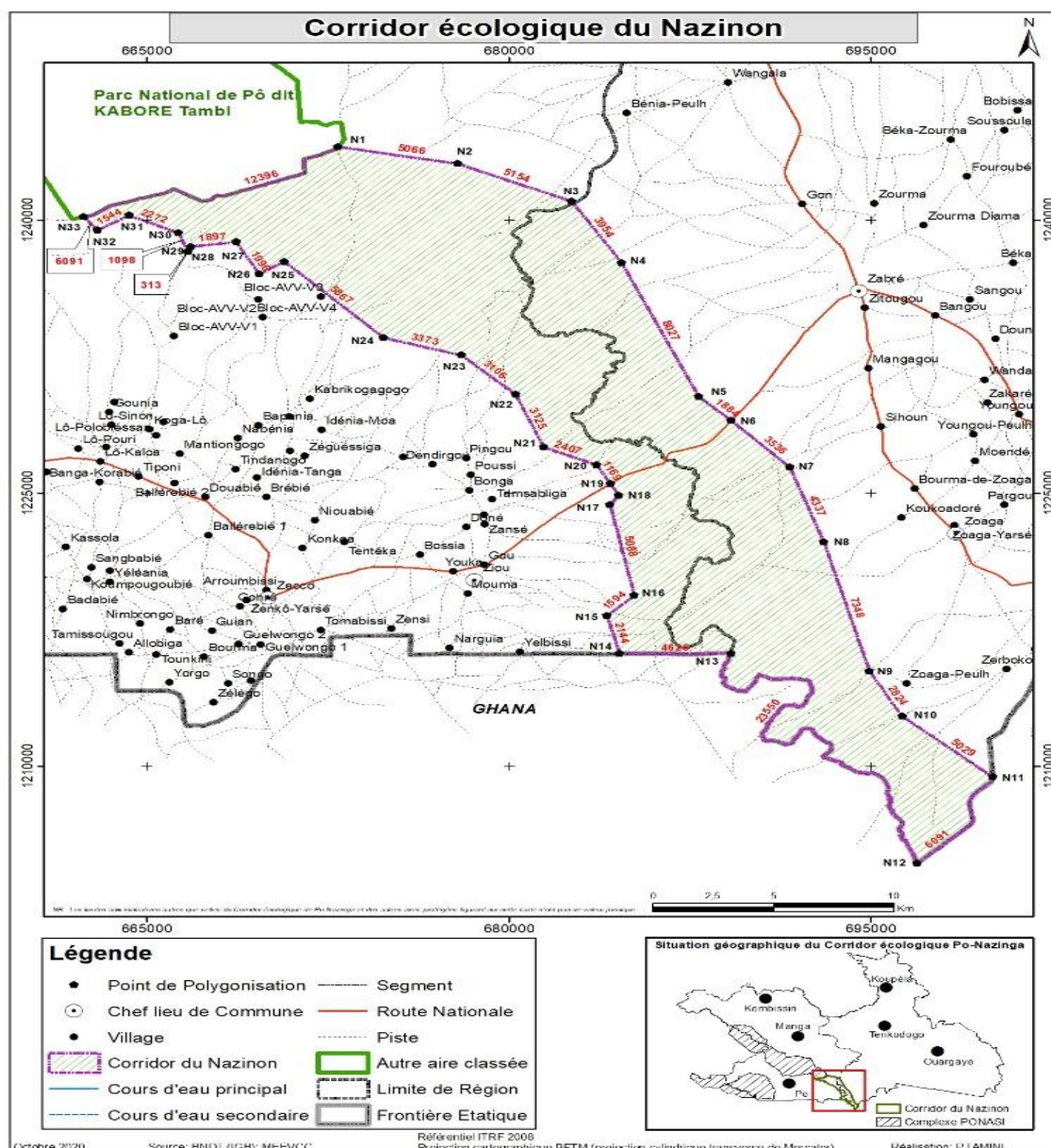


Figure 2 : carte du corridor n°2 (sources : document d'avant-projet de loi portant création et classement du corridor écologique du Nazinon)

Indicateur 8 : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds

Cet indicateur correspond au nombre total d'incidents recensés chaque année dans des zones identifiées comme étant particulièrement exposées aux interactions

négatives entre les humains et la faune sauvage. Un conflit homme-faune se produit lorsque la présence ou les comportements des animaux sauvages causent des dommages aux populations, à leurs biens ou à leurs moyens de subsistance, entraînant parfois des représailles contre la faune. Ces conflits peuvent inclure : i) les attaques d'animaux sauvages sur des personnes ou sur le bétail ; ii) les destructions de cultures par la faune sauvage ; iii) les dégâts aux infrastructures (clôtures, maisons, routes) et iv) les collisions avec des véhicules.

Les points chauds sont des zones où ces conflits sont fréquents en raison de facteurs tels que la proximité des habitats humains et des territoires de la faune, la raréfaction des ressources naturelles ou l'expansion des activités humaines. Cet indicateur permet d'évaluer l'évolution des conflits, d'orienter les stratégies de gestion, d'atténuation et de renforcer la coexistence entre les populations locales et la faune.

La valeur de base de cet indicateur a été collectée auprès du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE). Cette valeur s'élève à vingt-deux (22) en 2024 pour les PV validés après vérification par le FIE. Entre 2020 et 2024, le tableau 5 et la figure 3 donnent respectivement l'évolution du nombre de conflits homme-faune et les montants d'indemnisation par région concernée par le PONASI.

L'analyse du tableau 6 montre que la région du Centre sud enregistre le plus grand nombre de conflits Homme-faune avec 212 conflits sur ces 5 dernières années. Les informations collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge des Eaux et Forêts des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud, du Directeur de la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga et de AGN montre que les points chauds sont les villages de Sia Natiédougou, de Mantoingo, Boala et de Yougoudri. Les principales espèces mises en causent sont les éléphants, les Hyènes tachetées et les Babouin doguéra. Les périodes de l'année où les conflits sont les plus fréquents sont les mois après la saison pluvieuse à savoir les mois d'octobre, de novembre, de décembre et de janvier.

Tableau 6: Evolution du nombre de victimes des conflits Homme-faune sur les 5 dernières années

Régions	Nombre de PV/an					Total des victimes
	2020	2021	2022	2023	2024	
Centre-Ouest	27	6	1	1	2	37
Centre-Sud	48	34	53	62	15	212
Centre-Est	1	0	1	1	5	8
Total	76	40	55	64	22	257

Source : équipe consultant sur la base des données du FIE (2024)

Les enquêtes ont montré que les conflits sont liés à la compétence pour les ressources naturelles (36,36% de répondants), des attaques des animaux domestiques (27,27% de répondants), la destruction des cultures (22,73% de répondants) et les attaques des humains (13,64% de répondants) (figure 7).

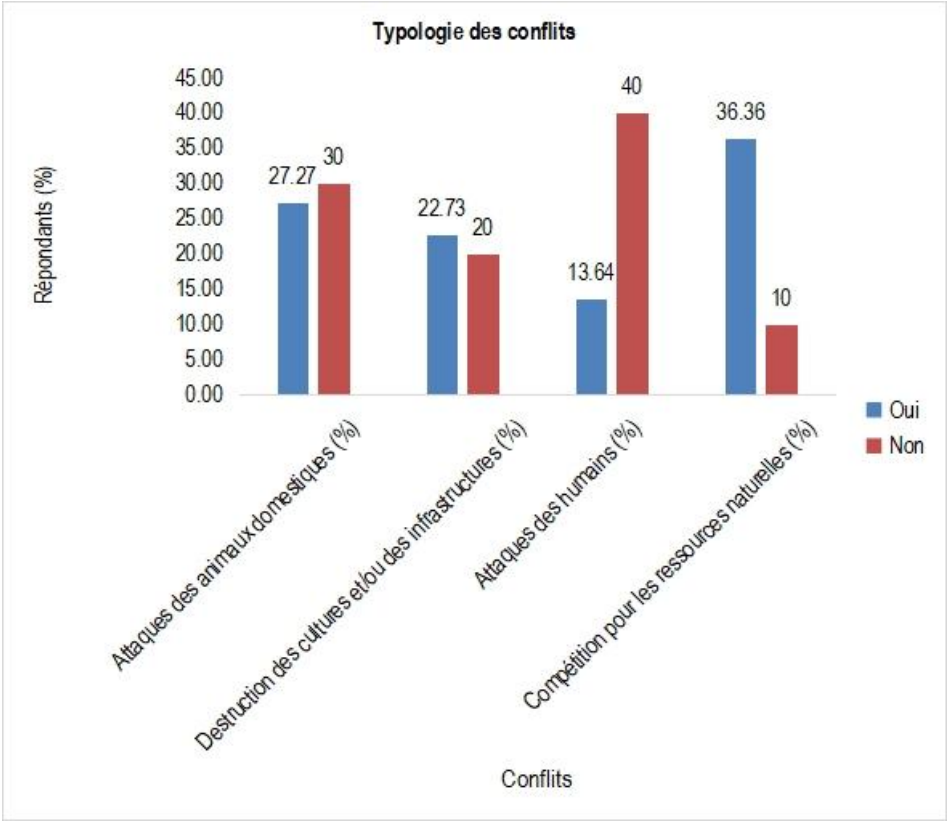


Figure 7 :

La figure ci-dessous montre l'évolution des montants d'indemnisation des conflits homme-faune

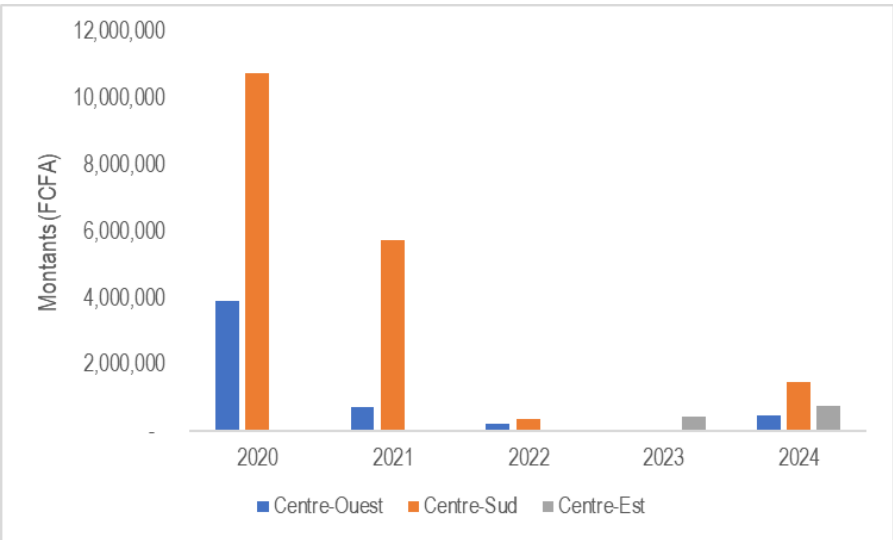


Figure 7 : évolution des montants d'indemnisation des conflits homme-faune

Source : équipe consultant sur la base des données du FIE

Indicateur 9 : Nombre annuel moyen d'indications (preuves) directes et indirectes d'activités illicites enregistrées par sortie de patrouille, y compris les carcasses, les pièges, les rencontres visuelles et les arrestations de braconniers.

C'est un indicateur qui mesure la fréquence des signes d'activités illégales détectés par les équipes de surveillance lors de leurs missions de patrouille dans le complexe PONASI. Les activités illicites concernent : i) le braconnage (chasse ou pêche illégale) ; ii) l'exploitation forestière illégale ; iii) l'extraction minière illégale ; iv) l'occupation ou la conversion illégale des terres ; v) l'utilisation non autorisée des ressources naturelles. Les preuves directes comprennent des observations immédiates, comme la capture de braconniers en flagrant délit ou la découverte de gibier fraîchement abattu. Les preuves indirectes incluent des indices tels que des pièges, des traces de passage, des camps illégaux, des outils ou des restes d'animaux braconnés. Cet indicateur permet d'évaluer l'ampleur des menaces pesant sur les écosystèmes et la faune, d'adapter les efforts de surveillance et d'optimiser les stratégies de lutte contre les activités illégales.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge des Eaux et Forêts des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud, du Directeur de la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga, de la concession de chasse de la Sissili et de l'AGN. Cette valeur est estimée à 25 en moyenne par an.

Indicateur 10 : État des ressources dans les aires protégées, y compris les aires protégées par l'État, les ZOVIC et les corridors

Cet indicateur fait référence à l'évaluation de la qualité, de la disponibilité et de l'évolution des ressources naturelles dans différentes zones de conservation, notamment les aires protégées par l'État, les ZOVIC (Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique) et les corridors écologiques (zones reliant différentes aires protégées pour assurer la migration des espèces et la connectivité des écosystèmes). Cet indicateur vise la réalisation d'inventaires fauniques afin de déterminer l'abondance des espèces fauniques, leurs diversités biologiques, leurs densités, leurs états sanitaires, les menaces, le niveau de dégradation des habitats, etc. Cet indicateur est mesuré par les trois sous indicateurs suivants : a) Abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck *Tragelaphus scriptus* et le Bohor Reedbuck *Redunca redunca* ; b) Abondance relative du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (*Numida meleagris*) et le francolin (*Francolinus bicalcaratus*) etc.) c) Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique. Ces données sont des estimations de valeurs collectées auprès des enquêtés.

Des inventaires fauniques ont été réalisés sur le complexe PONASI en 2023 par l'OFINAP dont le rapport n'est pas encore disponible. L'exploitation de ce rapport

pourra renseigner les valeurs de ces indicateurs.

a) Abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck *Tragelaphus scriptus* et le Bohor Reedbuck *Redunca redunca*

C'est un indicateur écologique qui mesure la fréquence d'observation ou la densité des **mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck *Tragelaphus scriptus* et le Bohor Reedbuck *Redunca redunca*** dans le paysage PONASI, par rapport aux autres mammifères présents. Les données d'enquêtes n'ont pas permis de renseigner cet indicateur.

b) Abondance relative du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (*Numida meleagris*) et le francolin (*Francolinus bicalcaratus*) etc.)

C'est un indicateur écologique qui mesure la fréquence d'observation ou la densité du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (*Numida meleagris*) et le francolin (*Francolinus bicalcaratus*) etc.) par rapport aux autres petits gibiers présents.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par le croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge des Eaux et Forêts des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud. Ces données sont des estimations. *L'espèce **Numida meleagris (pintade)** a été estimée à environ 600 espèces et celle **Francolinus bicalcaratus (francolin)** a été estimée à environ 3200 selon les enquêtes.*

c) Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique

C'est un indicateur qui mesure l'ampleur de la présence et de l'impact du bétail dans des zones protégées, où l'élevage est généralement limité ou interdit pour préserver la biodiversité. Cet indicateur pourrait porter sur la fréquence d'intrusion, le nombre d'incidents ou de signalements de bétail dans l'AP sur une période donnée, la superficie affectée, la surface totale de l'AP où la présence du bétail est observée, la densité du bétail, le Nombre de têtes de bétail recensées par unité de surface dans l'AP et l'impact écologique, la dégradation des habitats, la réduction des ressources pour la faune sauvage, l'érosion des sols, l'origine des intrusions, la proximité des zones pastorales, les pratiques locales, l'absence de mesures de contrôle. Cet indicateur vise i) l'identification des menaces pour la conservation des AP ; ii) l'adaptation des mesures de gestion (surveillance, sensibilisation, zonage) et la réduction des conflits entre conservation et activités pastorales.

Dans le cadre de cette étude, la donnée collectée porte sur le nombre d'incidents ou de signalement du bétail dans l'AP. La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par le croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge des Eaux et Forêts des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre

sud, du Directeur de la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga, du concessionnaire de chasse, des gestionnaires de CAF et de AGN. Ces données sont des estimations collectées auprès des enquêtés. ***Cette valeur est estimée à plus de 10 par an.***

Indicateur 11 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agrosylvopastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat), y compris

La mise en œuvre de cet indicateur permettra d'atteindre l'OS 3 qui est « renforcer la gestion durable des terres et des ressources et diversifier les moyens de subsistance ». Cet indicateur désigne l'étendue des terres où des méthodes durables et adaptées pour lutter contre les effets des changements climatiques sont mises en place pour optimiser la production agricole, sylvicole et pastorale tout en préservant l'environnement. Ces méthodes durables comprennent : 1) l'association de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion forestière pour une utilisation équilibrée des ressources, les pratiques des techniques de conservation des sols et de l'eau et de l'agroforesterie (intégration des arbres dans les systèmes agricoles), les pratiques d'adaptation aux changements climatiques (ex. Utilisation de semences améliorées, cultures résistantes à la sécheresse, gestion efficace de l'eau), la réduction des émissions de gaz à effet de serre (ex. utilisation de compost, réduction du brûlage des résidus agricoles) et l'augmentation de la productivité tout en protégeant les écosystèmes. Cet indicateur vise i) l'amélioration de la résilience des agriculteurs et des écosystèmes face aux variations climatiques, ii) la préservation et la restauration de la fertilité des sols tout en maintenant la biodiversité et iii) le renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des populations rurales. Cet indicateur permet de mesurer l'impact des politiques et projets visant une agriculture durable et résiliente. Cet indicateur est mesuré à travers les sous indicateurs suivant a) superficie des terres agropastorales aménagées ; b) superficie des forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagées ; c) superficie des zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuelle et d) superficie des Chantiers d'Aménagement Forestier dont le modèle est évalué, révisé et mis en œuvre.

a) superficie des terres agro-pastorales aménagées

Cet indicateur correspond à l'étendue des terres du complexe PONASI destinées à l'agriculture et à l'élevage qui ont bénéficié d'aménagements spécifiques pour améliorer leur productivité, leur durabilité et leur résilience face aux défis environnementaux et climatiques. Il permet de suivre les efforts d'aménagement des terres utilisées pour l'agriculture et l'élevage, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, à la résilience des communautés rurales et à la préservation des écosystèmes.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par le croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge de l'agriculture et

des ressources animales des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud et auprès des ONGs telles que Nitidea, Naturama et AGN. ***Cette valeur est estimée à 14 994 ha selon les enquêtes.***

b) superficie des forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagés

Cet indicateur correspond à l'étendue des espaces forestiers gérés et exploités selon des plans d'aménagement visant à assurer leur conservation, leur durabilité et leur utilisation rationnelle par les communautés locales ou les autorités compétentes. Cet indicateur permet d'évaluer les efforts de gestion durable des forêts au niveau communal et villageois, ainsi que dans les massifs forestiers, afin de concilier développement économique local et conservation des ressources naturelles.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par le croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge des Eaux et Forêts des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud et auprès des ONGs telles que Nitidea, Naturama et AGN. Il s'agit de la superficie totale des 11 ZOVIC (24 281 ha), de la superficie totale (127 ha) des forêts de Gogo, de Toécé et de Sapouy, et de la superficie totale de la zone sud-ouest de Zoundweogo (intercommunale) (28 600 ha), de la zone tampon au sud du PNKT (4 188 ha) et de la zone forestière de Vohoko (Nobéré) (6 103 ha). ***Cette valeur de base de cet indicateur est de 0 car aucun de ces espaces de conservation n'est encore aménagé.***

c) superficie des zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuelle.

Cet indicateur désigne l'étendue totale des terres de pâturage régies par des accords, des règlements ou des dispositifs de gestion élaborés et acceptés par les différentes parties prenantes (éleveurs, autorités locales, communautés, ONG, etc.). Ces outils de gestion portent sur : i) des plans de gestion pastorale établis de manière participative ; ii) des accords communautaires sur l'utilisation des ressources fourragères, iii) des zones de pâturage réglementées avec des périodes de repos définies et iv) des dispositifs de suivi et contrôle mis en place pour éviter la surexploitation des terres. L'objectif est d'assurer une gestion durable des ressources pastorales tout en réduisant les conflits liés à l'accès aux pâturages.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par le croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge de l'agriculture et des ressources animales des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud et auprès des ONGs telles que Nitidea, Naturama et AGN. ***Cette valeur s'élève à 220 ha selon les données d'enquête.***

d) superficie des Chantiers d'Aménagement Forestier dont le modèle est évalué, révisé et mis en œuvre

Cet indicateur correspond à la superficie des chantiers d'aménagement forestier disposant d'un plan d'aménagement et de gestion valide et mis en œuvre. Cette superficie reflète l'engagement envers une gestion forestière adaptative et durable, prenant en compte l'évolution des enjeux environnementaux et socio-économiques.

Le projet n'ayant pas encore débuté la mise en œuvre des actions dans ce sens, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Indicateur 12 : Revenu individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PFNL et du tourisme.

Cet indicateur correspond à la moyenne des revenus perçus par les individus vivant dans les communautés locales sur une année. Cet indicateur reflète le niveau de bien-être économique et l'impact des activités génératrices de revenus en l'occurrence des filière Produits forestiers non ligneux et tourisme. Cet indicateur est mesuré à travers les sous indicateurs suivants :

a) Tourisme

➤ **Revenu mensuel moyen (FCFA) lié au tourisme des aires protégées**

Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés au tourisme des aires protégées. Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, les inégalités économiques et le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population œuvrant dans le tourisme des aires protégées.

La valeur de base de cet indicateur est 0 parce que la projet n'a pas encore débuté la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Lors des sorties de terrain, nous avons constaté que les activités touristiques qui étaient en ralentis suite à la situation sécuritaire est entrain de reprendre.

➤ **Nombre de bénéficiaires directs lié au tourisme des aires protégées**

Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes par sexe qui tirent directement un revenu ou un avantage économique du tourisme dans les aires protégées. Il s'agit de :

- i) les employés du secteur touristique (guides touristiques, chauffeurs, agents de billetterie, personnel des hôtels, restaurants, et écolodges situés dans ou à proximité des aires protégées ;
- ii) les entrepreneurs locaux (artisans, vendeurs de souvenirs, exploitants de circuits touristiques, opérateurs de transport ;
- iii) les communautés locales (populations bénéficiant de revenus directs via des projets d'écotourisme, des droits d'entrée redistribués ou des emplois générés et
- iv) les gestionnaires d'aires protégées (agents des parcs, personnel des administrations en charge du tourisme et de la conservation.

Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique du tourisme dans les aires protégées.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en œuvre des activités, la

valeur de référence de cet indicateur est 0.

Les enquêtes du terrain ont montré que le nombre de personnes exerçant dans ce domaine est de à 100 personnes dont 10 femmes. Il s'agit du personnel de AGN et de NAZINGA.

b) Filières des PFNL

➤ Revenu mensuel moyen (FCFA) de la filière karité

Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés aux activités menées dans la filière karité. Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, les inégalités économiques et le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population œuvrant dans la filière karité. Aussi, il permet d'évaluer la rentabilité de la filière et d'identifier les leviers d'amélioration pour les producteurs et les transformateurs de karité.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre des activités, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Les enquêtes terrains auprès de 17 SCOOPS du domaine et des populations riveraines ont montré qu'ils perçoivent en moyenne 204 167 FCFA par mois.

➤ Nombre de bénéficiaires directs de la filière karité

Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes par sexe qui tirent directement un revenu ou un avantage économique de la filière karité. Il s'agit de : i) les employés dans les unités de transformation de beurre de karité ; ii) les entrepreneurs de la filière karité ; iii) les communautés locales qui ramassent les amandes de karité et iv) les gestionnaires des parcs à karité. Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique de la filière karité sur les communautés.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre des activités, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Cependant, les enquêtes réalisées ont montré que 1759 personnes issus des 17 SCOOPS exercent dans cette filière. Aussi, 154 SCOOPS ont été appuyés par des projets partenaires dans ce domaine.

➤ Revenu mensuel moyen (FCFA) de la filière Liane goïne

Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés aux activités menées dans la filière liane goïne. Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, les inégalités économiques et le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population œuvrant dans la filière liane goïne. Aussi, il permet d'évaluer la rentabilité de la filière et d'identifier les leviers d'amélioration pour les producteurs et les transformateurs.

La valeur de base de cet indicateur a été déterminée par le croisement de données collectées auprès des services techniques déconcentrés en charge des Eaux et Forêts des régions du Centre est, du Centre-ouest et du Centre sud, des sociétés coopératives

et simplifiées, des groupements et des associations œuvrant dans la filière et auprès des ONGs telles que Nitidea, Naturama et AGN.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre des activités, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Cependant, les enquêtes réalisées auprès des coopératives, associations et groupements qui exercent dans cette filière que sont : TL_ALLAH WALLI, RELWENDE, YENOU DON KANA, Association WEND METTE, Coopérative DELWENDE (Sapouy), Individuel, PEGDWENDE (Nobéré), Association wematou (Pô), Faitière LAGUEM TAAB LA PAANGA, (Toécé) ont montré qu'ils perçoivent en moyenne 117 708 FCFA par mois.

➤ **Nombre de bénéficiaires directs de la filière Liane goïne.**

Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes par sexe qui tirent directement un revenu ou un avantage économique de la filière liane goïne. Il s'agit de : i) les employés dans les unités de transformation des gousses de liane goïne ; ii) les entrepreneurs de la filière liane goïne et iii) les communautés locales qui ramassent les gousses de lianes goïne. Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique de la filière liane goïne.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre des activités, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Cependant, les enquêtes réalisées ont montré que 441 personnes issus des 17 SCOOPS exercent dans cette filière.

➤ **Revenu mensuel moyen (FCFA) de la filière miel**

Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés aux activités de la filière miel. Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, mesurer les inégalités économiques et évaluer le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population œuvrant dans la filière miel. Aussi, il permet d'évaluer la rentabilité de la filière et d'identifier les leviers d'amélioration pour les producteurs et les transformateurs.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre des activités, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Cependant, les enquêtes réalisées ont montré que les acteurs perçoivent en moyenne 4000 FCFA par mois.

➤ **Nombre de bénéficiaires directs de la filière miel**

Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes par sexe qui tirent directement un revenu ou un avantage économique de la filière miel. Il s'agit de : i) les employés dans les unités de transformation du miel ; ii) les entrepreneurs de la filière miel et iii) les communautés locales qui collectent le miel. Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique de la filière miel.

Étant donné que le projet n'a pas encore débuté la mise en oeuvre des activités, la valeur de référence de cet indicateur est 0.

Cependant, les enquêtes réalisées ont relevé l'existence d'une cinquantaine de personnes dans cette filière issus 14 SCCOPS et 2 personnes.

De plus, cette étude a permis de déterminer le revenu moyen pour le maraîchage, l'élevage et le commerce qui est estimé respectivement à 11458 FCFA, 184375 FCFA et 15625 FCFA.

Pour améliorer les résultats pour cet indicateur 12, on pourrait suggérer l'accompagnement de l'« économie circulaire » dans le cadre du projet.

En effet, Nitidea et Naturama ont mis en place un système d'économie (tontine) qui pourrait promouvoir l'économie circulaire. Il s'agit d'une finance inclusive qui regroupe l'épargne formel et celui informel. Le cas de ces deux ONGs concerne l'épargne informel qui consiste à mettre de côté les recettes sans passer par une banque. Ce modèle d'épargne est appelé « Associations villageoises d'épargnes et de redits (AVEC) ». Il a pour objectif de mobiliser l'épargne locale, de renforcer les capacités des microentreprises en éducation financière. Ce modèle fonctionne comme suit : il a consisté à mettre en place une caisse dont trois (3) personnes possèdent une clé chacune appelé « Caisse à 3 cadenas ». Et pour ce faire, il faudra mener plusieurs activités de sensibilisations et informations avec l'ensemble des parties prenantes. Le mode de gestion de cette caisse est établi de commun accord avec tous les membres de la coopérative. Les taux d'intérêt sont fixés (5 ou 10%). Des rencontres hebdomadaires permettent à chaque membre d'apporter son épargne. Ces « AVEC » sont mis en relation avec la caisse populaire de Pô pour le dépôt régulier de l'épargne des AVEC. Le projet wakanda a déposé un fonds de garanties à la caisse populaire au nom des « AVEC ». Chaque année, les bénéfices générés sont répartis entre les membres de l'AVEC. Nitidea a mis en place une cinquantaine de « AVEC » dans le complexe PONASI dans les filières maraichercultures, Riz, soumbala, petits commerces etc.

Ce modèle a pour avantages de garantir un accès aux financements des AGR surtout des femmes qui ne disposent pas de terres pouvant faire l'objet de garantie et qui ne disposent pas d'accès aux crédits formels, l'accès facile aux crédits à taux d'intérêt faible (5%) et flexible (taux d'intérêt sur le capital). Son inconvénient est que ce modèle ne dispose pas de texte réglementaire.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce modèle sont essentiellement dans la prise en compte des réalités sociales des communautés, informer toutes les parties prenantes surtout les chefs de terres des avantages et inconvénients du modèle, sollicitation de l'accompagnement des chefs de terres, la mise en place d'un système de suivi efficace des cahiers de charges de l'épargne, le manque de confiance entre les membres surtout les femmes.

Indicateur 13 : État des ressources en : a. Zones forestières, y compris les zones de gestion forestière (CAF), les communes et les forêts villageoises et en b. Zones de pâturage

a. Zones forestières, y compris les zones de gestion forestière (CAF), les communes et les forêts villageoises

Cet indicateur désigne l'ensemble des informations et indicateurs permettant d'évaluer la disponibilité, la qualité et l'évolution des ressources naturelles présentes dans une zone forestière donnée. Cet indicateur vise la réalisation d'inventaires floristiques afin de déterminer la couverture forestière, la composition et la diversité des espèces et la structure de la végétation. L'analyse de l'état des ressources forestières permet d'orienter les politiques de gestion durable, de conservation et d'exploitation des forêts. L'objectif principal des CAF étant l'exploitation durable du bois, cette étude propose cette formule d'estimation du volume du bois qui pourrait être utilisée après la réalisation des inventaires forestiers. Le CAP/PONASI est située dans la savane nord Soudanienne selon la classification « Écorégions terrestres du WWF ». Le tableau 6 présente les équations selon les travaux réalisés lors de l'inventaire forestier national (IFN) 2 selon le secteur de la zone de PONASI (MEECC, 2020).

Tableau 7: Equations multi-espèces pour les estimations de volumes de bois dans le secteur Nord-soudanien du Burkina Faso (d1,30 m ≥ 5 cm)

Secteur phytogéographique	Groupe d'espèces	Equations multi-espèces	Hauteur requise (m)	Diamètre requis (cm)
Nord – soudanien	1	$\ln(Vt) = -1,935 + 2,298 * \ln(D)$	2 – 4	< 30
	2	$\ln(Vt) = -2,009 + 2,348 * \ln(D)$	4 – 8	30 – 50
	3	$\ln(Vt) = -2,114 + 2,391 * \ln(D)$	8 – 15	30 – 50
	4	$\ln(Vt) = -2,181 + 2,4204 * \ln(D)$	> 15	> 50

$\ln$ = Logarithme népérien ; Vt = volume total en dm^3 ; D = Diamètre en cm

Source : MEECCV (2020)

L'étude n'a pas permis de déterminer la valeur de base de cet indicateur. Cependant, elle pourrait l'être à la suite des activités d'inventaires à l'aide de la formule ci-dessus.

Cependant, selon le second inventaire national, les densités moyennes des pieds à l'hectare des communes d'intervention d projet sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Communes	Densité moyenne des pieds vivants à l'hectare
Zabré	155,39
Zoaga	218,35

Communes	Densité moyenne des pieds vivants à l'hectare
Guiaro	201,54
Pô	186,06
Nobéré	123,86
Doulougou	78,24
Toécé	100,28
Bieha	203,16
Sapouy	167,34

Source : MEEVCC, 2018

b. Zones de pâturage

Cet indicateur désigne l'ensemble des informations et indicateurs permettant d'évaluer la disponibilité, la qualité et l'évolution des ressources naturelles présentes dans une zone de pâture donnée. Cet indicateur vise l'établissement du bilan fourrager annuel du complexe pour assurer un bon équilibre entre les stocks et les besoins. L'analyse de l'état des zones de pâtures permet d'orienter les politiques de gestion durable, de conservation et d'exploitation des ressources fourragères.

L'estimation de la capacité de charge est importante dans la gestion des végétations naturelles susceptibles d'être pâturées. Pour Breman et De Ridder (1991), elle indique «le nombre d'animaux qui peuvent être alimentés par unité de surface, de telle manière que la production par animal atteigne un niveau déterminé tout en préservant la capacité de production de ces formations végétales». Elle est exprimée en Unité Bétail Tropical par Hectare (UBT/ha) et est donnée par la relation suivante (Boudet, 1975) :

$$CC = \frac{[P(\text{kgMS} / \text{ha}) \times K(\%)]}{6,25(\text{kgMS} / \text{UBT} / \text{jour}) \times \text{Période}}$$

Capacité de Charge (CC) Pastorale

P= Production

K (%)= Coefficient d'utilisation 35 %

MS= Matière sèche

UBT= Unité Bétail Tropical.

Période d'utilisation = 365 jours

Une unité bétail tropical est définie comme un bovin de 250 kg à l'entretien. Des correspondances ont été établies entre l'UBT et les différentes espèces animales (ex. 1 UBT = chameaux 1,0; Bovins 0,7 ; Moutons/chèvres 0,12).

L'étude n'a pas permis de déterminer la valeur de base de cet indicateur. Cet indicateur pourrait être renseigné suite à la réalisation des inventaires à l'aide de la formule ci-dessus.

Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance

collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources.

La mise en œuvre de l'indicateur 14 va contribuer à atteindre OS 4 du projet qui est de « contribuer à l'intégration du genre et à la gestion des connaissances et de l'apprentissage ».

Cet indicateur désigne le niveau de présence, d'implication et d'influence des femmes au sein des instances décisionnelles et des mécanismes de gestion des terres et des ressources naturelles. Elle se mesure à travers : i) le pourcentage de femmes occupant des postes de décision (ex. : comités de gestion, conseils villageois, autorités locales); ii) le degré de participation active aux discussions et aux choix stratégiques (ex. : planification de l'utilisation des terres, allocation des ressources naturelles); iii) l'accès aux droits fonciers et aux opportunités économiques liées aux ressources naturelles et iv) l'inclusion des perspectives et des besoins spécifiques des femmes dans la gouvernance des terres et des ressources. Une meilleure représentativité des femmes favorise une prise de décision plus équitable, durable et inclusive, renforçant ainsi la gestion participative et la résilience des communautés face aux défis environnementaux et économiques. Cet indicateur permet d'identifier les écarts de genre et de mettre en place des actions pour renforcer l'implication des femmes dans les décisions liées à la gestion des terres et des ressources naturelles.

Cet indicateur étant lié à la mise en œuvre des activités du projet. Il pourra être renseigné dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Cependant, les enquêtes auprès des SCOOPS ont montré que 13,47% de femmes qui occupe des postes clés dans les SCOOPS. Au sein des services techniques déconcentrés de l'Etat, 20 femmes occupent des postes clés.

Indicateur 15 : Proportion de groupes/associations villageois qui appliquent les connaissances partagées dans le cadre du projet, en dehors des sites d'intervention pilotes.

C'est un indicateur qui mesure le degré de diffusion et d'adoption des pratiques, techniques ou savoirs transmis par un projet au sein des communautés locales. Éléments évalués : types de connaissances appliquées (techniques agricoles, de gestion des ressources naturelles, de gouvernance locale, etc.) ; zone d'application (en dehors des sites pilotes où le projet a directement intervenu et autonomie des groupes (capacité à appliquer et adapter les connaissances sans appui direct du projet). Cet indicateur reflète l'impact et la durabilité du projet en montrant dans quelle mesure les savoirs diffusés sont adoptés à plus grande échelle.

Cet indicateur étant lié à la mise en œuvre des activités du projet. Il pourra être renseigné dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

IV. Critères de vulnérabilité

Les critères qui pourraient permettre à l'équipe de projet de caractériser et d'identifier les groupes les plus vulnérables sont dans le tableau ci-dessous.

Sur le plan	Critères
Socio-économique	-Faible revenu ; -Sans emplois ; Personnes ayant un accès limité aux ressources (terres, forestières, etc.)
Démographique	-Femmes et enfants ; -Personnes âgées ; -Ménages dirigés par des femmes
Sanitaire	-Personnes vivant avec un handicap ; -Personnes malnutries ou ayant un accès limité aux soins.
Environnemental	Personnes vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques
Institutionnel	Faible représentativité des couches vulnérables surtout les femmes
Sécuritaire	-Personnes déplacées internes

V. RECOMMANDATIONS

- Mettre en place un mécanisme de co-gouvernance opérationnel du complexe PONASI ;
- Redynamiser le forum du PONASI comme cadre de concertation unique du complexe ;
- Mettre en place une collaboration permanente avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Pour une réussite de l'économie circulaire, impliquer les autorités communales et villageoises pour leur contribution en cas de conflits ;
- Faire un inventaire faunique et floristique intégral du complexe pour apprécier l'effort des résultats déjà engrangés par les projets implémentés ;
- Mutualiser les forces en présence pour la conduite de la LAB et l'utilisation des équipements existants pour la collecte et le partage d'informations ;
- Au niveau de l'indicateur 7. a), l'outil METT donne des résultats sur les scores, les superficies du paysage ne changeant pas, il est recommandé de suivre les scores d'évaluation plutôt que les superficies pour cet indicateur.

L'approbation de ces recommandations au Comité de Pilotage du projet pourrait faciliter

leur mise en œuvre.

VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Document du projet de gestion intégrée et durable du paysage de l'aire protégée de PO, NAZINGA, SISSILI (PONASI)
- ✓ INSD, 2023 : Caractéristiques des ménages agricole du Burkina Faso
- ✓ MARAH, 2024 : Annuaire des statistiques agro-pastorales et halieutiques 2023
- ✓ MEEA, 2024 : Répertoire des indicateurs du MEEA
- ✓ MEEVCC, 2018 : Second inventaire forestier national du Burkina Faso
- ✓ Sanou S., Sontie A., Adouabou B.A., Tonde N., Grinand C., Nourtier M., Montfort F., 2023. Inventaires forestiers de neuf espaces de conservation (Forêts villageoise, UAF, ZOVIC) dans les communes de Biéha, Guiaro, Pô et Sapouy au Burkina Faso. Rapport d'étude. Nitidae. 87p. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8123754>

VII. Annexes

Annexe 1 : Situation de référence des indicateurs

		11345																				
Objectifs	Indicateurs	Sous-Indicateurs	Définition	Objectif	Niveau de désagrégation	Unité de mesure	Année de référence	Valeur de référence	Cible à court terme	Cible finale	Périodicité de mesure	Méthode de collecte des données	Méthode de calcul de l'indicateur	Interprétation	Responsable	Responsable associé	Source de vérification	Commentaires	Risques/hypothèses			
		OG: Contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso																				
		D'ici fin 2029, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines/rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.																				
Indicateur obligatoire 1 : (de l'IRPF) : Les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages :	a) Superficie des habitats terrestres sous (nouvelle) protection	Cet indicateur désigne l'étendue de terres récemment classées sous un statut de protection formel dans le but de préserver la biodiversité, les écosystèmes naturels et les services écosystémiques.	Cet indicateur vise à limiter ou interdire certaines activités humaines (exploitation forestière, agriculture intensive, urbanisation) par la prise d'un acte réglementaire ou juridique	Complexe PONASI (Nainaga, PNKT, Sissili)	Ha	2024	293000	293000-33000	Mi parcours et fin	par point de classement		Cet indicateur correspond à la somme des superficies des habitats terrestres sous nouvelle protection. Sa formule de calcul est la suivante : $STNP = S_{NP1} + S_{NP2}$; où $STNP$ est la superficie totale des habitats terrestres sous nouvelle protection et $NP1$ est la Superficie de l'habitat terrestre i é variant de 1 à n sous nouvelle protection.	L'existence de l'acte juridique confirme la protection de la superficie concernée	UCP- PONASI	OPINAP/ DGEF	Rapport d'activités, rapport d'évaluation finale	L'étude a permis d'identifier les superficies qui sont déjà sous protection. Ainsi, le complexe PONASI (PNKT, Nainaga et Sissili) d'une superficie totale de 293000 ha dispose déjà d'actes juridiques de protection. Cependant, le complexe de PONASI rencontre d'énormes difficultés dans la protection. Les efforts du projet porteront sur l'appui pour la protection du Corridor 2 soit 33 000 ha portant la cible finale du paysage sous protection à 326000 ha (soit 90000x33000). Avant il existait deux villages de 91310 à mi parcours à Nainaga et 321781 (Nainaga, Sissili, PNKT) en fin de projet. Les aires protégées (Nainaga, PNKT et Sissili) disposent déjà de système de gestion amélioré notamment de surveillance, existence de gestionnaires (DR, DT, CAF et Directeur de Nainaga), implication des communautés dans la gestion. Cependant, le système de gestion rencontre d'énormes difficultés. L'intervention du projet permettra de renforcer ce système de gestion existant et donc d'améliorer la conservation.	Risques : Un contexte socio-économique et sécuritaire instable compromet l'émergence d'une sensibilité environnementale au sein de la population qui n'est pas prête à modifier son utilisation non durable des ressources naturelles et à adhérer aux exigences du cadre de gestion intégré du paysage.				
	b) Superficie de l'aire protégée existante sous gestion améliorée	Cet indicateur désigne l'étendue des terres protégées où des mesures de gestion ont été renforcées afin d'assurer une conservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes.	Cet indicateur vise : Une meilleure surveillance pour limiter le braconnage et l'exploitation illégale des ressources. La mise en place de plans de gestion intégrés tenant compte des enjeux écologiques et sociaux. Le renforcement des communautés et de la biodiversité. L'implication des communautés locales dans la gestion et les bénéfices.	Complexe PONASI (Nainaga, PNKT, Sissili)	Ha	2024	293000	91300	321 781	cours et fin	des superficies de		Cet indicateur correspond à la somme des superficies de l'aire protégée existante sous gestion améliorée. Sa formule de calcul est la suivante : $STGA = S_{GAI} + S_{GAI2}$; où $STGA$ est la superficie totale des terres de l'aire protégée sous gestion améliorée et GAI est la Superficie des terres de l'aire protégée i é variant de 1 à n sous gestion améliorée	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts dans la gestion durable des écosystèmes	UCP- PONASI	OPINAP/ DGEF	Rapport d'activités,	Les CAP constituent des modèles existants de gestion durable des ressources forestières. Cependant, les CAP connaissent des difficultés dans leur gestion. La valeur de référence concerne la superficie totale des CAP de Nainaga, de Gango et de Zoundwogo soit 73 960 ha. La cible finale de 85 114 ha porte sur la superficie totale des CAP et 11 345 ha des massifs forestiers, des forêts communales et villages.	Hypothèse : La préservation de la biodiversité et des services écosystémiques est une priorité pour les autorités régionales et les collectivités locales qui acceptent de partager à l'aménagement du territoire et des ressources dans le paysage et de mobiliser le collanement nécessaire à sa mise en œuvre			
	c) Superficie sous gestion forestière durable (hectares)	Cet indicateur désigne l'étendue des forêts gérées selon des principes écologiques, sociaux et économiques garantissant leur préservation à long terme tout en permettant une exploitation responsable des ressources forestières	La protection des écosystèmes et de la biodiversité. L'implication des communautés locales dans la gestion et les bénéfices.	3 CAF (Nainaga, Gango et Zoundwogo)	Ha	2024	73969	28438	85314	cours et fin	des superficies des 3 CAF (Nainaga, Gango et Zoundwogo)		Cet indicateur correspond à la somme des superficies de forêts sous gestion durable. Sa formule de calcul est la suivante : $STGD = S_{GDI} + S_{GDI2}$; où $STGD$ est la superficie totale des terres soumises à des pratiques durables de gestion pastorale et d'agriculture intelligente face au climat et GDI est la superficie de terres i é variant de 1 à n sous gestion forestière durable.	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'adoption de bonnes pratiques de gestion pastorale et d'agriculture intelligente face au climat	UCP- PONASI	OPINAP/ DGEF	Rapport d'activités,					
	d) Superficie des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes.	Cet indicateur désigne l'étendue des terres agricoles ou pastorales où des méthodes respectueuses de l'environnement ont été appliquées pour améliorer la productivité tout en réduisant l'impact du changement climatique et en renforçant la résilience des écosystèmes.	Cet indicateur vise une utilisation équilibrée des ressources naturelles au profit de l'élevage, en maintenant la fertilité des sols. En outre, cet indicateur vise une adaptation de l'agriculture pastorale.	Paysage PONASI	Ha	2024	4929	ND	4929-39 664	cours et fin	des techniques de conservation		Cet indicateur correspond à la somme des superficies des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente au climat. Sa formule de calcul est la suivante : $STGD = S_{GDI} + S_{GDI2}$; où $STGD$ est la superficie totale des terres soumises à des pratiques durables de gestion pastorale et d'agriculture intelligente face au climat et GDI est la superficie de terres i é variant de 1 à n sous gestion forestière durable.	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'adoption de bonnes pratiques de gestion pastorale et d'agriculture intelligente face au climat	UCP- PONASI	DREF et DRARAH	Rapport d'activités,	La valeur de référence de l'indicateur est de 4929 ha dont 4536 ha concerne l'agriculture intelligente face au climat, et 393 ha sont consacrés aux pratiques durables de gestion pastorale.				
	a) Nombre d'hommes et de femmes dans les CAF	Cet indicateur désigne le nombre de personnes par sexe employées dans la mise en œuvre des activités de gestion, de restauration et/ou d'exploitation durable des chantiers d'aménagement forestier	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des chantiers d'aménagement forestier, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il permet également d'évaluer l'équilibre homme-femme dans le secteur forestier et l'aménagement durable.	CAF	Nombre	2024	ND	80 hommes	365 hommes	Annuelle		Enquêtes auprès des CAF	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires	Une valeur élevée de	UCP- PONASI	DREF	rapport d'activités, rapport annuel	La valeur de l'indicateur n'estime pas les bénéficiaires du projet mais le nombre de personnes exerçant dans le domaine qui constitue les potentiels bénéficiaires du projet				
	b) Nombre d'hommes et femmes dans les activités pastorales	Cet indicateur désigne le nombre d'hommes et de femmes exerçant des activités pastorales	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités pastorales, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il permet également d'évaluer l'équilibre homme-femme exerçant des activités pastorales et l'aménagement durable.	Paysage PONASI	Nombre	2024	ND	6400 hommes et femmes	6400 hommes et femmes	Annuelle		Enquêtes auprès des services techniques déconcentrés des ressources animales, des sociétés coopératives, des associations et groupements exerçant dans le domaine	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'employabilité des hommes et des femmes dans les activités pastorales	UCP- PONASI	DRARAH	rapport d'activités, rapport annuel	La valeur de l'indicateur n'estime pas les bénéficiaires du projet mais le nombre de personnes exerçant dans le domaine qui constitue les potentiels bénéficiaires du projet				
	c) Nombre d'hommes et femmes dans les activités d'agriculture intelligente face au climat terroirs	Cet indicateur désigne le nombre de personnes hommes et femmes œuvrant dans les activités agricoles respectueuses de l'environnement, réduisant l'impact du changement climatique et renforçant la résilience des écosystèmes.	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux défis climatiques, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.	Paysage PONASI	Nombre	2024	ND	1200 hommes et femmes	1200 hommes et femmes	Annuelle		Enquêtes auprès des services techniques déconcentrés de l'agriculture, des sociétés coopératives, des associations et groupements exerçant dans le domaine	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'appui aux hommes et femmes exerçant des activités pastorales	UCP- PONASI	DRARAH	rapport d'activités, rapport annuel	La valeur de l'indicateur n'estime pas les bénéficiaires du projet mais le nombre de personnes exerçant dans le domaine qui constitue les potentiels bénéficiaires du projet	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes locales aux mesures de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles proposées dans le cadre de la gestion intégrée du paysage.			
	d) Nombre d'hommes et femmes dans les forêts communales et villages (autres que les AP et les CAF)	Cet indicateur désigne le nombre de personnes hommes et femmes œuvrant dans la gestion et l'aménagement des forêts communales/villagesoises.	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités de gestion et d'aménagement des forêts communales et villagesoises autres que les AP et les CAF, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.	Paysage PONASI	Nombre	2024	88	20400 hommes et femmes	20400 hommes et femmes	Annuelle		Enquêtes auprès des services techniques déconcentrés des départements des Hautes et Basses Volta, Centres de gestion des forêts	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'appui aux hommes et femmes exerçant des activités pastorales	Commune s concernée s		rapport d'activités, rapport annuel	L'absence de garantie des droits des femmes en matière d'accès et d'utilisation des terres et des ressources limite leurs avantages liés à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles.				
	e) Nombre d'hommes et femmes dans les filières des produits forestiers non ligneux (miel) karité VC : liane gomme	Cet indicateur désigne le nombre de personnes hommes et femmes œuvrant dans la promotion (production, transformation et commercialisation) des filières PFNL en occurrence celles karité, miel et liane gomme	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des filières des produits forestiers non ligneux (karité, miel, liane), notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.	Paysage PONASI	Nombre	2024	3369	200 hommes et 150 femmes	200 hommes et 150 femmes	Annuelle		Enquêtes auprès des services techniques déconcentrés des Hautes et Basses Volta, Centres de gestion des forêts	Cet indicateur correspond à la somme des personnes œuvrant dans les filières PFNL	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'appui aux hommes et femmes exerçant des activités pastorales	UCP- PONASI	Commune s concernée s	rapport d'activités, rapport annuel	miel VC : 50 hommes, 10 femmes ; karité VC : 75 hommes, 15 femmes ; liane VC : 30 femmes ;	Hypothèse : La sensibilisation accrue aux avantages à la dégradation de l'environnement et à leur impact ainsi que le renforcement des capacités et du cadre institutionnel conduisent à l'adoption de pratiques de gestion durable des terres et des ressources naturelles et à leur mise en œuvre effective			
	f) Nombre d'hommes et femmes dans le tourisme	Cet indicateur désigne le nombre de personnes hommes et femmes œuvrant dans la promotion des activités liées au tourisme	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités de tourisme, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.	Paysage PONASI	Nombre	2024	100 personnes a dont 10 femmes	60 hommes et 38 femmes	60 hommes et 140 femmes	Annuelle		Enquêtes auprès de Nainaga et de l'ONG AGN	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'appui aux hommes et femmes exerçant des activités pastorales	UCP- PONASI	OPINAP/ DGEF	rapport d'activités, rapport annuel					
g) Nombre d'hommes et femmes - travaux éducatifs (ouverture de pistes, ouverture et entretien de puits, gestion des feux précoisés, réhabilitation du corridor n° 2, etc.)	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires rémunérés grâce aux travaux d'aménagement et de gestion des forêts désagré par sexe	Cet indicateur permet de mesurer l'impact socio-économique des activités de gestion et d'aménagement, notamment en termes de création d'emplois locaux et de revenus. Il vise aussi la promotion d'une plus grande inclusion des femmes.	Paysage PONASI	Nombre	2024	147	13750 hommes et 13750 femmes	13750 hommes et 13750 femmes	Annuelle		Enquêtes auprès des services techniques déconcentrés des Hautes et Basses Volta, Centres de gestion des forêts	Cet indicateur correspond au nombre total de bénéficiaires	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'appui aux hommes et femmes exerçant des activités pastorales	UCP- PONASI	DT-CAF, DREF, Nainaga	rapport d'activités, rapport annuel	La valeur de référence correspond au nombre de personnes bénéficiant déjà de rémunération liée aux activités d'aménagement et de gestion dans le Complexe.					

Objectifs	Indicateurs	Sous-indicateurs	Définition	Objectif	Niveau de désagrégation	Unité de mesure	Année de référence	Valeur de référence	Cible à atteindre	Cible finale	Périodicité de mesure	Méthode de collecte des données	Méthode de calcul de l'indicateur	Interprétation	Responsable	Responsable associé	Source de vérification	Commentaires	Risques/hypothèses
OG: Contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso																			
D'ici fin 2029, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines/rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.																			
	Indicateur 3 : Tendance statistiquement significative de la taille de la population d'éléphants dans le paysage PONASI		Cet indicateur désigne l'évolution mesurable et confirmée par des analyses statistiques du nombre d'éléphants présents dans cet écosystème au fil du temps.	Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité des mesures de protection des éléphants. Aider à identifier les menaces et opportunités pour la conservation de l'espèce. Aussi, il aide à la décision dans la gestion durable du paysage PONASI.	Complexe PONASI	Nombre additionnel d'éléphants	2023	entre 900 et 1000	une diminution	Aucune diminution	Mi parcours et fin du projet	Inventaires fauniques	Cet indicateur correspond à l'évolution de la taille des éléphants dans le paysage PONASI. Sa formule de calcul est la suivante : ETE = NEn-NEo ; où ETE est le nombre additionnel d'individus d'éléphants inventoriés, NEn le nombre d'individus d'éléphants inventoriés à l'année n et NEo le nombre d'individus d'éléphants inventoriés à l'année 0 (année de référence en 2020). Par ailleurs, le taux d'évolution pourrait être calculé à l'aide de la formule : TÉE=(NEn-Mo)/NEo ; où TÉE est le taux d'évolution de la taille des éléphants ; NEn le nombre d'individus d'éléphants inventoriés à l'année n et NEo le nombre d'individus d'éléphants inventoriés à l'année 0 (année de référence en 2020).	Tendance statistique	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEF/OF INAP et DGEF	Rapport d'inventaire faunique, Rapports d'évaluation finale	La valeur de référence de l'indicateur correspond aux données d'inventaire réalisé par l'OFINAP en 2023.	
	Indicateur 4 : Emissions de GES évitées par une gestion intégrée du paysage en réduisant le taux de déforestation dans les paysages forestiers et en restaurant les habitats naturels. (Indicateur de base 6 du FEM-7 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre (fonction métriques d'équivalent double de carbone)		Cet indicateur correspond à la quantité de GES qui s'est pas mise dans l'atmosphère grâce à des pratiques durables de gestion des terres. Cela inclut la réduction du taux de déforestation dans les paysages forestiers et la restauration des habitats naturels.	Cet indicateur permet non seulement de limiter les émissions de GES, mais aussi de restaurer les capacités des écosystèmes à stocker du carbone, contribuant ainsi aux objectifs climatiques mondiaux.	Paysage PONASI	CO2 Eq	2025	ND	ND	5 448 924 tCO2 eq	Mi parcours	Evaluation à l'aide de l'outil de FAO Ex-Ante Carbon Balance Tool (EXACT)	Cet indicateur correspond à la quantité de CO2 Eq séquestrée avec l'appui du projet. Sa formule de calcul est la suivante : QSC02=QCO2 année n - QCO2 année 2025 ; où QSC02 est la quantité de CO2 Eq séquestrée avec l'appui du projet ; QCO2 année n est la quantité de CO2 Eq du paysage PONASI séquestrée à l'année n et QCO2 année 2025 est la quantité de CO2 Eq du PONASI séquestrée à l'année 2025 (2025 année de référence).	Une valeur réduite de cet indicateur indique les efforts fournis pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts	UCP- PONASI	SP- CNDD	Rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	5 448 924 tCO2 eq de GES correspondant à une réduction de 50% du taux de déforestation sur 394 564 ha autres protégés et paysages forestiers et à la restauration de 11 000 ha d'écosystèmes agroforestiers	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prévues dans le plan directeur de gestion du paysage. Hypothèse : La variabilité environnementale se situe dans des limites normales.
OS 1: Renforcer le cadre de gestion intégrée du paysage du PONASI																			
Composante/résultat 1 Cadre pour la gestion intégrée du paysage de PONASI avec un financement durable pour son fonctionnement 1.1 Mise à jour, renforcement et opérationnalisation du cadre de gouvernance du paysage PONASI pour assurer une gestion concertée, intégrée et équitable de l'utilisation des terres et des ressources dans le		R1.1: Mise à jour, renforcement et opérationnalisation du cadre de co-gouvernance du paysage PONASI	Indicateur 5: Superficie du paysage de PONASI gérée efficacement conformément au plan directeur de gestion du paysage.	Cet indicateur désigne l'étendue des terres au sein du paysage de PONASI qui est administrée et utilisée de manière durable, en conformité avec les orientations et prescriptions du Plan Directeur de Gestion du Paysage.	Paysage de PONASI	Ha	2024	0	Nainanga, P	952 000 ha correspondant à la superficie totale du paysage PONASI	Mi-parcours et finale	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme des superficies du	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de mise en œuvre du plan directeur	UCP- PONASI	OFINAP/ DGEF/ DRAGA	Rapports d'activités, rapport d'évaluation finale	Le plan directeur n'est pas encore disponible. De ce fait, la valeur de l'indicateur est 0	Risques : Les parties prenantes ont d'autres priorités que la conservation et la gestion durable des terres et des ressources naturelles et n'adhèrent pas au plan de gestion du paysage. Hypothèses : Les autorités régionales et communales disposent des capacités suffisantes pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion du paysage et de ses prescriptions.
OS 2: Renforcer le système d'aires protégées du PONASI																			
R2.1: Capacité institutionnelle accrue des agences de gestion des aires protégées (OFINAP et DGEF) et des 3 DRIEEVC concernées																			
Indicateur 6 : Changement de la capacité institutionnelle des agences de gestion des aires protégées, tel que mesuré par le tableau de bord du développement des capacités du PNUD et pour les projets du FEM	1) Capacités d'engagement	C'est l'engagement de manière proactive et constructive les uns avec les autres dans la gestion d'un problème environnemental mondial	OFINAP/DGEF	%	2019	67	ND	89	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme des scores issus du tableau de bord du développement des capacités. Sa formule est la suivante : CE= ScoreInd1+ScoreInd2+ScoreInd3 ; où CE = capacité d'engagement , ScoreInd1= Score de l'indicateur 1 , ScoreInd2= Score de l'indicateur 2 et ScoreInd3= Score de l'indicateur 3	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de mise en œuvre du plan directeur	UCP- PONASI	OFINAP/ DGEF/ DRAGA	Rapports d'activités, rapport d'évaluation finale	Le plan directeur n'est pas encore disponible. De ce fait, la valeur de l'indicateur est 0	Risques : Les parties prenantes ont d'autres priorités que la conservation et la gestion durable des terres et des ressources naturelles et n'adhèrent pas au plan de gestion du paysage. Hypothèses : Les autorités régionales et communales disposent des capacités suffisantes pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion du paysage et de ses prescriptions.			
	2) Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances	Ce sont les compétences et les connaissances nécessaires pour rechercher, acquérir, communiquer, évaluer et utiliser les informations pertinentes pour pouvoir diagnostiquer et comprendre les problèmes environnementaux mondiaux et les solutions potentielles	OFINAP/DGEF	%	2019	40	ND	80	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme des scores issus du tableau de bord du développement des capacités. Sa formule est la suivante : CPAUC=ScoreInd4+ScoreInd5+ScoreInd6+ScoreInd7+ScoreInd8 ; où CPAUC est la capacité de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances et ScoreInd4, 5, 6, 7, 8 sont les scores des indicateurs 4, 5, 6, 7, 8 définies dans le tableau de bord du développement des capacités du PNUD	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de mise en œuvre du plan directeur	UCP- PONASI	OFINAP/ DGEF/ DRAGA	Rapports d'activités, rapport d'évaluation finale	Le plan directeur n'est pas encore disponible. De ce fait, la valeur de l'indicateur est 0	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prévues dans le plan directeur de gestion du paysage. Hypothèse : La variabilité environnementale se situe dans des limites normales.			
	3) Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations	C'est la capacité de planifier et d'élaborer une politique et une législation environnementale efficace, ainsi que des stratégies et des plans concrets, sur la base de processus décisionnels éclairés pour une gestion environnementale mondiale.	OFINAP/DGEF	%	2019	56	ND	67	Annuelle	Cet indicateur correspond à la somme des scores issus du tableau de bord du développement des capacités. Sa formule est la suivante : CESP=ScoreInd9+ScoreInd10+ScoreInd11 ; où CESP est la capacité d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations et ScoreInd9, 10, 11 sont des scores des indicateurs 9, 10, 11 définies dans le tableau de bord du développement des capacités du PNUD	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de mise en œuvre du plan directeur	UCP- PONASI	OFINAP/ DGEF/ DRAGA	Rapports d'activités, rapport annuel	Le plan directeur n'est pas encore disponible. De ce fait, la valeur de l'indicateur est 0	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prévues dans le plan directeur de gestion du paysage. Hypothèse : La variabilité environnementale se situe dans des limites normales.			
	4) Capacités de gestion et de mise en œuvre	Ce sont les compétences et les connaissances que possède une structure en matière de planification, d'exécution, de contrôle et d'évaluation nécessaires pour mettre en œuvre des politiques environnementales et/ou des décisions réglementaires, ainsi que pour planifier et exécuter des actions/solutions pertinentes de gestion environnementale durable à l'échelle mondiale.	OFINAP/DGEF	%	2019	50	ND	67	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme des scores issus du tableau de bord du développement des capacités. Sa formule de calcul est la suivante : COMO=ScoreInd12+ScoreInd13 ; où COMO est la capacité de gestion et de mise en œuvre et ScoreInd12, 13 sont des scores des indicateurs 12, 13 définies dans le tableau de bord du développement des capacités du PNUD	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de mise en œuvre du plan directeur	UCP- PONASI	OFINAP/ DGEF/ DRAGA	Rapports d'activités, rapport d'évaluation finale	Le plan directeur n'est pas encore disponible. De ce fait, la valeur de l'indicateur est 0	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prévues dans le plan directeur de gestion du paysage. Hypothèse : La variabilité environnementale se situe dans des limites normales.			
	5) Capacités de suivi et d'évaluation	C'est la capacité de suivre et d'évaluer efficacement les réalisations des projets et/ou des programmes par rapport aux résultats escomptés et de fournir un retour d'information pour l'apprentissage, la gestion adaptative et la suggestion d'ajustements au plan d'action si nécessaire	OFINAP/DGEF	%	2019	17	ND	67	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme des scores issus du tableau de bord du développement des capacités. Sa formule de calcul est la suivante : CSE=ScoreInd14+ScoreInd15 ; où CSE est la Capacité de suivi et d'évaluation et ScoreInd14, 15 sont des scores des indicateurs 14, 15 définies dans le tableau de bord du développement des capacités du PNUD	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de mise en œuvre du plan directeur	UCP- PONASI	OFINAP/ DGEF/ DRAGA	Rapports d'activités, rapport d'évaluation finale	Le plan directeur n'est pas encore disponible. De ce fait, la valeur de l'indicateur est 0	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prévues dans le plan directeur de gestion du paysage. Hypothèse : La variabilité environnementale se situe dans des limites normales.			
R2.2: Amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées																			
Composante/résultat 2 Renforcement du système d'aires protégées PONASI 2.1 Capacité institutionnelle accrue des agences de gestion des aires protégées (OFINAP et DGEF) et des 3 DRIEEVC concernées à	Indicateur 7 : a) Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée, comme en témoigne l'évolution des scores METT des aires protégées existantes par rapport aux résultats escomptés et de fournir un retour d'information pour l'apprentissage, la gestion adaptative et la suggestion d'ajustements au plan d'action si nécessaire	Cet indicateur correspond à l'étendue des terres des aires protégées où des mesures ont été mises en place pour améliorer leur gestion et leur conservation. Ces améliorations peuvent inclure : - La mise en œuvre de plans de gestion adaptés - L'augmentation des ressources humaines et financières dédiées - Le renforcement de la surveillance et de la protection contre les menaces (braconnage, déforestation, etc.) - L'implication accrue des communautés locales et des parties prenantes - L'application d'outils d'évaluation de l'efficacité de la gestion (comme le "METT" - Management Effectiveness Tool)	Cet indicateur permet de mesurer les progrès réalisés dans la gestion durable des aires protégées et leur contribution à la biodiversité.	Complexe PONASI (PNKT, Nainanga, Sissili)	Ha	2024	0	91 300 ha (zone de Nainanga)	321 781 ha (superficie totale pour le PNKT, la Sissili, le Nainanga, les DRIEVC et le corridor #1)	Annuelle	Déterminer à partir de l'outil METT	Cet indicateur correspond à la somme des superficies des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée. Sa formule de calcul est la suivante : STDA-AP = STDA-AP ; où STDA-AP est la superficie totale des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée et STDA-AP est la superficie de l'aire protégée terrestre (à savoir PNKT, Nainanga et Sissili) dont l'efficacité de gestion a été améliorée.	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'amélioration de la gestion des aires protégées terrestres	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEF/OF INAP et DGEF	Rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	L'outil METT donne des résultats sur les scores, les superficies du paysage ne changeant pas, il est recommandé d'ajouter les scores d'évaluation plutôt que les superficies.	Risques : Difficultés à recruter le personnel nécessaire pour assurer les fonctions essentielles de la gestion de l'AP Les conflits liés à l'occupation du corridor n°2 et à l'utilisation de ses ressources sont des obstacles à	

Objectifs	Indicateurs	Sous-indicateurs	Définition	Objectif	Niveau de désaggrégation	Unité de mesure	Année de référence	Valeur de référence	Cible à mi-parcours	Cible finale	Périodicité de mesure	Méthode de collecte des données	Méthode de calcul de l'indicateur	Interprétation	Responsable	Responsable associé	Source de vérification	Commentaires	Risques/hypothèses	
OG: Contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso																				
D'ici fin 2029, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines/rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.																				
gérer les connaissances et à concevoir des règles d'utilisation et d'aménagement des ressources naturelles. 2.2 Amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées sur 354 781 ha, y compris les aires protégées communautaires et les corridors fauniques au sein du complexe PONASI.	rapport aux visiteurs de référence suivantes : PNKT (39), Sissili (47), Nazinga (75), corridor 1 (31), ZOVIC Bahi (36) et ZOVIC Guirou et Po (65) (indicateur de base 1.2 de FEM) ; la Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor 2) (indicateur de base 1.1 de FEM7	b) Superficie de l'aire protégée nouvellement créée	Cet indicateur correspond à l'étendue de territoire terrestre qui a récemment obtenu un statut officiel d'aire protégée, conformément aux cadres juridiques et réglementaires en vigueur.	Cet indicateur vise la prise d'un acte juridique de classement de nouvelles superficies de l'aire protégée	Corridor 2	Ha	2024	33 665	ND	33 000 ha	Mi-parcours et fin du projet	Consultation du projet de loi portant classement du Corridor 2	Cet indicateur correspond à la somme des superficies des aires protégées nouvellement créées. Sa formule de calcul est la suivante : STN-AP = SNN-AP1 + ou STN-AP est la superficie totale des aires protégées nouvellement créées et SNN-AP est la superficie de l'aire protégée (i) étant le corridor 1 ou 2) nouvellement créée	L'existence de l'acte juridique confirme la protection de la superficie concernée	OFINAP	UCG-PONASI	Document juridique de classement, rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	Les projets de lois portant classement des corridors 1 et 2 étant en cours, le projet pourrait appuyer le processus d'adoption de ces 2 projets de lois. Ce qui pourrait porter les superficies concernées à 38 168 ha correspondant aux superficies des Corridors 1 (45033ha) et 2 (336653ha)	son classement et à sa protection. Hypothèses : Engagement des parties prenantes (populations et collectivités territoriales, OFINAP, DGEF, services techniques, concessionnaires privés) à l'objectif d'amélioration de la gestion des AP. La publication du corridor n° 2 est une priorité à l'ordre du jour de l'Assemblée législative.	
	Indicateur 8 : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds			Le nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds correspond au total des incidents recensés chaque année dans des zones identifiées comme étant particulièrement exposées aux interactions négatives entre les humains et la faune sauvage. Un conflit homme-faune se produit lorsque la présence ou les activités des animaux sauvages causent des dommages aux populations humaines, à leurs biens ou à leurs moyens de subsistance, entraînant parfois des représailles contre la faune. Ces conflits peuvent inclure : Les attaques d'animaux sur des personnes ou du bétail Les destructions de cultures par la faune sauvage Les dégâts aux infrastructures (éoliennes, maisons, routes) Les collisions avec des véhicules	Cet indicateur permet d'évaluer l'extension des conflits, d'orienter les stratégies de gestion, d'atténuation et de renforcer la coexistence entre les populations locales et la faune sauvage	Paysage de PONASI	Nombre	2024	22	Diminution des conflits de 30%.	Diminution des conflits de 70 %	Annuelle	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme des conflits homme-faune au cours d'une année dans les points chauds. Sa formule de calcul est la suivante : NT-CHP = S-CHP1 + ou NT-CHP est la somme des conflits homme-faune au cours d'une année dans les points chauds et S-CHP1 est le conflit homme-faune dans un point chaud	Une régression de la valeur de cet indicateur indique les efforts d'atténuation des conflits et le renforcement de la coexistence entre les populations locales et la faune sauvage	UCG-PONASI	OFINAP, DGEF, DREF, DRABAH	Rapport d'activités, rapport annuel	La valeur de référence de l'indicateur a été collectée auprès du FIE. Elle correspond au nombre de conflits Homme-Faune en 2024 qui ont été constatés par les services compétents et dont des PV ont été dressés et validés	Risques : Ressources financières insuffisantes pour mettre en œuvre la stratégie de réduction des conflits homme-faune. Hypothèses : Engagement des parties prenantes, et en particulier des communautés locales, en faveur de l'approche SAFE Systems et de l'identification et de la mise en œuvre de solutions pour réduire les conflits entre l'homme et la faune
	Indicateur 9 : Nombre annuel moyen d'indications (preuves) directes et indirectes d'activités illicites enregistrées par sortie de patrouille, y compris les carcasses, les pièges, les rencontres visuelles et les arrestations de braconniers.			C'est un indicateur qui mesure la fréquence des signaux transmettent l'urgence des équipes de surveillance lors de leurs missions de patrouille dans une zone donnée, généralement une aire protégée ou un espace naturel sensible. Les activités illicites peuvent inclure : Le braconnage (chasse ou pêche illégale) L'exploitation forestière illégale L'exploitation minière illégale L'occupation ou la conversion illégale des terres L'utilisation non autorisée des ressources naturelles Les preuves directes comprennent des observations immédiates, comme la capture de braconniers en flagrant délit ou la découverte de gibier fraîchement abattu.	Il permet d'évaluer l'ampleur des menaces pesant sur les écosystèmes et la faune, d'adapter les efforts de surveillance et d'optimiser les stratégies de lutte contre les activités illicites.	Dans les aires protégées (Nazinga, PNKT, Sissili)	Nombre	2024	25	Réduction de 20 %.	Réduction de 50 %.	Annuelle	Enquête rapides	Cet indicateur correspond à la somme d'indications (preuves) directes et indirectes moyens d'activités illicites enregistrées lors des sorties de patrouille par an. Sa formule de calcul est la suivante : NTAI = JAI + ou NTAI est le nombre total annuel moyen d'indications (preuves) directes et indirectes enregistrées par les sorties de patrouille et JAI est l'indication (preuve) directe et indirecte (i variant de 1 à n) d'activités illicites enregistrées d'une sortie de patrouille enregistrée.	Une valeur élevée de l'indicateur indique un niveau de menaces élevées pour la faune et les écosystèmes	UCG-PONASI	UG-AP/DGEF/OP INAP et DREF	Rapport d'activités, rapport annuel	Rapports SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool) des patrouilles de surveillance de l'AP	Risques : L'insuffisance des ressources allouées à la surveillance (personnel, équipement, logistique) nuit à son efficacité. Hypothèses : La fréquence et la couverture des patrouilles de surveillance sont suffisantes pour fournir les informations nécessaires à un contrôle efficace des activités de braconnement. Les arrestations de braconniers sont suivies d'une action en justice appropriée, comme le prévoit la loi
	Indicateur 10 : État des ressources dans les aires protégées, y compris les aires protégées par l'Etat, les ZOVIC et les corridors	a. Abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le bushbuck <i>Tragelaphus scriptus</i> et le Bihor Redbreed <i>Redunca redunca</i> ;	C'est un indicateur écologique qui mesure la fréquence d'observation ou la densité de ces espèces dans une zone donnée, par rapport aux autres mammifères présents. Méthode de mesure : L'abondance relative est généralement évaluée par : Comptages directs : Observations sur transects ou points d'écoute. Piégeage photographique : Analyse du nombre d'individus capturés par des caméras sur une période donnée. Indices de présence : Traces, empreintes, excréments, vocalisations.	Suivre l'évolution des populations de ces espèces. Évaluer l'impact des pressions (chasse, déforestation, fragmentation des habitats) ; Aider à la mise en place de mesures de conservation adaptées.	Dans les aires protégées (Nazinga, PNKT, Sissili)	IKN	2024	ND	Aucune diminution	Aucune diminution	1ère année du projet et à la fin du projet	Inventaires fauniques	Cet indicateur correspond à l'effectif total des grands mammifères et moyenne taille rapporté à la superficie de l'AP. Sa formule est la suivante : IKN-OMMT = (abre ind espèce/Sup ap) ou IKN-OMMT est l'abondance relative des grands mammifères et moyenne taille, abre ind espèce est le nombre total d'individus des grands mammifères et moyenne taille et sup ap : Superficie de l'aire protégée dans laquelle l'espèce vit	Une baisse de l'abondance relative peut signaler une dégradation de l'habitat ou une pression anthropique excessive, nécessitant des actions correctives.	OFINAP	UCG-PONASI, UG-AP	Rapport d'inventaire faunique, rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	L'OFINAP a réalisé un inventaire faunique en 2023. La disponibilité de ce rapport permettrait de renseigner la valeur de référence de cet indicateur		
b. Abondance relative du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (<i>Numida meleagris</i>) et le francolin (<i>Francolinus francolinus</i>) ;		C'est un indicateur écologique qui mesure la fréquence d'observation ou la densité de ces espèces dans une zone donnée, par rapport aux autres mammifères présents. Méthode de mesure : L'abondance relative est généralement évaluée par : les comptages directs : observations sur transects ou points d'écoute ; le piégeage photographique : analyse du nombre d'individus capturés par des caméras sur une période donnée ; l'indices de présence : traces, empreintes, excréments, vocalisations.	Suivre l'évolution des populations de ces espèces. Évaluer l'impact des pressions (chasse, déforestation, fragmentation des habitats) ; Aider à la mise en place de mesures de conservation adaptées.	Dans les aires protégées (Nazinga, PNKT, Sissili)	IKN	2024	ND	Aucune diminution	Aucune diminution	1ère année du projet et à la fin du projet	Inventaires fauniques	Cet indicateur correspond à l'effectif total des petits gibiers rapporté à la superficie de l'AP. Sa formule est la suivante : IKN-PG = (abre ind espèce/Sup ap) ou IKN-PG est l'abondance relative de petits gibiers, abre ind espèce est le nombre total d'individus de petits gibiers et sup ap : Superficie de l'aire protégée dans laquelle les petits gibiers vivent	Une baisse de l'abondance relative peut signaler une dégradation de l'habitat ou une pression anthropique excessive, nécessitant des actions correctives.	OFINAP	UCG-PONASI, UG-AP	Rapport d'inventaire faunique, rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final				
c. Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique		C'est un indicateur qui mesure l'impact de la présence et de l'impact du bétail dans des zones protégées, où l'élevage est généralement limité ou interdit pour préserver la biodiversité. Critères d'évaluation : Fréquence d'intrusion : Nombre d'incidents ou de signalements de bétail dans l'AP sur une période donnée. Superficie affectée : Surface totale de l'AP où la présence du bétail est observée. Densité du bétail : Nombre de têtes de bétail recensées par unité de surface dans l'AP. Impact écologique : Dégradation des habitats, réduction des ressources pour la faune sauvage, érosion des sols. Origine des intrusions : Proximité des zones pastorales, pratiques locales, absence de mesures de contrôle.	Utilité de l'indicateur : Identifier les menaces pour la conservation des AP ; Adapter les mesures de gestion (surveillance, sensibilisation, zonation) ; Réduire les conflits entre conservation et activités pastorales.	Dans les aires protégées (Nazinga, PNKT, Sissili)	Nombre	2024	Plus de 10	Diminution de 20 %.	Diminution de 50 %.	Annuelle	Comptage	Cet indicateur correspond à la somme des présences (bétail) d'animaux domestiques dans l'année. Sa formule de calcul est la suivante : NTBIC-AP = NTBIC-AP1 + ou NTBIC-AP est le nombre total d'invasions du bétail constatées dans l'AP et NTBIC-AP est l'invasion (i variant de 1 à n) du bétail constaté dans l'AP	Un niveau d'invasion élevé peut nécessiter des actions telles que le renforcement de la surveillance, la mise en place de mesures de gestion ou des alternatives pour l'élevage à proximité des AP	UG-AP	OFINAP/ DGEF, DREF, UG-PONASI	Rapport d'activités, rapport annuel				
OS 3 : Renforcer la gestion durable des Aires-16117 terres et des ressources et diversifier les moyens de subsistance																				
R3.1: Adoption accrue d'une gestion intégrée agro-alimo-pastorale efficace des ressources naturelles et agricoles, et d'une agriculture intelligente face au climat par les communautés locales au sein du paysage PONASI.																				
Indicateur 11 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agro-étyropastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat, y compris	a) superficie des terres agro-pastorales aménagées	Cet indicateur correspond à l'étendue des zones destinées à l'agriculture et à l'élevage qui ont bénéficié d'aménagements spécifiques pour améliorer leur productivité, leur durabilité et leur résilience face aux défis environnementaux et climatiques.	Cet indicateur permet de suivre les efforts d'aménagement des terres utilisées pour l'agriculture et l'élevage, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, à la résilience des communautés rurales et à la préservation des écosystèmes.	Paysage PONASI	Ha	2024	14994	14994+1500	14994+4500	Annuelle	Comptage	Cet indicateur correspond à la somme des superficies des terres agro-pastorales aménagées. Sa formule de calcul est la suivante : ST-TAPA = S-TAPA1 + ou ST-TAPA est la superficie totale des terres agro-pastorales aménagées et S-TAPA1 est la superficie (i) variant de 1 à n des terres agro-pastorales aménagées.	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'aménagement des terres agro-pastorales	UCG-PONASI	DRABAH	Rapport d'activités, rapport annuel				
	b) superficie des forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagés	Cet indicateur correspond à l'étendue des espaces forestiers gérés et exploités selon des plans d'aménagement visant à assurer leur conservation, leur durabilité et leur utilisation rationnelle par les communautés locales ou les autorités compétentes.	Cet indicateur permet d'évaluer les efforts de gestion durable des forêts au niveau communal et villageois, ainsi que dans les massifs forestiers, afin de concilier développement économique local et conservation des ressources naturelles.	Paysage PONASI	Ha	2024	0	9946	29837	Annuelle	Comptage	Cet indicateur correspond à la somme des superficies des forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagés. Sa formule de calcul est la suivante : ST-FCMA = S-FCMA1 + ou ST-FCMA est la superficie totale des forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagés et S-FCMA1 est la superficie la forêt communale/villageoise/ du massif forestier (i) variant entre 1 et n) aménagée.	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts d'aménagement des forêts villageoises et des massifs forestiers	UCG-PONASI	DREF, Communauté	Rapport d'activités, rapport annuel	Cet indicateur vise les superficies des ZOVIC sous aménagement. Les enquêtes ont montré aucun des 11 ZOVIC n'est sous aménagement. Elles font de non pour l'objet d'une forte pression anthropiques	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prescrites dans le plan directeur de gestion des paysages. Hypothèses : Mobilisation efficace du cofinancement pour assurer la mise en œuvre du plan directeur de gestion du paysage. La volonté des acteurs masculins et féminins d'adapter leurs pratiques et d'adopter des systèmes de production améliorés et plus durables.		
	c) superficie des zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuelle	Cet indicateur désigne l'étendue totale des terres de pâturage régies par des accords, des règlements ou des dispositifs de gestion élaborés et acceptés par les différentes parties prenantes (éleveurs, autorités locales, communautés, ONG, etc.). Ces outils de gestion peuvent inclure : -des plans de gestion pastorale établis de manière participative ; -des accords communautaires sur l'utilisation des ressources fourragères ; -des zones de pâturage réglementées avec des périodes de repos définies ; -des dispositifs de suivi et contrôle pour éviter la surexploitation des terres.	L'objectif est d'assurer une gestion durable des ressources pastorales tout en réduisant les conflits liés à l'accès aux pâturages	Paysage PONASI	Ha	2024	220	220-132 21	220-39664	Annuelle	Comptage	Cet indicateur correspond à la somme des superficies des terres des zones de pâture soumises à des outils de gestion consensuelle (labier de charge). Sa formule de calcul est la suivante : ST-ZPGC = S-ZPGC1 + ou ST-ZPGC est la superficie totale des zones de pâture soumises à des outils de gestion consensuelle et S-ZPGC1 est la superficie (i) variant entre 1 et n des terres de la zone de pâture soumise à des outils de gestion consensuelle.	Une valeur élevée de l'indicateur traduit les efforts de gestion durable des zones de pâture	UCG-PONASI	DRABAH	Rapport d'activités, rapport annuel				
	d) superficie des Chantiers d'aménagement Forestier dont le modèle est évalué, révisé et mis en œuvre	Cet indicateur correspond à la superficie des chantiers d'aménagement forestier disposant d'un plan d'aménagement et de gestion valide et mis en œuvre	Cette superficie reflète l'engagement envers une gestion forestière adaptative et durable, prenant en compte l'évaluation des enjeux environnementaux et socio-économiques.	Chantiers d'aménagement forestier	Ha	2024	73 969	1492	55477	Annuelle	Comptage	Cet indicateur correspond à la somme des superficies des Chantiers d'aménagement forestier disposant d'un PAG ou respectant la prescription d'un cahier de charge. Sa formule de calcul est la suivante : ST-CAPA = S-CAPA1 + ou ST-CAPA est la superficie totale des CAP disposant d'un PAG ou respectant la prescription d'un cahier de charge et S-CAPA1 est la superficie du CAP (i) variant de 1 à 3) disposant d'un PAG ou respectant la prescription d'un cahier de charge	Une valeur élevée de l'indicateur indique une gestion efficace des CAP conformément aux cibles liées à mi-parcours et finales	UCG-PONASI	DREF, DT-CAP	Rapport d'activités, rapport annuel	La valeur de référence de l'indicateur correspond à la superficie totale des 3 CAP concernées par le projet. Les CAP sont des modèles de gestion durable de la ressource bois. Dans le cadre du projet, les activités pourraient porter sur des appuis à la gestion durable de superficies de ces CAP conformément aux cibles liées à mi-parcours et finales			
R3.2: Moyens de subsistance diversifiés des communautés locales liés au développement du tourisme et aux filières basées sur les produits forestiers.																				

Objectifs	Indicateurs	Sous-indicateurs	Définition	Objectif	Niveau de désagrégation	Unité de mesure	Année de référence	Valeur de référence	Cible à atteindre	Cible finale	Périodicité de mesure	Méthode de collecte des données	Méthode de calcul de l'indicateur	Interprétation	Responsable	Responsable associé	Source de vérification	Commentaires	Risques/hypothèses		
O6: Contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso																					
D'ici fin 2029, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines/rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.																					
Composante/résultat 3 3. Gestion durable des terres et diversification des moyens de subsistance 3.1 Adoption accrue d'une gestion intégrée agro-sylvo-pastorale efficace des ressources naturelles et agricoles, et d'une agriculture intelligente face au climat par les communautés locales au sein du paysage PONASI. 3.2 Moyens de subsistance diversifiés des communautés locales liés au développement du tourisme et aux filières basées sur les produits forestiers Indicateur 11 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agro-sylvo-pastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat, y compris : Indicateur 12 : Revenus individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PPL et du tourisme.	Revenu mensuel moyen lié au tourisme des aires protégées		Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés au tourisme des aires protégées.	Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, mesurer les inégalités économiques et évaluer le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population vivant dans le tourisme des aires protégées	Paysage PONASI	Milliers de FCFA	2024	0	ND	Augmentation de 30%	Annuelle	Enquête sociaux économiques	Cet indicateur correspond à la moyenne des revenus mensuels tirés des activités liées au tourisme dans les aires protégées. Sa formule se présente comme suite : $\frac{RMNT \times RMNT/a}{n}$; où $RMNT$ est le revenu mensuel moyen tiré de l'ensemble des activités de promotion du tourisme, $RMNT$ est le revenu mensuel de l'activité i variant de 1 à n et n est nombre total d'activités de promotion du tourisme.	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus les revenus tirés des activités liées au tourisme sont importants.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	Les principales activités sont liées aux visites, aux activités annexes telles que les guides, les excursions, etc., les services d'hébergement, restauration, transport, etc.) et les produits dérivés (vente de souvenirs, artisanat, etc.). La valeur de l'indicateur est 0 parce que les activités de promotion du tourisme sont toujours liées à la situation sécuritaire défavorable. Cependant, la situation étant améliorée ces dernières années dans le paysage PONASI, cette activité pourrait reprendre			
		Nombre de bénéficiaires directs liés au tourisme des aires protégées	Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes qui tirent directement un revenu ou un avantage économique du tourisme dans les aires protégées. Il s'agit de : 1. les employés du secteur touristique (guides touristiques, chauffeurs, agents de billetterie, personnel des hôtels, restaurants, et écologues situés dans ou à proximité des aires protégées. 2. les entrepreneurs locaux (artisans, vendeurs de souvenirs, exploitants de circuits touristiques, opérateurs de transport. 3. les communautés locales (populations bénéficiant de revenus directs via des projets d'écotourisme, des droits d'entrée redistribués ou des emplois générés. 4. les gestionnaires d'aires protégées (agents des parcs, personnel des administrations en charge du tourisme et de la conservation.	Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique du tourisme dans les aires protégées.	Paysage PONASI	Nombre	2024	100 personnes dont 50 femmes	ND	200 bénéficiaires directs de petites entreprises touristiques (60 hommes - 140 femmes)	Annuelle	Enquête sociaux économiques	Cet indicateur correspond à la somme des bénéficiaires directs de petites entreprises touristiques (60 hommes - 140 femmes) dans une activité de promotion du tourisme	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus le nombre de bénéficiaires des activités liées au tourisme est important.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final				
		Revenu mensuel moyen de la filière karité	Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés aux activités minées dans la filière karité	Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, mesurer les inégalités économiques et évaluer le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population vivant dans la filière karité. Aussi, il permet d'évaluer la rentabilité de la filière et d'identifier les facteurs	Paysage PONASI	Milliers de FCFA	2024	208 333	ND	Augmentation de 20%	Annuelle	Enquête sociaux économiques	Cet indicateur correspond à la moyenne des revenus mensuels tirés de la filière karité. Sa formule se présente comme suite : $\frac{RMNK \times RMNK/a}{n}$; où $RMNK$ est le revenu mensuel moyen tiré de la filière karité, $RMNK$ est le revenu mensuel tiré de l'entreprise i variant de 1 à n ; i pouvant être une entreprise ou un individu vivant dans la filière karité.	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus les revenus tirés des activités de la filière karité sont importants.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	La valeur de référence de l'indicateur correspond au montant collecté auprès des acteurs de la filière lors des enquêtes			
		Nombre de bénéficiaires directs de la filière karité	Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes qui tirent directement un revenu ou un avantage économique de la filière karité. Il s'agit de : 1. les employés dans les unités de transformation de beurre de karité ; 2. les entrepreneurs de la filière karité; 3. les communautés locales qui ramassent les amandes de karité ; 4. les gestionnaires des parcs à karité	Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique de la filière karité.	Paysage PONASI	Nombre	2024	1759	ND	300 femmes	Annuelle	Enquête sociaux économiques	Cet indicateur correspond à la somme des bénéficiaires directs de la filière karité. $RMK \times RMK/a$; où : RMK = Nombre total de bénéficiaire vivant dans la filière karité et RMK est le bénéficiaire i variant de 1 à n ; i pouvant être une entreprise ou un individu vivant dans la filière karité	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus le nombre de bénéficiaires de la filière karité est important.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	Risques : Chute des prix du marché pour les produits développés par les filières. L'augmentation du niveau d'insécurité dans le pays réduit l'attrait des sites PONASI pour les touristes internationaux.			
		Revenu mensuel moyen de la filière liane gaine	Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés aux activités minées dans la filière liane gaine	Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, mesurer les inégalités économiques et évaluer le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population vivant dans la filière liane gaine. Aussi, il permet d'évaluer la rentabilité de la filière et d'identifier les facteurs	Paysage PONASI	Milliers de FCFA	2024	119 792	ND	50%	Annuelle	Enquête sociaux économiques	Cet indicateur correspond à la moyenne des revenus mensuels tirés de la filière liane gaine. Sa formule se présente comme suite : $\frac{RMMLG \times RMMLG/a}{n}$; où $RMMLG$ est le revenu mensuel moyen tiré de la filière liane gaine, $RMMLG$ est le revenu mensuel tiré de l'entreprise i variant de 1 à n et n est nombre total des entreprises vivant dans la filière liane gaine.	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus les revenus tirés des activités liées à la filière liane gaine sont importants.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	Hypothèses : La volatilité des parties prenantes d'adapter leurs pratiques et d'adopter des systèmes de production améliorés et plus durables.			
		Nombre de bénéficiaires directs de la filière liane gaine	Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes qui tirent directement un revenu ou un avantage économique de la filière liane gaine. Il s'agit de : 1. les employés dans les unités de transformation des gosses de liane gaine ; 2. les entrepreneurs de la filière liane gaine ; 3. les communautés locales qui ramassent les gosses de lianes gaine.	Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique de la filière liane gaine.	Paysage PONASI	Nombre	2024	441	ND	120 femmes	Annuelle	Enquêtes auprès Sociétés coopératives, associations et groupements vivant dans la filière liane gaine et des populations locales	Cet indicateur correspond à la somme des bénéficiaires vivant dans la filière liane gaine. $RMGL \times RMGL/a$; où : $RMGL$ = Nombre total de bénéficiaire vivant dans la filière liane gaine et $RMGL$ est le bénéficiaire i variant de 1 à n ; i pouvant être une entreprise ou un individu vivant dans la filière liane gaine	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus le nombre de bénéficiaires des activités liées à la filière liane gaine est important.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final				
		Revenu mensuel moyen de la filière miel	Cet indicateur correspond au montant moyen des revenus perçus par une personne, un ménage ou un groupe donné sur une période d'un mois liés aux activités de la filière miel	Il est utilisé pour analyser le niveau de vie, mesurer les inégalités économiques et évaluer le pouvoir d'achat d'une personne, d'un ménage ou d'une population vivant dans la filière miel. Aussi, il permet d'évaluer la rentabilité de la filière et d'identifier les facteurs	Paysage PONASI	Milliers de FCFA	2024	4 000	ND	20%	Annuelle	Enquêtes auprès Sociétés coopératives, associations et groupements vivant dans la filière miel et des populations locales	Cet indicateur correspond à la moyenne des revenus mensuels tirés de la filière miel. Sa formule se présente comme suite : $\frac{RMML \times RMML/a}{n}$; où $RMML$ est le revenu mensuel moyen tiré de la filière miel, $RMML$ est le revenu mensuel tiré de l'entreprise i variant de 1 à n et n est nombre total des entreprises vivant dans la filière miel.	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus les revenus tirés des activités liées à la filière miel sont importants.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final				
		Nombre de bénéficiaires directs de la filière miel	Cet indicateur désigne l'ensemble des personnes qui tirent directement un revenu ou un avantage économique du tourisme dans les aires protégées. Il s'agit de : 1. les employés du secteur touristique (guides touristiques, chauffeurs, agents de billetterie, personnel des hôtels, restaurants, et écologues situés dans ou à proximité des aires protégées. 2. les entrepreneurs locaux (artisans, vendeurs de souvenirs, exploitants de circuits touristiques, opérateurs de transport. 3. les communautés locales (populations bénéficiant de revenus directs via des projets d'écotourisme, des droits d'entrée redistribués ou des emplois générés. 4. les gestionnaires d'aires protégées (agents des parcs, personnel des administrations en charge du tourisme et de la conservation.	Cet indicateur permet d'analyser l'impact socio-économique du tourisme dans les aires protégées.	Paysage PONASI	Nombre	2024	14 SCOPPS et 2 personnes	ND	200 hommes et 200 femmes	Annuelle	Enquêtes auprès Sociétés coopératives, associations et groupements vivant dans la filière miel et des populations locales	Cet indicateur correspond à la somme des bénéficiaires vivant dans la filière miel. $RMML \times RMML/a$; où : $RMML$ = Nombre total de bénéficiaire vivant dans la filière miel et $RMML$ est le bénéficiaire i variant de 1 à n ; i pouvant être une entreprise ou un individu vivant dans la filière miel	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus le nombre de bénéficiaires des activités liées à la filière miel est important.	UCP- PONASI	UG-AP/ DGEP/OF INAP/ Natinga	Rapport d'enquête, Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final				
		a) zones forestières	Indicateur 13 : État des ressources en :	Cet indicateur désigne l'ensemble des informations et indicateurs permettant d'évaluer la disponibilité, la qualité et l'évolution des ressources naturelles présentes dans une zone forestière donnée	L'analyse de l'état des ressources forestières permet d'orienter les politiques de gestion durable, de conservation et d'exploitation des forêts.	Paysage PONASI	Densité et diversité	2024	ND	Maintenir ou améliorer les valeurs	Maintenir ou améliorer les valeurs	Mi-parcours et fin du projet	Inventaires des ressources ligneuses et estimation du volume du bois exploitable	Secteur phytogéographique Groupe d'espèces Equations multi-espèces Hauteur requise (m) Diamètre requis (cm) $1 \ln(V) \geq 1,035 + 0,29 \ln(D) 2 - 4 < 30$ $2 \ln(V) \geq 2,009 + 0,34 \ln(D) 3 - 8 < 30 - 50$ $3 \ln(V) \geq 2,114 + 0,39 \ln(D) 4 - 15 < 30 - 50$ $4 \ln(V) \geq 2,151 + 0,420 \ln(D) 5 - 15 > 50$	Plus les valeurs des indicateurs sont élevées, plus les ressources ligneuses sont de bon état	UCP- PONASI	DT-CAF, DREF	Rapport d'inventaire, rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final	Le CAP/PONASI est situé dans la savane nord soudanienne selon la classification « Ecoregions terrestres du WWF ». Equations selon les travaux réalisés lors de l'inventaire forestier national (IFN 2 selon le secteur de la zone de PONSANI (MEECC, 2020). La formule porte sur l'équation multi-espèces pour les estimations de volumes de bois dans le secteur Nord-soudanien du Burkina Faso (1,30 m à 5 cm) $Ln = Logarithme népérien ; V = volume total (en m³) ; D = Diamètre en cm$ Source : MEECC (2020)	Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux mesures prescrites dans le plan directeur de gestion des paysages. Hypothèses : Mobilisation efficace du cofinancement pour assurer la mise en œuvre du plan directeur de gestion du paysage. La volonté des parties prenantes d'adapter leurs pratiques et d'adopter des systèmes de production améliorés et plus durables.	
		b) zones de pâturage		Cet indicateur désigne l'ensemble des informations et indicateurs permettant d'évaluer la disponibilité, la qualité et l'évolution des ressources naturelles présentes dans une zone de pâturage donnée	L'analyse de l'état des zones de pâturage permet d'orienter les politiques de gestion durable, de conservation et d'exploitation des ressources fourragères.	Paysage PONASI	Densité et diversité	2024	ND	Maintenir ou améliorer les valeurs	Maintenir ou améliorer les valeurs	Mi-parcours et fin du projet	Inventaires des ressources fourragères - liliens fourragers	$P = Production ; K [q] = Coefficient d'utilisation 35 \% ; MS = Matière sèche ; UHT = Unité Bétail Tropical. Période d'utilisation = 365 jours Une unité bétail tropical est définie comme un bovin de 250 kg à l'entretien. Des correspondances ont été établies entre l'UHT et les différentes espèces animales (ex. : 1 UHT = chèvres 1,0; Bovins 0,7 ; Moutons/chèvres 0,12).$	Plus les valeurs des indicateurs sont élevées, plus les ressources fourragères sont de bon état	UCP- PONASI	DRABAH	Rapport d'inventaire, rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final			
O8 4: Contribuer à l'intégration du genre et à la gestion des connaissances et de l'apprentissage																					
BA.1: Augmentation des opportunités pour les femmes de bénéficier de la gestion durable des ressources naturelles et des filières liées aux aires protégées dans le paysage PONASI.																					

Objectifs	Indicateurs	Sous-indicateurs	Définition	Objectif	Niveau de désagrégation	Unité de mesure	Année de référence	Valeur de référence	Cible à mi-parcours	Cible finale	Périodicité de mesure	Méthode de collecte des données	Méthode de calcul de l'indicateur	Interprétation	Responsable	Responsable associé	Source de vérification	Commentaires	Risques/hypothèses
		O6: Contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso																	
		D'ici fin 2029, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines/rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.																	
Composante/résultat 4 4. Intégration de la dimension de genre, et gestion des connaissances et apprentissage 4.1 Augmentation des opportunités pour les femmes de bénéficier de la gestion durable des ressources naturelles et des filières liées aux sites protégés dans le paysage PONASI. 4.2 Appropriation des connaissances développées dans le projet PONASI par les différents acteurs du paysage PONASI et du Burkina Faso	Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décisions sur l'utilisation des terres et des ressources		Cet indicateur désigne le niveau de présence, d'implication et d'influence des femmes au sein des instances décisionnelles et des mécanismes de gestion des terres et des ressources naturelles. Elle se mesure à travers : - Le pourcentage de femmes occupant des postes de décision (ex. : comités de gestion, conseils villageois, autorités locales). - Le degré de participation active aux discussions et aux choix stratégiques (ex. : planification de l'utilisation des terres, allocation des ressources naturelles). - L'accès aux droits fonciers et aux opportunités économiques liées aux ressources naturelles. - L'inclusion des perspectives et des besoins spécifiques des femmes dans la gouvernance des terres et des ressources.	Cet indicateur mesure la représentativité des femmes favorisée une prise de décision plus équitable, durable et inclusive, renforçant ainsi la gestion participative et la résilience des communautés face aux défis environnementaux et économiques. Cet indicateur permet d'identifier les écarts de	Paysage PONASI	Commune s d'intervention du projet	2024	13,47%	30%	30%	Mi-parcours et fin du projet	comptage	Cet indicateur correspond au taux de représentativité des femmes. Il se calcule par la formule : $\frac{TRF \times 100}{NT}$ Ou : $\frac{TRF}{NT} \times 100$ Où : TRF = Taux de représentativité des femmes (%); NT =Nombre de femmes occupant des postes de gouvernance ou participant activement à la prise de décision ; NT = Nombre total de membres impliqués dans la gouvernance et la prise de décision	Si le chiffre est 50% → Bonne inclusion des femmes dans la gouvernance. Si RF est faible (< 30%) → Nécessité de renforcer la participation des femmes à la gouvernance des terres et des ressources.	UCP- PONASI	SP- CRDD, DR en charge de la femme	rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final		Les contraintes socioculturelles au sein de certains groupes ethniques peuvent limiter la participation des femmes et accroître leur vulnérabilité face aux risques. La vulnérabilité financière des femmes et la difficulté d'accès au crédit constituent un obstacle à leur participation à la mise en œuvre des propositions de projet. L'absence de garantie des droits des femmes en matière d'accès et d'utilisation des terres et des ressources limite leurs avantages liés à la conservation et à la gestion durable des
R4.2: Appropriation des connaissances développées dans le projet PONASI par les différents acteurs du paysage PONASI et du Burkina Faso																			
	Indicateur 15 : Proportion de groupes/associations villageois qui appliquent les connaissances partagées dans le cadre du projet, en dehors des sites d'intervention pilotes.		C'est un indicateur qui mesure le degré de diffusion et d'adoption des pratiques, techniques ou savoirs transmis par un projet au sein des communautés locales. Eléments évalués : - Types de connaissances appliquées : Techniques agricoles, de gestion des ressources naturelles, de gouvernance locale, etc. - Zone d'application : En dehors des sites pilotes où le projet a directement intervenu. - Autonomie des groupes : Capacité à appliquer et adapter les connaissances sans appui direct du projet.	Cet indicateur reflète l'impact et la durabilité du projet en montrant dans quelle mesure les savoirs diffusés sont adoptés à plus grande échelle.	Paysage PONASI	Commune s d'intervention du projet	2024	A déterminer au cours de la mise en œuvre du projet	20%	80%	Mi-parcours et fin du projet	comptage	Proportion (%)=Nombre de groupes/associations appliquant les connaissances en dehors des sites pilotes/Nombre total de groupes/associations accompagnées>100	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus le nombre de personnes ayant adoptées les connaissances partagées est important.	UCP- PONASI	DREEP/DIR AKAH	rapport d'évaluation mi-parcours, rapport d'achèvement, Rapport d'évaluation final		Risques : Manque d'adhésion des parties prenantes aux connaissances générées par le projet et aux mesures recommandées dans le plan directeur de gestion du paysage. Ressources financières insuffisantes pour mettre en œuvre le plan directeur de gestion du paysage. Hypothèses : Chaque groupe / association est en mesure de mobiliser des ressources pour l'application des connaissances et la mise en œuvre des mesures

Annexe 2 : Liste des scoops enquêtées

N°	NOM DU SCOOP
1.	Scoops/TL_ALLAH WALLI
2.	RELWENDE
3.	YENOU DON KANA
4.	Association WEND METTE
5.	Coopérative DELWENDE
6.	Association SIGAWOSSOUMA
7.	Individuel
8.	GUESWENDE
9.	PEGDWENDE
10.	LOUGOUZENA
11.	Association wematou
12.	OUEZENA-TIOU
13.	Scoop wende songdo
14.	Faitière LAGUEM TAAB LA PAANGA
15.	Neyala _Besson
16.	Union de sociétés coopératives de GF_GAOkua
17.	Nireledouan

Annexe 3 : Listes des personnes enquêtées

N°	Nom	Prénom
1.	ZOUNGRANA	Issa
2.	BAGNAN	Olivier
3.	BAGNAN	Bernadette
4.	KABORE	Adama
5.	BAGNAN	Tamoin
6.	SAWADOGO	Salam
7.	BOLY	Kouka
8.	NAPON	Asseni
9.	SAWADOGO	Iarba
10.	NEBIE	Yacouba
11.	SANOU	Kassim
12.	WANDAOGO	Souleymane
13.	TARNAGDA	Abdoul Rachid
14.	OUEDRAOGO	Benjamin MCB
15.	DOMO	Sanata
16.	SIRIMA/TOE	Charlène L.
17.	MARE	Tobignalé
18.	SININI	Dapouguidi
19.	YEYE	Kassim
20.	OUEDRAGO	Souleymane
21.	BEOGO	Noaga Aboubacar
22.	OUEDRAGO	Souleymane
23.	SALAMBERE	Boukari
24.	KABORE	Tasséré
25.	NANA	Serge
26.	MARANE	Ibrahim
27.	ZERBO	Alfred Iati
28.	OUEDRAGO	Albert
29.	COULIBALY	Kouon Arnaud
30.	KOUDOUGOU	Agathe
31.	NAMARO	Odile
32.	GOUBA	Jacques
33.	WANGARA	Aliou

Annexe 4 : Les questionnaires administrés

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX PROJETS PARTENAIRES ET COOPERATIVES D'EPARGNES INTERVENANT DANS LE COMPLEXE PONASI

Le Burkina Faso a bénéficié d'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « PONASI ». Ce projet mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) est rattaché au Secrétariat permanent du conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD). Dans le but de mesurer les progrès qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est primordial d'établir la situation de référence des indicateurs sur le terrain. C'est entretiens réalisés nous permettra d'établir cette situation de référence. Nous tenons à vous rassurer que cette enquête est réalisée en toute anonymat et souhaitons recueillir votre consentement avant de commencer.

Région :

Commune :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté :

Contact de l'enquêté :

Quel est le nom de votre projet ?

Quelle est votre zone d'intervention ?

Dans quel domaine intervenez-vous ?

Quelles principales actions menez-vous par domaine ?

Agriculture : /___/

- Récupération de terres /___/
- Maraichage /___/
- Culture céréalière /___/ :
 - maïs /___/, sorgho /___/, riz /___/, mil /___/, petit mil /___/, autre : /___/,
si autre, préciser :
- Culture oléagineuse /___/ :
 - Arachide /___/, soja /___/, autre ; si autre,
préciser :
- Coton /___/
- Aménagement des terres agricoles /___/
- Recherche /___/

- Appui conseil : formation/sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Elevage : /___/

- Petit ruminant /___/
- Bétail/viande /___/
- Production de lait /___/
- Volaille /___/
- Santé animale /___/
- Aménagement pastoral /___/
- Cultures fourragères /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Pisciculture : /___/

- Pêche /___/
- Aquaculture /___/
- Aménagement piscicole /___/
- Recherche /___/
- Construction d'étang /___/
- Réglementation de la pêche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Tourisme : /___/

- Promotion du tourisme /___/

- Guide de chasse /___/
- Hôtellerie /___/
- Restauration /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Ressources forestières et fauniques /___/

- Aménagement forestier /___/
- Aménagement faunique /___/
- Récupération des terres /___/
- Valorisation des PFNL /___/
 - karité : /___/
 - liane goïne : /___/
 - miel /___/
 - autre : préciser :
- Gestion des chantiers d'aménagement forestiers (CAF) /___/
- Gestion de la faune /___/
- Réglementation de la chasse /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Autres :

Quelles sont les SCOOPs d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers (PFNL), de pisciculteurs, de tourisme (groupements selon le genre) que vous accompagnez dans le complexe PONASI ?

.....

Indicateur 12 : Revenu individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PFNL et du tourisme.

a. du tourisme lié aux aires protégées

Quelles principales activités de tourisme accompagnez-vous dans le complexe ?
Hôtellerie /___/ ; chasse /___/ ; le touristique /___/ ; autre :.....

b. des filières du karité, de la liane goïne et du miel

Quelles principales activités des PFNL accompagnez-vous dans le complexe ?
Exploitation de bois de chauffage /___/ ; Exploitation de charbon de bois /___/ ;
cueillette de PFNL /___/ ; transformation de PFNL /___/ ;

Accompagnez-vous spécifiquement les filières suivantes ?

- karité : Oui /___/ ; Non /___/ ; Si oui, combien de coopératives accompagnez-vous ?
- liane goïne : Oui /___/ ; Non /___/ ; Si oui, combien de coopératives accompagnez-vous ?
- Miel : Oui /___/ ; Non /___/ ; Si oui, combien de coopératives accompagnez-vous ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans le cadre de vos activités _____ dans _____ le complexe ?

Recommandations/suggestions/commentaires :

« Merci de nous avoir accordé votre temps que nous savons précieux »

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU GESTIONNAIRE DU RANCH NAZINGA, GESTIONNAIRE DE CAF ET CONCESSIONNAIRE DE CHASSE

Le Burkina Faso a bénéficié d'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « PONASI ». Ce projet mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) est rattaché au Secrétariat permanent du conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD). Dans le but de mesurer les progrès qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est primordial d'établir la situation de référence des indicateurs sur le terrain. C'est entretiens réalisés nous permettra d'établir cette situation de référence. Nous tenons à vous rassurer que cette enquête est réalisée en toute anonymat et souhaitons recueillir votre consentement avant de commencer.

Date et lieu de l'entretien :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté :

Quelles sont vos principales missions ?

Indicateur obligatoire 1 (de l'IRRF) : Les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages :

**a) Superficie des habitats terrestres sous (nouvelle) protection (hectares)
(réf. Indicateur 8b)**

Existe-t-il un processus en cours pour la protection de nouvel habitats terrestres ? Oui /___/ ; Non /___/

Si oui, quel document l'atteste ? PV de réunion /___/, note de service /___/, délibéré /___/, arrêté /___/, autre :

Quelle est la superficie du nouvel habitat terrestre concerné ?

**b) Superficie de l'aire protégée existante sous gestion améliorée (hectares)
(indicateur de référence 8a)**

Précision : Il s'agit de la taille totale, mesurée en hectares, d'une zone de l'aire protégée bénéficiant mesures de gestion renforcées par rapport à son état précédent. En d'autres termes, il s'agit de la surface, en hectares, des aires protégées bénéficiant d'une gestion plus efficace, afin d'améliorer leur conservation et la durabilité de leurs ressources naturelles.

L'AP bénéficie-t-elle d'une surveillance accrue pour prévenir les activités

illégales (braconnage, déforestation, etc.) ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP bénéficie-t-elle d'une meilleure gestion des écosystèmes et de la biodiversité ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP bénéficie-t-elle d'un suivi écologique régulier ? Oui /___/ ; Non /___/

Réalisez-vous des activités de sensibilisation des communautés locales ? Oui /___/ ; Non /___/

Les communautés locales sont-elles impliquées dans la gestion de l'AP ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP dispose-t-elle d'un plan d'aménagement valide ? Oui /___/ ; Non /___/

Si oui, quelle est sa période de validité ?

Ce plan est-il mis en œuvre ? Oui /___/ ; Non /___/

Quelle superficie de l'aire protégée est sous aménagement ?

c) Superficie sous gestion forestière durable (hectares)

Précision : il s'agit de la surface forestière où des pratiques de gestion durable sont appliquées. Ces pratiques visent à préserver les fonctions écologiques, sociales et économiques de la forêt sur le long terme. Cette superficie représente les forêts gérées selon des principes garantissant leur durabilité écologique, sociale et économique.

L'AP bénéficie-t-elle de mesure de protection des habitats naturels et des espèces menacées ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP est-elle exploitée de manière raisonnée (extraction de bois ou d'autres ressources forestières de manière à maintenir la capacité de régénération de la forêt) ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP est-elle sous aménagement ? Oui /___/ ; Non /___/

Si oui, quelles principales actions sont mise en œuvre :

- Récupération des terres /___/
- Reboisement /___/
- Ouverture de pistes /___/
- Réalisation de forages /___/
- Réalisation de boulies /___/
- Réalisation de salines /___/
- Ouverture de pare-feu /___/
- RNA /___/
- Protection des berges /___/
- Production de plants /___/

- Autres :

Quelle superficie bénéficie de ces mesures ?

Indicateur 3 : Tendance statistiquement significative de la taille de la population d'éléphants dans le paysage PONASI

Quelle est la taille de la population actuelle des éléphants dans le complexe PONASI ?

Indicateur 6 : Changement de la capacité institutionnelle des agences de gestion des aires protégées, tel que mesuré par le tableau de bord du développement des capacités du PNUD et pour les projets du FEM :

1 : Capacités d'engagement

-quel est votre niveau d'implication dans la gestion du complexe :

Décideur /___/ ; concepteur /___/ ; exécutant /___/ ; communicateur /___/ ; suivi évaluation /___/ ; autre

-quel est votre rôle dans la gestion du complexe ?.....

-quelles sont vos responsabilités dans la gestion du complexe ?.....

2 : Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances

-quel type d'informations et de connaissances produisez-vous dans le cadre de la gestion du complexe ?.....

-quel type d'informations et de connaissances collectez-vous dans le cadre de la gestion du complexe ? :

-quels moyens disposez-vous dans la collecte des informations ?

-disposez-vous de moyens de communication ? Site web /___/, articles scientifiques /___/, archives /___/, rapports /___/, autre :

3 : Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations

-quelles stratégies, politiques et plans ont été élaboré dans le cadre de la gestion du complexe ?

-quels sont les textes juridiques qui régissent la gestion du complexe (lois, décrets, arrêtés, délibérés, notes de services, autre) ?

4 : Capacités de gestion et de mise en œuvre

-quels moyens disposez-vous dans le cadre de la mise en œuvre des activités dans le complexe ? (Financier, matériel, humain, etc.) ?

5 : Capacités de suivi et d'évaluation

-disposez-vous d'un plan de travail annuel régulier ? Oui /___/ Non /___/

-disposez-vous de bilan annuel régulier des travaux ? Oui /___/ Non /___/

-disposez-vous d'un budget pour le suivi et l'évaluation des activités ? Oui /___/ Non /___/

Si oui, quel est le montant estimatif ?

-disposez-vous d'un service de suivi, évaluation et capitalisation des activités ? Oui /___/ Non /___/ ; si oui, est-il fonctionnel ? Oui /___/ Non /___/

Indicateur 8 : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds (identifiés la première année par l'évaluation rapide des systèmes SAFE), notamment les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala.

Quel est le nombre moyen annuel de conflits homme-faune dans les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala?

Quel est le nombre moyen annuel de conflits homme-faune que vous enregistrez : 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Les types de conflits (types de dégâts) :

Les conflits homme-faune surviennent lorsque les activités humaines et les comportements des animaux sauvages interfèrent de manière négative. En d'autres termes, ces conflits sont souvent exacerbés par la perte d'habitat, l'urbanisation et le changement climatique, nécessitant des solutions de cohabitation durable.

1. Conflits de prédation

- **Prédation sur le bétail** : Les animaux carnivores (loups, lions, léopards, hyènes, etc.) attaquent le troupeau des éleveurs Oui /___/ Non /___/
- **Prédation sur la faune domestique** : Les animaux sauvages s'attaquent aux animaux de compagnie ou des volailles Oui /___/ Non /___/

2. Conflits liés à la destruction des cultures et des infrastructures

- Les herbivores (éléphants, singes, sangliers, cervidés, etc.) endommagent les cultures ou s'introduisent dans les champs agricoles et les infrastructures (maisons, clôtures, etc.) Oui /___/ Non /___/
- Certains oiseaux ou rongeurs s'introduisent dans les greniers ou les maisons pour chercher de la nourriture Oui /___/ Non /___/

3. Conflits liés aux attaques sur les humains

- Les animaux sauvages attaquent les humains Oui /___/ Non /___/

4. Conflits de compétition pour les ressources

- Les animaux sauvages et les humains peuvent être en compétition pour des ressources naturelles Oui /___/ Non /___/
- Les activités humaines (agriculture, exploitation forestière, urbanisation) réduisent l'habitat des animaux Oui /___/ Non /___/

5. Transmission de maladies

- Les animaux sauvages sont vecteurs de maladies transmissibles au bétail (par exemple, la tuberculose bovine) ou aux humains (rage, zoonoses, peste porcine) Oui /___/ Non /___/

Quelles sont les espèces animales mise en cause :

1. Eléphant /___/
2. Buffle /___/
3. Hippopotame /___/
4. Bubale /___/
5. Waterbuck /___/
6. Cobe de Buffon /___/
7. Redunca : le Bohor Reedbuck /___/
8. Guib harnaché : Bushbuck /___/
9. Phacochère /___/
10. Ourébi /___/
11. Céphalophe de Grimm /___/
12. Céphalophe à flancs roux /___/
13. Hyène tachetée /___/
14. Babouin doguéra /___/
15. Patas /___/
16. Autre :

Quels sont les villages concernés par ces conflits ? **Mantoingo** /___/, **Zerboko** /___/, **Yougoudri** /___/, **Saro** /___/, **Sia** /___/, **Natiédougou** /___/, **Boissa** /___/ et **Boala** /___/

Autres :

En quelle période de l'année les conflits sont les plus fréquents ?

Indicateur 7 :

- a) **Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée, comme en témoigne l'évolution des scores sur METT (outil d'évaluation de la gestion qui permet l'autoévaluation d'un site) des aires protégées existantes par rapport aux valeurs de référence suivantes : PNKT (39), Sissili (47), Nazinga (75), corridor # 1 (31), ZOVIC Biéha (36) et ZOVIC Guiaro et Po (55) (Indicateur de base 1.2 de FEM-7)**

Quelle appréciation faites-vous de l'efficacité de gestion de :

PNKT : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

Sissili : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

Nazinga : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

Corridor n°1 : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

ZOVIC Biéha : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

ZOVIC Guiaro et Po : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

A combien estimez-vous le score METT sur 100 (score relative à l'efficacité de la gestion) du PNKT /___/, de la Sissili /___/, du parc Nazinga /___/, du corridor # 1 /___/, de la ZOVIC Biéha /___/, de la ZOVIC de Guiaro et Po /___/.

- b) **Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor n°2) (Indicateur de base 1.1 de FEM-7)**

A combien estimez-vous la superficie du Corridor n°2 ?

Indicateur 10 : État des ressources dans les aires protégées, y compris les aires protégées par l'État, les ZOVIC et les corridors.

Avez-vous réalisé récemment des inventaires fauniques ?

Si oui, en quelle année cela a été réalisé ?

Si non, en quelle année remonte le dernier inventaire faunique ?

- a. **Abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck *Tragelaphus scriptus* et le Bohor Reedbuck *Redunca redunca* ;**

-A combien estimez-vous l'abondance relative des espèces fauniques :

Bushbuck *Tragelaphus scriptus*.....

Bohor Reedbuck *Redunca redunca* :

Autres espèces d'importance capitale :

Comment appréciez-vous la densité des espèces fauniques ?

Bushbuck *Tragelaphus scriptus* : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Bohor Reedbuck *Redunca redunca* : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous le niveau de menace des espèces fauniques ?

Bushbuck *Tragelaphus scriptus* : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Bohor Reedbuck *Redunca redunca* Très faible /___/ ; faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Autres espèces :

- b. **Abondance relative du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (*Numida meleagris*) et le francolin (*Francolinus bicalcaratus*) ;**

-A combien estimez-vous l'abondance relative des espèces fauniques :

pintade (*Numida meleagris*) :

francolin (*Francolinus bicalcaratus*) :

Comment appréciez-vous la densité des espèces fauniques ?

pintade (*Numida meleagris*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

francolin (*Francolinus bicalcaratus*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous le niveau de menace des espèces fauniques ?

pintade (*Numida meleagris*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

francolin (*Francolinus bicalcaratus*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Autres espèces :

- c. **Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique**

Nombre moyen d'intrusions d'animaux domestiques par an : 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Nombre moyen annuel de PV dressé ? 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Indicateur 9 : Nombre annuel moyen d'indications (preuves) directes et indirectes d'activités illicites enregistrées par sortie de patrouille, y compris les carcasses, les pièges, les rencontres visuelles et les arrestations de braconniers.

- quel est le nombre moyen annuel de patrouilles que vous effectuez ? 0 /___/ ; 1-50 /___/ ; 56-100 /___/ ; >100 /___/
- quel est nombre moyen annuel d'infractions que vous enregistrez ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/
- quel est le nombre moyen annuel de carcasses d'animaux sauvage que vous rencontrez lors des patrouilles? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/
- quel est le nombre moyen annuel de pièges que vous rencontrez lors des patrouilles ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/
- quel est le nombre moyen annuel de personnes suspectes rencontrez-vous lors des patrouilles ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/
- quel nombre moyen annuel d'arrestations procédez-vous lors des opérations de lutte anti-braconnage ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/
- quel nombre moyen annuel de PV dressez-vous suite aux infractions ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/

Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources.

Les femmes participent-t-elles à la prise de décision ? Oui /___/ ; Non /___/

Combien de femmes occupent des postes clés dans vos services ?

Si oui, est-t-il mis en œuvre ? /___/ Oui /___/ Non

Si non, quelles principales actions sont mises en œuvre en faveur des femmes ?.....

Quels sont vos besoins en renforcement de capacités (Ressources matérielles, humaines, financières, formations, etc.) ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans le cadre de vos activités dans le parc ?

Recommandations/ suggestions/ commentaires :

« Merci de nous avoir accordé votre temps que nous savons précieux »

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX DP ET SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'AGRICULTURE ET D'ELEVAGE

Le Burkina Faso a bénéficié d'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « PONASI ». Ce projet mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) est rattaché au Secrétariat permanent du conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD). Dans le but de mesurer les progrès qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est primordial d'établir la situation de référence des indicateurs sur le terrain. C'est entretiens réalisés nous permettra d'établir cette situation de référence. Nous tenons à vous rassurer que cette enquête est réalisée en toute anonymat et souhaitons recueillir votre consentement avant de commencer.

Nom de la structure :
Ministère de rattachement :
Région :
Commune :
Date et lieu de l'entretien :
Nom et prénom de l'enquêteur :
Nom et prénom de l'enquêté :
Intervenez-vous dans le complexe PONASI ? /___/ Oui /___/ Non
Si oui, dans quelle partie du complexe PONASI intervenez-vous ?.....

Indicateur obligatoire 1 (de l'IRRF) : Les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages :

d) Superficie des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes.

Précision : il s'agit de la surface totale, en hectares, où sont appliquées des pratiques agricoles ou pastorales (élevage) durables et adaptées au climat dans des zones expérimentales ou de démonstration. En d'autres termes, il s'agit de superficies qui représentent la taille des terres où sont testées ou appliquées des pratiques agricoles et pastorales durables, conçues pour préserver les ressources naturelles tout en s'adaptant aux effets du changement climatique.

1. Pratiques durables de gestion pastorale

L'AP dispose-t-elle d'un mode de gestion rationnelle des pâturages qui permet d'éviter la surexploitation et la dégradation des terres ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP dispose-t-elle de mode de rotation des pâturages et régulation du nombre de têtes de bétail pour préserver les écosystèmes ? Oui /___/ ; Non /___/

La zone de pâture bénéficie-t-elle d'actions de restauration des terres dégradées, de production de fourrage et maintien de la biodiversité ? Oui /___/ ; Non /___/

La zone de pâture dispose-t-elle d'actions d'amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail, tout en évitant les gaspillages ? Oui /___/ ; Non /___/

Quelle superficie totale est consacrée à cette pratique ?

2. Agriculture intelligente face au climat

Quelles pratiques agricoles sont-elles menées pour s'adapter aux effets des changements climatiques ?

- Récupération des terres dégradées /___/
- Utilisation d'engrais biologique /___/
- Itinéraire technique adaptée /___/
- Pratique d'agroforesterie /___/
- Utilisation de semences améliorées /___/

Quelle superficie totale est consacrée à cette pratique ?

Indicateur 8 : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds (identifiés la première année par l'évaluation rapide des systèmes SAFE), notamment les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala.

Quel est le nombre moyen annuel de conflits homme-faune dans les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala?

Quel est le nombre moyen annuel de conflits homme-faune que vous enregistrez : 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Les types de conflits (types de dégâts) :

Les conflits homme-faune surviennent lorsque les activités humaines et les comportements des animaux sauvages interfèrent de manière négative. En d'autres termes, ces conflits sont souvent exacerbés par la perte d'habitat, l'urbanisation et le changement climatique, nécessitant des solutions de cohabitation durable.

1. Conflits de prédation

- **Prédation sur le bétail** : Les animaux carnivores (loups, lions, léopards, hyènes, etc.) attaquent le troupeaux des éleveurs Oui /___/ Non /___/
- **Prédation sur la faune domestique** : Les animaux sauvages s'attaquent aux animaux de compagnie ou des volailles Oui /___/ Non /___/

2. Conflits liés à la destruction des cultures et des infrastructures

- Les herbivores (éléphants, singes, sangliers, cervidés, etc.) endommagent les cultures ou s'introduisent dans les champs agricoles et les infrastructures (maisons, clôtures, etc.) Oui /___/ Non /___/
- Certains oiseaux ou rongeurs s'introduisent dans les greniers ou les maisons pour chercher de la nourriture Oui /___/ Non /___/

3. Conflits liés aux attaques sur les humains

- Les animaux sauvages attaquent les humains Oui /___/ Non /___/

4. Conflits de compétition pour les ressources

- Les animaux sauvages et les humains sont en compétition pour des ressources naturelles Oui /___/ Non /___/
- Les activités humaines (agriculture, exploitation forestière, urbanisation) réduisent l'habitat des animaux Oui /___/ Non /___/

5. Transmission de maladies

- Les animaux sauvages sont vecteurs de maladies transmissibles au bétail (par exemple, la tuberculose bovine) ou aux humains (rage, zoonoses, peste porcine) Oui /___/ Non /___/

Quelles sont espèces animales mise en cause :

17. Eléphant /___/
18. Buffle /___/
19. Hippotrague /___/
20. Bubale /___/
21. Waterbuck /___/
22. Cobe de Buffon /___/
23. Redunca : le Bohor Reedbuck /___/
24. Guib harnaché : Bushbuck /___/
25. Phacochère /___/
26. Ourébi /___/
27. Céphalophe de Grimm /___/
28. Céphalophe à flancs roux /___/
29. Hyène tachetée /___/
30. Babouin doguéra /___/
31. Patas /___/
32. Autre :

Quels sont les villages concernés par ces conflits ? **Mantoingo** /___/, **Zerboko** /___/, **Yougoudri** /___/, **Saro** /___/, **Sia** /___/, **Natiédougou** /___/, **Boissa** /___/ et **Boala** /___/

Autres :

En quelle période de l'année les conflits sont les plus fréquents ?

Indicateur 13 : État des ressources dans les zones forestières et zones de pâturage

Avez-vous réalisé récemment des inventaires floristiques ?

Si oui, en quelle année cela a été réalisé ?

Si non, à quand remonte le dernier inventaire floristique ?

Pouvons-nous disposer du rapport d'inventaire : Oui /___/ ; non /___/

a. Zones de pâturage

État des ressources pastorales :

Comment appréciez-vous la densité des principales espèces fouragères ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la diversité fouragères des principales espèces floristiques ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la capacité de charge du fourrage (UBT) ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la disponibilité du fourrage ?

Très insuffisante /___/ ; moyennement suffisante /___/ ; suffisante /___/ ; très suffisante /___/

Indicateur obligatoire 2 : Indicateur obligatoire 2 :

Nombre de bénéficiaires directs du projet (hommes et femmes agriculteurs, travailleurs forestiers et agricoles / éleveurs, hommes et femmes dans les filières et les activités touristiques), bénéficiant de moyens de subsistance créés ou améliorés en relation avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage PONASI, ventilé par genre. (Indicateur de base 11 FEM-7)

Quelles sont les SCOOPs/groupements/associations d'agriculteurs, d'éleveurs,

de forestiers (PFNL notamment dans les filières karité, miel, liane goïne, CAF), de pisciculteurs, de chasse, de tourisme qui interviennent dans le complexe PONASI ? **(Cette question permettra d'identifier l'ensemble des acteurs intervenant dans le complexe)**

Indicateur 11 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agro-sylvo-pastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat), y compris :

a) superficie des terres agro-pastorales aménagées (superficie totale : 6000 ha dans les sites pilotes)

Quelle est la superficie actuelle des terres agro-pastorales sous aménagement et/ou aménagées (en ha) ?

b) les forêts communales et villageoises et les massifs forestiers (superficie totale : 39 783 ha)

Combien de forêts villageoises :Superficie :

Combien de forêts communales :Superficie :

Combien de massifs forestiers :Superficie :

Autres :

c) les zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuels (superficie totale : 52 886 ha)

Quelle est la superficie actuelle des zones de pâturages disposant d'un plan d'aménagement (en ha) ?

Quelle est la superficie actuelle des zones de pâture sous aménagement et/ou aménagées ?

Quelles sont les principales actions que vous accompagnez dans le complexe ?

Agriculture : /___/

- Récupération de terres /___/
- Maraichage /___/
- Culture céréalière /___/ :
 - maïs /___/, sorgho /___/, riz /___/, mil /___/, petit mil /___/, autre : /___/, si autre, préciser :
- Culture oléagineuse /___/ :
 - Arachide /___/, soja /___/, autre ; si autre, préciser:.....
- Coton /___/
- Aménagement des terres agricoles /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/sensibilisation /___/

- Si oui, quelle thématique :
- Accès au financement /___/
- Appui à l'organisation /___/
- Mise en réseau /___/
- Autre (préciser) :

Elevage : /___/

- Petit ruminant /___/
- Bétail /___/
- Santé animale /___/
- Aménagement pastoral /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Pisciculture : /___/

- Pêche /___/
- Aquaculture /___/
- Aménagement piscicole /___/
- Recherche /___/
- Construction d'étang /___/
- Réglementation de la pêche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Tourisme : /___/

- Promotion du tourisme /___/
- Hôtellerie /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/

- Mise en réseau /___/
- Autre (préciser) :

Ressources forestières et fauniques /___/

- Aménagement forestier /___/
- Aménagement faunique /___/
- Récupération des terres /___/
- Valorisation des PFNL /___/
 - karité : /___/
 - liane goïne : /___/
 - miel /___/
 - autre : préciser :
- Gestion des chantiers d'aménagement forestiers (CAF) /___/
- Gestion de la faune /___/
- Réglementation de la chasse /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Autres :

Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources.

Les femmes participent-t-elles à la prise de décision ? Oui /___/ ; Non /___/

Combien de femmes occupent des postes clés dans vos services ?

Quels sont vos besoins en renforcement de capacités (Ressources matérielles, humaines, financières, formations, etc.) ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Recommandations/suggestions/commentaires :

« Merci de nous avoir accordé votre temps que nous savons précieux »

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX DR, DP ET SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT

Le Burkina Faso a bénéficié d'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « PONASI ». Ce projet mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) est rattaché au Secrétariat permanent du conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD). Dans le but de mesurer les progrès qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est primordial d'établir la situation de référence des indicateurs sur le terrain. C'est entretiens réalisés nous permettra d'établir cette situation de référence. Nous tenons à vous rassurer que cette enquête est réalisée en toute anonymat et souhaitons recueillir votre consentement avant de commencer.

Nom de la structure :
Ministère de rattachement :
Région :
Commune :
Date et lieu de l'entretien :
Nom et prénom de l'enquêteur :
Nom et prénom de l'enquêté :
Intervenez-vous dans le complexe PONASI ? /___/ Oui /___/ Non
Si oui, dans quelle partie du complexe PONASI intervenez-vous ?.....

Indicateur obligatoire 1 (de l'IRRF) : Les ressources naturelles qui sont gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages :

**e) Superficie des habitats terrestres sous (nouvelle) protection (hectares)
(réf. Indicateur 8b)**

Existe-t-il un processus en cours pour la protection de nouvel habitat terrestre (par exemple : ZOVIC, CAF, Corridor, etc.) dans votre région ? Oui /___/ ; Non /___/

Si oui, quel document l'atteste ? PV de réunion /___/, note de service /___/, délibéré /___/, arrêté /___/, autre :

Quelle est la superficie du nouvel habitat terrestre concerné ?

**f) Superficie de l'aire protégée existante sous gestion améliorée (hectares)
(indicateur de référence 8a)**

Précision : Il s'agit de la taille totale, mesurée en hectares, d'une zone de

l'aire protégée bénéficiant mesures de gestion renforcées par rapport à son état précédent. En d'autres termes, il s'agit de la surface, en hectares, des aires protégées bénéficiant d'une gestion plus efficace, afin d'améliorer leur conservation et la durabilité de leurs ressources naturelles.

Les ressources forestières et fauniques bénéficient-elles d'une surveillance accrue pour prévenir les activités illégales (braconnage, déforestation, etc.) ?
Oui /___/ ; Non /___/

Les ressources forestières fauniques bénéficient-elles d'une meilleure gestion des écosystèmes et de la biodiversité ? Oui /___/ ; Non /___/

Les ressources forestières et fauniques bénéficient-elles d'un suivi écologique régulier ? Oui /___/ ; Non /___/

Réalisez-vous des activités de sensibilisation des communautés locales ? Oui /___/ ; Non /___/

Les communautés locales sont-elles impliquées dans la gestion des ressources forestières et fauniques ? Oui /___/ ; Non /___/

Les ressources forestières et fauniques disposent-elles de plan d'aménagement valide ? Oui /___/ ; Non /___/

Si oui, lesquelles et leurs périodes de validité ?

Ces plans sont-ils mis en œuvre ? Oui /___/ ; Non /___/

Quelle superficie est sous aménagement ?

g) Superficie sous gestion forestière durable (hectares)

Précision : il s'agit de la surface forestière où des pratiques de gestion durable sont appliquées. Ces pratiques visent à préserver les fonctions écologiques, sociales et économiques de la forêt sur le long terme. Cette superficie représente les forêts gérées selon des principes garantissant leur durabilité écologique, sociale et économique.

Les ressources forestières et fauniques de mesure de protection des habitats naturels et des espèces menacées ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP est-elle exploitée de manière raisonnée (extraction de bois ou d'autres ressources forestières de manière à maintenir la capacité de régénération de la forêt) ? Oui /___/ ; Non /___/

Les ressources forestières et fauniques sont-elles sous aménagement ? Oui /___/ ; Non /___/

Si oui, quelles principales actions sont mise en œuvre :

- Récupération des terres /___/

- Reboisement /___/
- Réalisation de forages /___/
- Réalisation de boulies /___/
- Réalisation de salines /___/
- RNA /___/
- Ouverture de piste /___/
- Ouverture de pares-feux /___/
- Gestion de feux de brousse /___/
- Protection des berges /___/
- Production de plants /___/
- Autres :

Quelle superficie bénéficie de ces mesures ?

h) Superficie des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes.

Précision : il s'agit de la surface totale, en hectares, où sont appliquées des pratiques agricoles ou pastorales (élevage) durables et adaptées au climat dans des zones expérimentales ou de démonstration. En d'autres termes, il s'agit de superficies qui représentent la taille des terres où sont testées ou appliquées des pratiques agricoles et pastorales durables, conçues pour préserver les ressources naturelles tout en s'adaptant aux effets du changement climatique.

1. Pratiques durables de gestion pastorale

L'AP dispose-t-elle d'un mode de gestion rationnelle des pâturages qui permet d'éviter la surexploitation et la dégradation des terres ? Oui /___/ ; Non /___/

L'AP dispose-t-elle de mode de rotation des pâturages et régulation du nombre de têtes de bétail pour préserver les écosystèmes ? Oui /___/ ; Non /___/

La zone de pâture bénéficie-t-elle d'actions de restauration des terres dégradées, de production de fourrage et maintien de la biodiversité ? Oui /___/ ; Non /___/

La zone de pâture dispose-t-elle d'actions d'amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail, tout en évitant les gaspillages ? Oui /___/ ; Non /___/

Quelle superficie totale est consacrée à cette pratique ?

2. Agriculture intelligente face au climat

Quelles pratiques agricoles sont-elles menées pour s'adapter aux effets des

changements climatiques ?

- Récupération des terres dégradées /___/
- Utilisation d'engrais biologique /___/
- Itinéraire technique adaptée /___/
- Pratique d'agroforesterie /___/
- Utilisation de semences améliorées /___/

Quelle superficie totale est consacrée à cette pratique ?

Indicateur 3 : Tendances statistiquement significatives de la taille de la population d'éléphants dans le paysage PONASI

Quelle est la taille de la population actuelle des éléphants dans le complexe PONASI ?

Indicateur 6 : Changement de la capacité institutionnelle des agences de gestion des aires protégées, tel que mesuré par le tableau de bord du développement des capacités du PNUD et pour les projets du FEM :

6 : Capacités d'engagement

-quel est votre niveau d'implication dans la gestion du complexe :

Décideur /___/ ; concepteur /___/ ; exécutant /___/ ; communicateur /___/ ; suivi évaluation /___/ ; autre

-quel est votre rôle dans la gestion du complexe ?

-quelles sont vos responsabilités dans la gestion du complexe ?

7 : Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances

-quel type d'informations et de connaissances produisez-vous dans le cadre de la gestion du complexe ?

-quel type d'informations et de connaissances collectez-vous dans le cadre de la gestion du complexe ? :

-quels moyens disposez-vous dans la collecte des informations ?

-disposez-vous de moyens de communication ? Site web /___/, articles scientifiques /___/, archives /___/, rapports /___/, autre :

8 : Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations
-quelles stratégies, politiques et plans ont été élaboré dans le cadre de la gestion du complexe ?
-quels sont les textes juridiques qui régissent la gestion du complexe (lois, décrets, arrêtés, délibérés, notes de services, autre) ?

9 : Capacités de gestion et de mise en œuvre
-quels moyens disposez-vous dans le cadre de la mise en œuvre des activités dans le complexe ? (Financier, matériel, humain, etc.) ?

10 : Capacités de suivi et d'évaluation
-disposez-vous d'un plan de travail annuel régulier ? Oui /___/ Non /___/
-disposez-vous de bilan annuel régulier des travaux ? Oui /___/ Non /___/
-disposez-vous d'un budget pour le suivi et l'évaluation des activités ? Oui /___/ Non /___/
Si oui, quel est le montant estimatif ?
-disposez-vous d'un service de suivi, évaluation et capitalisation des activités ? Oui /___/ Non /___/ ; si oui, est-il fonctionnel ? Oui /___/ Non /___/

Indicateur 8 : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds (identifiés la première année par l'évaluation rapide des systèmes SAFE), notamment les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala.

Quel est le nombre moyen annuel de conflits homme-faune dans les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala?

Quel est le nombre moyen annuel de conflits homme-faune que vous enregistrez : 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Les types de conflits (types de dégâts) :

Les conflits homme-faune surviennent lorsque les activités humaines et les comportements des animaux sauvages interfèrent de manière négative. En d'autres termes, ces conflits sont souvent exacerbés par la perte d'habitat, l'urbanisation et le changement climatique, nécessitant des solutions de cohabitation durable.

1. Conflits de prédation

- **Prédation sur le bétail** : Les animaux carnivores (loups, lions, léopards, hyènes, etc.) attaquent les troupeaux des éleveurs Oui /___/ Non /___/
- **Prédation sur la faune domestique** : Les animaux sauvages s'attaquent aux animaux de compagnie ou des volailles Oui /___/ Non /___/

2. Conflits liés à la destruction des cultures et des infrastructures

- Les herbivores (éléphants, singes, sangliers, cervidés, etc.) endommagent les cultures ou s'introduisent dans les champs agricoles et les infrastructures (maisons, clôtures, etc.) Oui /___/ Non /___/
- Certains oiseaux ou rongeurs s'introduisent dans les greniers ou les maisons pour chercher de la nourriture Oui /___/ Non /___/

3. Conflits liés aux attaques sur les humains

- Les animaux sauvages attaquent les humains Oui /___/ Non /___/

4. Conflits de compétition pour les ressources

- Les animaux sauvages et les humains sont en compétition pour des ressources naturelles Oui /___/ Non /___/
- Les activités humaines (agriculture, exploitation forestière, urbanisation) réduisent l'habitat des animaux Oui /___/ Non /___/

5. Transmission de maladies

- Les animaux sauvages sont vecteurs de maladies transmissibles au bétail (par exemple, la tuberculose bovine) ou aux humains (rage, zoonoses, peste porcine) Oui /___/ Non /___/

Quelles sont espèces animales mise en cause :

33. Eléphant /___/
34. Buffle /___/
35. Hippotrague /___/
36. Bubale /___/
37. Waterbuck /___/
38. Cobe de Buffon /___/
39. Redunca : le Bohor Reedbuck /___/
40. Guib harnaché : Bushbuck /___/
41. Phacochère /___/
42. Ourébi /___/
43. Céphalophe de Grimm /___/
44. Céphalophe à flancs roux /___/
45. Hyène tachetée /___/
46. Babouin doguéra /___/
47. Patas /___/
48. Autre :

Quels sont les villages concernés par ces conflits ? **Mantoingo** /___/, **Zerboko** /___/, **Yougoudri** /___/, **Saro** /___/, **Sia** /___/, **Natiédougou** /___/, **Boissa** /___/ et **Boala** /___/

Autres :

En quelle période de l'année les conflits sont les plus fréquents ?

Indicateur 7 :

- c) **Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée, comme en témoigne l'évolution des scores sur METT (outil d'évaluation de la gestion qui permet l'autoévaluation d'un site) des aires protégées existantes par rapport aux valeurs de référence suivantes : PNKT (39), Sissili (47), Nazinga (75), corridor # 1 (31), ZOVIC Biéha (36) et ZOVIC Guiaro et Po (55) (Indicateur de base 1.2 de FEM-7)**

Quelle appréciation faites-vous de l'efficacité de gestion de :

PNKT : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

Sissili : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

Nazinga : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

Corridor n°1 : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

ZOVIC Biéha : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

ZOVIC Guiaro et Po : très faible/___/ ; faible /___/ ; moyenne /___/ ; bonne /___/ ; excellente /___/

A combien estimez-vous le score METT sur 100 (score relative à l'efficacité de la gestion) du PNKT /___/, de la Sissili /___/, du parc Nazinga /___/, du corridor # 1 /___/, de la ZOVIC Biéha /___/, de la ZOVIC de Guiaro et Po /___/.

- d) **Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor n°2) (Indicateur de base 1.1 de FEM-7)**

A combien estimez-vous la superficie du Corridor n°2 ?

Indicateur 10 : État des ressources dans les aires protégées, y compris les aires protégées par l'État, les ZOVIC et les corridors.

Avez-vous réalisé récemment des inventaires

fauniques ?

Si oui, en quelle année cela a été réalisé ?

Si non, en quelle année remonte le dernier inventaire faunique ?

- d. **Abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck *Tragelaphus scriptus* et le Bohor Reedbuck *Redunca redunca* ;**

-A combien estimez-vous l'abondance relative des espèces :

Bushbuck *Tragelaphus scriptus*.....

Bohor Reedbuck *Redunca redunca* :

Autres espèces d'importance capitale :

Comment appréciez-vous la densité des espèces ?

Bushbuck *Tragelaphus scriptus* : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Bohor Reedbuck *Redunca redunca* : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous le niveau de menace des espèces ?

Bushbuck *Tragelaphus scriptus* : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Bohor Reedbuck *Redunca redunca* Très faible /___/ ; faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Autres espèces :

- e. **Abondance relative du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (*Numida meleagris*) et le francolin (*Francolinus bicalcaratus*) ;**

-A combien estimez-vous l'abondance relative des espèces :

pintade (*Numida meleagris*) :

francolin (*Francolinus bicalcaratus*) :

Comment appréciez-vous la densité des espèces ?

pintade (*Numida meleagris*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

francolin (*Francolinus bicalcaratus*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous le niveau de menace des espèces ?

pintade (*Numida meleagris*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

francolin (*Francolinus bicalcaratus*) : Très faible /___/ ; Faible /___/ ;

moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Autres espèces :

f. **Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique**

Nombre moyen d'intrusions d'animaux domestiques par an : 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Nombre moyen annuel de PV dressé ? 0 /___/ ; 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Indicateur 13 : État des ressources dans les zones forestières et zones de pâturage

Avez-vous réalisé récemment des inventaires floristiques ?

Si oui, en quelle année cela a été réalisé ?

Si non, à quand remonte le dernier inventaire floristique ?

Pouvons-nous disposer du rapport d'inventaire : Oui /___/ ; non /___/

- b. Zones forestières, y compris les zones de gestion forestière (CAF), les communes et les forêts villageoises.

État des ressources forestières :

Comment appréciez-vous la densité des principales espèces floristiques ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la diversité floristique des principales espèces floristiques ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous l'état sanitaire des principales espèces floristiques ?

Mauvais /___/ ; moyennement bon /___/ ; bon /___/ ; excellent /___/

- c. Zones de pâturage

État des ressources pastorales :

Comment appréciez-vous la densité des principales espèces fouragères ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la diversité fouragères des principales espèces floristiques ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la capacité de charge du fourrage (UBT) ?

Très faible /___/ ; Faible /___/ ; moyennement élevé /___/ ; élevé /___/ ; très élevé /___/

Comment appréciez-vous la disponibilité du fourrage ?

Très insuffisante /___/ ; moyennement suffisante /___/ ; suffisante /___/ ; très suffisante /___/

Indicateur obligatoire 2 : Indicateur obligatoire 2 :

Nombre de bénéficiaires directs du projet (hommes et femmes agriculteurs, travailleurs forestiers et agricoles / éleveurs, hommes et femmes dans les filières et les activités touristiques), bénéficiant de moyens de subsistance créés ou améliorés en relation avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage PONASI, ventilé par genre. (Indicateur de base 11 FEM-7)

Quelles sont les SCOOPs/groupements/associations d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers (PFNL notamment dans les filières karité, miel, liane goïne, CAF), de pisciculteurs, de chasse, de tourisme qui interviennent dans le complexe PONASI ? **(Cette question permettra d'identifier l'ensemble des acteurs intervenant dans le complexe)**

Indicateur 11 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agro-sylvo-pastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat), y compris :

a) superficie des terres agro-pastorales aménagées (superficie totale : 6000 ha dans les sites pilotes)

Quelle est la superficie actuelle des terres agro-pastorales sous aménagement et/ou aménagées (en ha) ?

b) les forêts communales et villageoises et les massifs forestiers (superficie totale : 39 783 ha)

Combien de forêts villageoises :Superficie :

Combien de forêts communales :Superficie :

Combien de massifs forestiers :Superficie :

Autres :

c) les zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuels (superficie totale : 52 886 ha)

Quelle est la superficie actuelle des zones de pâturages disposant d'un plan d'aménagement (en ha) ?

Quelle est la superficie actuelle des zones de pâture sous aménagement et/ou aménagées ?

Quelles sont les principales actions que vous accompagnez dans le complexe ?

Agriculture : /___/

- Récupération de terres /___/
- Maraichage /___/
- Culture céréalière /___/ :
 - maïs /___/, sorgho /___/, riz /___/, mil /___/, petit mil /___/, autre : /___/,
si autre, préciser :
- Culture oléagineuse /___/ :
 - Arachide /___/, soja /___/, autre ; si autre,
préciser.....
- Coton /___/
- Aménagement des terres agricoles /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Elevage : /___/

- Petit ruminant /___/
- Bétail /___/
- Santé animale /___/
- Aménagement pastoral /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Pisciculture : /___/

- Pêche /___/
- Aquaculture /___/
- Aménagement piscicole /___/
- Recherche /___/

- Construction d'étang /___/
- Réglementation de la pêche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Tourisme : /___/

- Promotion du tourisme /___/
- Hôtellerie /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Ressources forestières et fauniques /___/

- Aménagement forestier /___/
- Aménagement faunique /___/
- Récupération des terres /___/
- Valorisation des PFNL /___/
 - karité : /___/
 - liane goïne : /___/
 - miel /___/
 - autre : préciser :
- Gestion des chantiers d'aménagement forestiers (CAF) /___/
- Gestion de la faune /___/
- Réglementation de la chasse /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/

- Autre (préciser) :

Autres :

Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources.

Les femmes participent-t-elles à la prise de décision ? Oui /___/ ; Non /___/

Combien de femmes occupent des postes clés dans vos services ?

Quels sont vos besoins en renforcement de capacités (Ressources matérielles, humaines, financières, formations, etc.) ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Recommandations/suggestions/commentaires :

« Merci de nous avoir accordé votre temps que nous savons précieux »

Tableau : zones prioritaires concernées par le projet

	Régions	Provinces	Communes	Villages
1	Centre Est	Boulgou	Zabré	Mangagou
2			Zoaga	Zerboko
3	Centre sud	Nahouri	Guiaro	Bétaré
4				Guiaro
5				Sarro
6			Pô	Mantiongo
7				Kapori
8		Zoundwéogo	Nobéré	Kougrissensen
9		Bazéga	Doulougou	Toébanéga
10			Toécé	Yougoudri
11	Centre ouest	Sissili	Bieha	Boala
12				Bori
13				Neboun
14		Ziro	Sapouy	Baouiga
15				Tiaré

8 villages dans le Centre sud, 5 villages dans le Centre ouest et 2 villages dans le Centre est.

**GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX
SCOOPS/ASSOCIATIONS/GROUPEMENTS (y compris les CAF et
concessionnaire de chasse)**

Le Burkina Faso a bénéficié d'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « PONASI ». Ce projet mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) est rattaché au Secrétariat permanent du conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD). Dans le but de mesurer les progrès qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est primordial d'établir la situation de référence des indicateurs sur le terrain. C'est entretiens réalisés nous permettra d'établir cette situation de référence. Nous tenons à vous rassurer que cette enquête est réalisée en toute anonymat et souhaitons recueillir votre consentement avant de commencer.

Région :
Commune :
Nom et prénom de l'enquêteur :
Nom et prénom de l'enquêté :
Contact de l'enquêté :
Etes-vous une association, un groupement ou un SCOOPS ?
Quel est le nom de votre organisation ?
Date d'existence de votre organisation ?
Combien de membres compte votre organisation dont
femmes : ; jeunes :PDI : ; Personnes vivantes avec un
handicap :
Quelle est votre zone d'intervention ?
Dans quel domaine intervenez-vous ?
Quelles principales actions menez-vous par domaine ?

Agriculture : /___/

- Récupération de terres /___/
- Maraichage /___/
- Culture céréalière /___/ :
 - maïs /___/, sorgho /___/, riz /___/, mil /___/, petit mil /___/, autre : /___/,
si autre, préciser :
- Culture oléagineuse /___/ :
 - Arachide /___/, soja /___/, autre ; si autre,
préciser :
- Coton /___/

- Aménagement des terres agricoles /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Elevage : /___/

- Petit ruminant /___/
- Bétail/viande /___/
- Production de lait /___/
- Volaille /___/
- Santé animale /___/
- Aménagement pastoral /___/
- Cultures fourragères /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Pisciculture : /___/

- Pêche /___/
- Aquaculture /___/
- Aménagement piscicole /___/
- Recherche /___/
- Construction d'étang /___/
- Réglementation de la pêche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Tourisme : /___/

- Promotion du tourisme /___/

- Guide de chasse /___/
- Hôtellerie /___/
- Restauration /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Ressources forestières et fauniques /___/

- Aménagement forestier /___/
- Aménagement faunique /___/
- Récupération des terres /___/
- Valorisation des PFNL /___/
 - karité : /___/
 - liane goïne : /___/
 - miel /___/
 - autre : préciser :
- Gestion des chantiers d'aménagement forestiers (CAF) /___/
- Gestion de la faune /___/
- Réglementation de la chasse /___/
- Recherche /___/
- Appui conseil : formation/ sensibilisation /___/
 - Si oui, quelle thématique :
 - Accès au financement /___/
 - Appui à l'organisation /___/
 - Mise en réseau /___/
 - Autre (préciser) :

Autres :

Indicateur 12 : Revenu individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PFNL et du tourisme.

c. du tourisme lié aux aires protégées

Nombre de personnes de votre société coopérative : dont femmes : ;
jeunes : PDI : ; Personnes vivantes avec un handicap :

Quelles principales activités de tourisme menez-vous ? Hôtellerie /___/ ; guide

de chasse /___/ ; guide de touristique /___/ ; autre :.....

Quel revenu moyen annuel tirez-vous des activités liées au tourisme /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

d. **des filières du karité, de la liane goïne et du miel**

Nombre de personnes de votre société coopérative : dont femmes : ; jeunes :.....PDI : ; Personnes vivantes avec un handicap :

Quelles principales activités des PFNL menez-vous ? Exploitation de chauffage /___/ ; Exploitation de charbon de bois /___/ ; cueillette de PFNL /___/ ; transformation de PFNL /___/ ; autre :

Quels principaux produits forestiers non ligneux cueillez-vous ? Fruits sauvages /___/ , gomme arabique /___/ , néré /___/ , tamarin /___/ , noix de karité /___/ ; saba /___/ ; feuilles comestibles /___/ , Miel /___/ ; autre :.....

Quel revenu moyen annuel tirez-vous des activités ? tourisme /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

Quel revenu moyen annuel tirez-vous spécifiquement des filières suivantes ?

- karité : /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA
- liane goïne : /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA ;
- Miel /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

Indicateur 14 : Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources.

Les femmes participent-t-elles à la prise de décision ? Oui /___/ ; Non /___/

Combien de femmes occupent des postes clés dans votre coopérative ?

Quels sont vos besoins en renforcement de capacités (Ressources matérielles, humaines, financières, formations, etc.) ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans le cadre de vos activités dans le complexe ?

Recommandations/suggestions/commentaires :

« Merci de nous avoir accordé votre temps que nous savons précieux »

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX POPULATIONS RIVERAINES

Le Burkina Faso a bénéficié d'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « PONASI ». Ce projet mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) est rattaché au Secrétariat permanent du conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD). Dans le but de mesurer les progrès qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est primordial d'établir la situation de référence des indicateurs sur le terrain. C'est entretiens réalisés nous permettra d'établir cette situation de référence. Nous tenons à vous rassurer que cette enquête est réalisée en toute anonymat et souhaitons recueillir votre consentement avant de commencer.

Région :

Commune :

Village :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté :

Etes-vous chef de ménage ? /___/ Oui /___/ Non

Situation matrimoniale : /___/ Célibataire /___/ Marié

Statut du ménage : /___/ PDI ; /___/ ménage hôte ; /___/ néant

Age :

Sexe : /___/ M /___/ F

Niveau d'éducation : /___/ non scolarisé, /___/ primaire, /___/ secondaire, /___/ universitaire

Combien de personne compte votre ménagedont ...
femmes :.....jeunes :personnes vivantes avec un handicap

Indicateur obligatoire 2 : Indicateur obligatoire 2 :

Nombre de bénéficiaires directs du projet (hommes et femmes agriculteurs, travailleurs forestiers et agricoles / éleveurs, hommes et femmes dans les filières et les activités touristiques), bénéficiant de moyens de subsistance créés ou améliorés en relation avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage PONASI, ventilé par genre. (Indicateur de base 11 FEM-7)

Revenus du ménage

Combien de personne active compte le ménage ? 1-5 /___/ ; 6-10 /___/ ; >10 /___/

Combien de bétail dispose le ménage ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50

/___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/

Combien de petits ruminants dispose le ménage ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/

Quelle superficie de terres agricoles dispose le ménage (en ha) ? 0 /___/ ; 1-10 /___/ ; 11-25 /___/ ; 26-50 /___/ ; 51-100 /___/ ; >100 /___/

Indicateur 12 : Revenu individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PFNL et du tourisme.

a. du tourisme lié aux aires protégées

Un membre du ménage exerce-t-il dans le tourisme ? /___/ Oui /___/ Non

Si oui, quelle activité mène-t-il ? promotion du tourisme /___/, Guide de chasse /___/, Hôtellerie /___/, Restauration /___/, autre :.....

Si oui, son sexe /___/ F ; /___/ F

Son âge

Quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités liées au tourisme /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 0000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

AGR

Quelles principales activités des PFNL menez-vous ? Exploitation de chauffage /___/ ; Exploitation de charbon de bois /___/ ; cueillette de PFNL /___/ ; transformation de PFNL /___/ ; autre :.....

Quels principaux produits forestiers non ligneux cueillez-vous ? Fruits sauvages /___/, gomme arabique /___/, néré /___/, tamarin /___/, noix de karité /___/ ; saba /___/ ; feuilles comestibles /___/ ; autre :.....

b. des filières du karité, de la liane goïne et du miel

Un membre du ménage exerce-t-il dans le PFNL ? /___/ Oui /___/ Non

Si oui, son sexe /___/ F ; /___/ F

Son âge

Dans quelle filière PFNL :

- Karité Oui /___/ ; non /___/

Si oui, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités liées au karité /___/ <25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 0000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000

FCFA

- Liane goïne Oui /___/ ; non /___/

Si oui, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités liées au Liane
/___/ < 25 000 FCFA, /___/ 25 001-50 000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/
100 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1 000 000 FCFA ; /___/ > 1 000 000
FCFA

- Miel Oui /___/ ; non /___/

Si oui, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités liées au Miel
/___/ < 25 000 FCFA, /___/ 25 001-50 000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/
100 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1 000 000 FCFA ; /___/ > 1 000 000
FCFA

Menez-vous des activités liées au :

L'agriculture :

Culture céréalière /___/ : maïs /___/, sorgho /___/, riz /___/, mil /___/, petit mil /___/,
autre : /___/, si autre, préciser :

Culture oléagineuse /___/ : Arachide /___/, soja /___/, autre ; si autre,
préciser :

Coton /___/

Autre : /___/, si autre, préciser :

Maraichage ? Oui /___/ ; non /___/

Si oui, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités /___/ < 25 000 FCFA,
/___/ 25 001-50 000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 100 001-500 000
FCFA ; /___/ 500 001-1 000 000 FCFA ; /___/ > 1 000 000 FCFA

Jardins nutritifs ? Oui /___/ ; non /___/

Si oui, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités liées au Miel
/___/ < 25 000 FCFA, /___/ 25 001-50 000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/
100 001-500 000 FCFA ; /___/ 500 001-1 000 000 FCFA ; /___/ > 1 000 000
FCFA

Autre :

Si oui, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités /___/ < 25 000 FCFA,
/___/ 25 001-50 000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 100 001-500 000
FCFA ; /___/ 500 001-1 000 000 FCFA ; /___/ > 1 000 000 FCFA

Elevage : /___/

- Petit ruminant /___/
- Bétail/viande /___/
- Production de lait /___/
- Volaille /___/
- Santé animale /___/
- Aménagement pastoral /___/
- Cultures fourragères /___/

Quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités /___/<25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 0000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

Pisciculture : /___/

- Pêche /___/
- Aquaculture /___/

Quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités /___/<25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 0000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

Commerce, /___/

Quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités /___/<25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 0000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

Autres :

Si autre, quel revenu moyen annuel tire-t-il dans les activités /___/<25000 FCFA, /___/ 25001-50000 FCFA, /___/ 50 001-100 000 FCFA, /___/ 1000 001-500 0000 FCFA ; /___/ 500 001-1000 000 FCFA ; /___/ >1 000 000 FCFA

Quels sont vos besoins en renforcement de capacités (Ressources matérielles, humaines, financières, formations, etc.) ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans le cadre de vos activités dans le complexe ?

Recommandations/suggestions/commentaires :

« Merci de nous avoir accordé votre temps que nous savons précieux »

